

01.01.2022
31.12.2022

Exercice des droits de vote aux assemblées générales des sociétés suisses

Table des matières

1. Statistiques des assemblées générales analysées

1.1 Analyses effectuées et positions de vote

1.2 Répartition des positions de vote

1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions

2. Résumé des positions de vote

3. Analyses par société

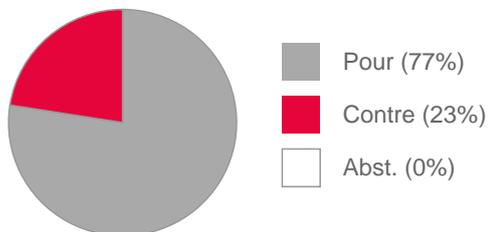
Etabli le 22.12.2022

1. Statistiques des assemblées générales analysées

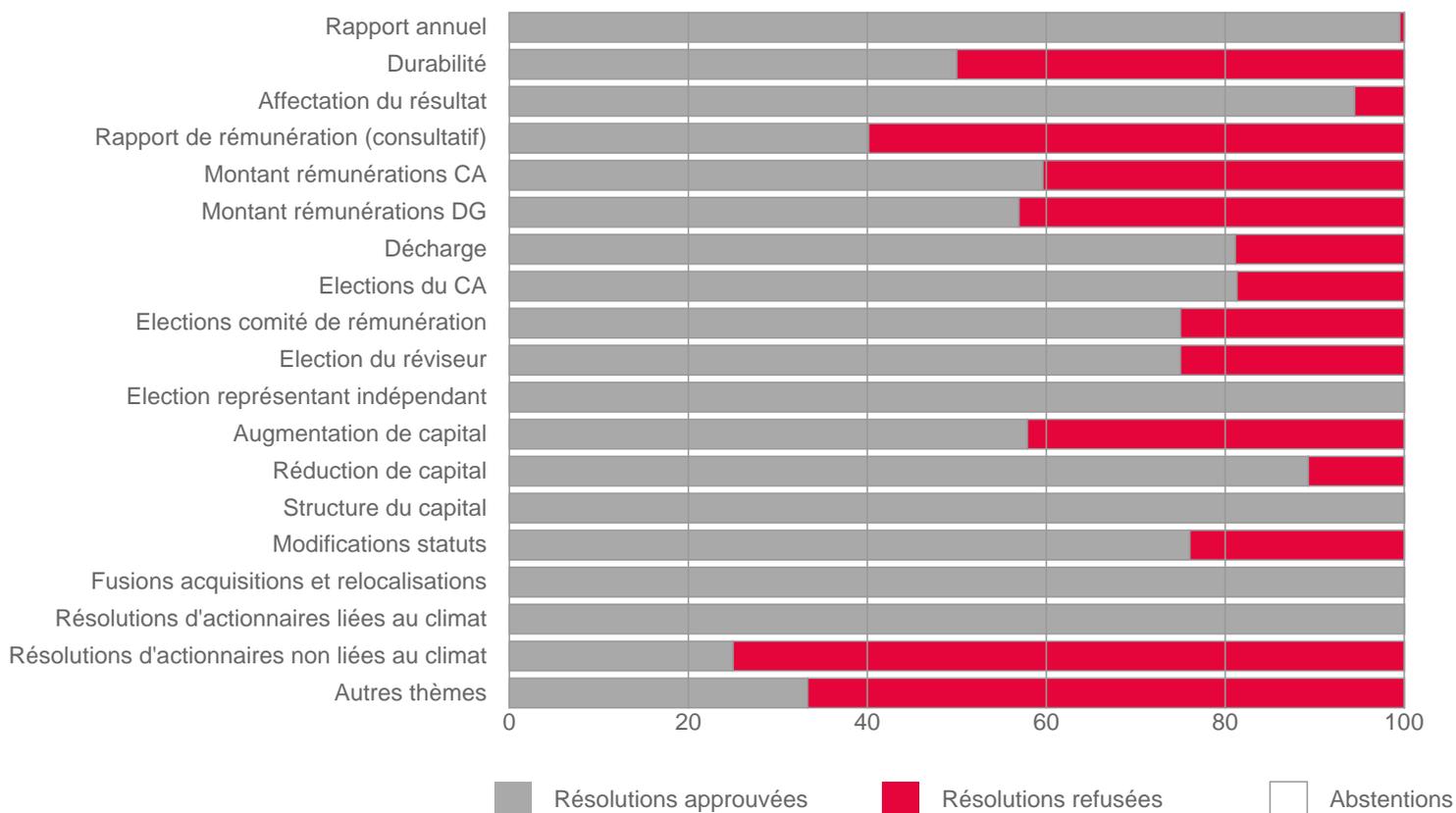
1.1 Analyses effectuées et positions de vote

	Nombre AG	Nombre de résolutions			
		Total	Pour	Contre	Abst.
Assemblées générales ordinaires	195	3860	2996	864	0
Assemblées générales extraordinaires	11	32	19	13	0
Total	206	3892	3015	877	0

1.2 Répartition des positions de vote



1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions



	Résolutions approuvées		Résolutions refusées		Abstentions		Total
Rapport annuel	207	100 %	1	0 %	0	0 %	208
Durabilité	2	50 %	2	50 %	0	0 %	4
Affectation du résultat	222	94 %	13	6 %	0	0 %	235
Rapport de rémunération (consultatif)	55	40 %	82	60 %	0	0 %	137
Montant rémunérations CA	124	60 %	84	40 %	0	0 %	208
Montant rémunérations DG	164	57 %	124	43 %	0	0 %	288
Décharge	172	81 %	40	19 %	0	0 %	212
Elections du CA	1157	81 %	266	19 %	0	0 %	1423
Elections comité de rémunération	417	75 %	139	25 %	0	0 %	556
Election du réviseur	150	75 %	50	25 %	0	0 %	200
Election représentant indépendant	190	100 %	0	0 %	0	0 %	190
Augmentation de capital	55	58 %	40	42 %	0	0 %	95
Réduction de capital	25	89 %	3	11 %	0	0 %	28
Structure du capital	8	100 %	0	0 %	0	0 %	8
Modifications statuts	54	76 %	17	24 %	0	0 %	71
Fusions acquisitions et relocalisations	3	100 %	0	0 %	0	0 %	3
Résolutions d'actionnaires liées au climat	3	100 %	0	0 %	0	0 %	3
Résolutions d'actionnaires non liées au climat	2	25 %	6	75 %	0	0 %	8

	Résolutions approuvées		Résolutions refusées		Abstentions		Total
Autres thèmes	5	33 %	10	67 %	0	0 %	15

2. Résumé des positions de vote

Type d'assemblée générale

AGO	Assemblée générale ordinaire
AGE	Assemblée générale extraordinaire
MIX	Assemblée générale mixte

Vote

✓	Pour
◐	Partiellement pour
✗	Contre
✎	Abstention

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
1	ABB	24.03.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	◐	✓	✓	✓	✓	✓							2 / 6.2 / 7.1
2	ABB	07.09.2022	AGE																			
3	Achiko	20.12.2022	AGO	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗			✓				✗	1 / 2 / 4 / 6 / 7 / 8.1.a / 8.1.b / 8.2 / 8.3 / 9.1 / 9.2 / 9.3
4	Addex Therapeutics	09.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✗	◐	✗	✓	✓	✗	✓							2 / 4 / 5.1 / 5.2 / 5.3 / 5.4 / 6.1 / 6.2 / 9.1 / 9.2 / 10.1 / 10.2
5	Adecco	13.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓							1.2 / 4.1 / 4.2
6	Adval Tech	19.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✗	◐	✓	✓	✓									3 / 4.2 / 5.1.1 / 5.1.2 / 5.2
7	Aevis Victoria	28.04.2022	AGO	✓	◐	✗	✗	✗	✓	◐	✗	✓	✓	✗			✓					2 / 3.2 / 3.3 / 3.4 / 3.5 / 5.2 / 5.3 / 5.5 / 5.6 / 6.1 / 6.2 / 10 / 13 / 14
8	Alcon	27.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	◐	◐	✓	✓									4.1 / 4.3 / 5.4 / 5.6 / 6.4
9	Allreal	08.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	◐	✓	✓	✓			✓	✓					4.3.a
10	Also	18.03.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	◐	✗	◐	✗	✓	✓				✓					2 / 4 / 6.1 / 6.3 / 7.1.a / 7.1.c / 7.1.e / 7.2 / 7.3.a / 7.3.b / 7.3.c
11	Aluflexpack	17.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	◐	◐	✓	✓										5.1 / 5.3 / 6.1 / 6.2
12	APG SGA	28.04.2022	AGO	✓	✗	✗	◐	✓	◐	◐	✓	✓										3 / 5.5 / 5.6 / 7.2 / 8 / 10
13	Arbonia	22.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✗	◐		✗	✓	✓				✗				2 / 4.1.1 / 4.1.2 / 4.3 / 5.3 / 5.4 / 5.5 / 5.6 / 6.1 / 6.3
14	Aryzta	30.11.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✗	✓	◐	✓	✓	✓									4.1.1 / 5.2
15	Ascom	13.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	◐	✓	✓	✓	✓	✓	✓								8.2.c
16	Autoneum	23.03.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
17	Bachem	27.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	✓	✓			✓	✗					6.3 / 9.2
18	Bâloise	29.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
19	Banque Cantonale de Genève	03.05.2022	AGO	✓	✓				✓	⊗		✗										5.1 / 6
20	Banque Cantonale du Jura	28.04.2022	AGO	✓	✓				✓			✗										7
21	Banque Cantonale du Valais	27.04.2022	AGO	✓	✓				✓	✗		✓	✓				✓					9
22	Banque Cantonale Vaudoise	05.05.2022	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓					
23	Barry Callebaut	14.12.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	⊗	✓	⊗	⊗	✓	✓									1.2 / 4.1.4 / 4.4.4 / 5.1 / 5.3
24	Basilea	13.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✓	✗			✓					10 / 6.a / 6.b / 6.c / 7
25	BB Biotech	17.03.2022	AGO	✓	✓		✗		✓	✓	✓	✓	✓									6
26	Belimo	28.03.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
27	Bell Food Group	22.03.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	✓	✓	✓									5.1 / 5.4
28	Bellevue Group	22.03.2022	AGO	✓	✓		✗	⊗	✓	✓	✓	✗	✓									4.5 / 5.1 / 5.2 / 5.4
29	Bergbahnen Engelberg-Trübsee-Titlis	25.02.2022	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	⊗	⊗	✓	✓									4.1.a / 4.1.c / 4.1.d / 4.1.f / 4.3.a / 4.3.c
30	Berner Kantonalbank	17.05.2022	AGO	✓	✓		✗	✗	✓	✓	⊗	✓	✓									4.3.2 / 5.1 / 5.2
31	BKW	16.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✗	✓									2 / 5.b / 6.e
32	BNS	29.04.2022	AGO	✓	✓				✓	✓		✓									✗	
33	Bobst	30.03.2022	AGO	✓	✗		✗	✗	✓	⊗	⊗	✓	✓					✗				3 / 4.3 / 5.1 / 6 / 7.1 / 7.2
34	Bossard	11.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	✓	✗	✓				✓					4.1 / 5
35	Bucher Industries	12.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	⊗	✗	✓									4.1.e / 4.3.b / 4.5
36	Burckhardt Compression	01.07.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓								5.4
37	Burkhalter Holding	31.05.2022	AGO	✓	✓		✓	✓	✗	⊗	⊗	✗	✓	✓			✓	✓		✓		3.1 / 3.2 / 3.3 / 3.4 / 3.5 / 3.6 / 5.2 / 6.2 / 8 / 12
38	BVZ Holding	13.04.2022	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
39	Bystronic	26.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓									7.1 / 8
40	Calida	14.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓				✓					3.3 / 9.2 / 9.3
41	Carlo Gavazzi	26.07.2022	AGO	✓	✓		✗	✗	✓	⊗	⊗	✗	✓									4.1.2 / 4.1.4 / 4.4.2 / 5.1 / 5.2 / 5.3 / 7
42	Cembra Money Bank	21.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
43	Chubb	19.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	🟡	🟡	🟡	✓	✗	✓				✓			4.1 / 4.2 / 5.1 / 5.13 / 5.3 / 6 / 7.3 / 9 / 11.2 / 12
44	Cicor Technologies	12.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	🟡	✓	✓	✓	✗		🟡				✗		4 / 7.1 / 7.2 / 9 / 11.1 / 11.3 / 11.4 / 11.5 / 13.3
45	Clariant	24.06.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✗	🟡	✓	✓	✓				✗					1.2 / 2 / 4.1 / 4.2 / 5.1.10 / 5.1.2 / 5.1.5 / 5.1.8 / 6.2
46	Coca-Cola HBC	21.06.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	🟡		✓	✓	✗		✓				✗		4.10 / 4.2 / 7 / 8 / 9 / 10.2 / 11
47	Coltene	21.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	🟡	🟡	✓	✓									4.1.2 / 4.1.4 / 4.2.2
48	Comet Holding	14.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	✓	✓	✗	✓	✓			✓					8 / 9.2
49	Compagnie Financière Tradition	24.05.2022	AGO	✓	✓		✗	✗	✗	🟡	✗	✓	✓	✗			✓					3 / 4 / 7 / 8 / 9.1 / 9.2 / 9.3 / 9.4 / 9.5 / 10 / 11.1 / 11.2
50	CPH	17.03.2022	AGO	✓	✗	✗	✗	✗	✓	🟡	🟡	✗	✓									3 / 4.1 / 4.2 / 4.3 / 5.1.3 / 5.1.4 / 5.2 / 5.3.2 / 5.3.3 / 5.4
51	Crealogix	26.10.2022	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✓	🟡	✗	✓	✓									4.1.A.a / 4.1.A.b / 4.1.B / 4.2 / 4.3.A / 4.3.B / 5.1
52	Credit Suisse Group	29.04.2022	AGO	✓	✗	✗	✗	✗	✗	🟡	🟡	✓	✓	✓				✓	✓			1.1 / 2.1 / 2.2 / 3 / 5.1.12 / 5.1.5 / 5.2.3 / 6.1 / 6.2.1 / 6.2.2 / 6.2.3
53	Credit Suisse Group	23.11.2022	AGE											✓								
54	Dätwyler	16.03.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓									1.2 / 8.2
55	DKSH	17.03.2022	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓									4.2
56	dormakaba	11.10.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓				✗					6 / 9
57	Dottikon ES Holding	01.07.2022	AGO	✓	✓		✓	✗	✗	🟡	🟡	✓	✓									3 / 5.1 / 6.1
58	Dufry	17.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✗	🟡	✗	✓	✓				✓			✓		2.2 / 4 / 5.3 / 6.1 / 6.2 / 6.3 / 10.1 / 10.2
59	Dufry	31.08.2022	AGE				✗			🟡	✗		✗				✗			✗		1 / 2 / 3 / 4 / 5.2 / 6 / 7
60	Edisun Power Europe	22.04.2022	AGO	✓	🟡		✓		✗	🟡	🟡	✓	✓	✗								4.2 / 5 / 6.1 / 6.2.1 / 6.2.3 / 7.1 / 7.3 / 11 / 12
61	EFG International	29.04.2022	AGO	✓	✓		✗	✗	✓	🟡	🟡	✓	✓	✗			✗					5 / 6 / 7 / 8.1 / 8.2 / 8.3 / 10.4 / 9.1.8
62	EFG International	06.10.2022	AGE				✗			✓												3
63	Elma Electronic	21.04.2022	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	🟡	🟡	✗	✓									5.2 / 5.4 / 6.2 / 8
64	Emmi	07.04.2022	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	🟡	✓	✓	✓							✓		5.1.5

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
65	Ems-Chemie	13.08.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	✓	✓										6.1.2
66	Espace Real Estate	27.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	⊗	✓	✓	✗								4.1 / 5.1 / 6.1
67	Evolva	05.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	⊗	⊗	✓	✓	✓			✓					2 / 10 / 8.1.1 / 8.2 / 8.3.1 / 8.3.2
68	Feintool International	28.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✓	⊗	✗	✓	✓	✗								4.a / 5.a.1 / 5.a.2 / 5.b / 5.c.1 / 5.c.2 / 6
69	Flughafen Zürich	21.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									4
70	Forbo	01.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✓	⊗	⊗	✓	✓		✓							5.1 / 5.2 / 6.1 / 6.2 / 7.1
71	Fundamenta Real Estate	07.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
72	Galenica	11.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
73	GAM Holding	28.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓								✓	7.1
74	Garmin	10.06.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	⊗	⊗	✗	✓	✓								✗ 5.1 / 5.5 / 5.6 / 7.1 / 7.4 / 9 / 10 / 11 / 13
75	Geberit	13.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓									6 / 7.1
76	Georg Fischer	20.04.2022	AGO		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓						
77	Givaudan	24.03.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	⊗	✓	✓	✓	✓	✓									2 / 6.2.2
78	Glarner Kantonalbank	22.04.2022	AGO	✓	✓	✓		✓	⊗		✓											5.4
79	Groupe Minoteries	18.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	⊗	✗	✓									✗ 2 / 10 / 7.1.3 / 8.1.2
80	Gurit	20.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✓	⊗	⊗	✗	✓	✓		✓	✓					4.1 / 4.4.3 / 4.6 / 8
81	Helvetia	29.04.2022	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
82	HIAG Immobilien	28.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	⊗	✓	✗	✓									4.3 / 6.1 / 6.2 / 6.3 / 8
83	Hochdorf	13.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓									3 / 4.1
84	Holcim	04.05.2022	AGO	✓	✗	✓	✗	✓	✓	⊗	✓	✓	✓									1.2 / 4.1.4 / 5.2 / 6
85	Huber+Suhner	06.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
86	Hypothekarbank Lenzburg	19.03.2022	AGO	✓	✓		✗	✓	✓	⊗	⊗	✗	✓									5.1 / 6.1.2 / 6.1.5 / 6.3 / 6.4.2 / 6.6
87	Idorsia	14.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	⊗	✓	✓	✓	✗								1.2 / 4 / 5.1.3 / 6.1 / 6.2
88	Implenia	29.03.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	⊗	✓	✓	✓									1.2 / 4.2
89	Ina Invest Holding	30.03.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	✓	✓	✓									5.1.c
90	Inficon	31.03.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	⊗	✓	✓									4.2 / 4.6

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
91 Interroll	13.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✗	✗	✓	○	○	✓	✓										4.1 / 4.2 / 5.3 / 6.2
92 Intershop	31.03.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✗	✓								✗		2 / 3.b / 4.5
93 Investis	03.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✓	○	○	✓	✓										4.1.2 / 5.1 / 5.2
94 IVF Hartmann	26.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✗	○	○	✓	✓					✓					4 / 6.1.a / 6.4.a
95 Julius Bär	12.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	○	✓	○	○	✓	✗	✓	✓								1.2 / 4.2.2 / 5.1.3 / 6
96 Jungfraubahn	16.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓										
97 Kardex	21.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	○	○	✓	✓										1.2 / 4.1.4 / 5.2
98 Klingelberg	23.08.2022	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓										5
99 Komax	13.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✓	○	○	✗	✓	✓				✓					4.1.1 / 4.2.2 / 4.4 / 5.2
100 Kudelski	21.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	○	○	✗	✗	✓	○									3 / 4.1 / 4.2 / 5.1 / 5.2 / 5.4 / 5.6 / 5.8 / 6 / 7.1 / 7.2 / 7.3 / 7.4 / 9 / 11
101 Kühne + Nagel	03.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	○	✗	✓	✓	✗									4 / 4.1.c / 4.1.e / 4.1.g / 4.1.i / 4.3.a / 4.3.b / 4.3.c / 5 / 6 / 7.1 / 7.2 / 7.3
102 Landis+Gyr Group	24.06.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
103 Lem	30.06.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	○	✓	○	○	✓	✓					✓					1.2 / 4 / 5.2 / 7.1 / 7.4 / 8.2
104 Leonteq	31.03.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	○	✓	✓	✓	✓	✓										1.2 / 7.1 / 7.3 / 7.4
105 Liechtensteinische Landesbank	06.05.2022	AGO	✓	✓				✓	✓		✓			✓								
106 Lindt & Sprüngli	28.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	○	○	✓	✓		✓								2 / 6.1.1 / 6.1.2 / 6.1.3 / 6.1.7 / 6.2.1 / 6.2.2 / 7.1 / 7.2
107 Logitech	14.09.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	○	○	✓	✓	✓				✓			✗		2 / 7 / 13 / 9.D
108 Lonza	05.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	○	✓	✓	✓	✗	✓										2 / 6 / 9.3
109 Luzerner Kantonalbank	11.04.2022	AGO	✓	✓	✓	○	✓	✓	✓	✓	✓	✓										2.2
110 MCH Group AG	23.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	○	○	✓	✓	✓		✓		✓						4.1.2 / 4.1.5 / 4.3.2 / 4.3.3 / 6.2 / 6.3 / 6.4
111 MCH Group AG	28.09.2022	AGE												✓								
112 Medacta Group	19.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	○	✓	○	○	✓	✓										1.2 / 4.2 / 5.1 / 8.1.a / 8.1.b / 8.2.b
113 Medartis Holding	06.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	○	✓	○	○	✓	✓	✗									1.2 / 4 / 5.2 / 6.6 / 7.3 / 10 / 11

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
114 MedMix	12.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	○	○	✓	✓					✓					1.2 / 4.2 / 5.1 / 5.3.1 / 6.1 / 6.2.1
115 Meier Tobler	30.03.2022	AGO	✓	✓	✗	○	✓	○	○	✗	✓											4.a / 4.b / 5 / 6.a / 6.b / 8 / 9.2 / 9.3
116 Metall Zug	29.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓										1.2
117 Meyer Burger	05.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✓	○	○	✓	✓	✓									1.2 / 4.1.4 / 4.2.2 / 7.1
118 Meyer Burger	28.10.2022	AGE											✓									
119 Mikron	27.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✓	○	✓	✓	✓										1.2 / 4.2
120 mobilezone	06.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	○								5 / 6.1 / 6.3
121 Mobimo	12.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
122 Molecular Partners	13.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	○	✓	○	○	✓	✓	✗									2 / 5 / 6.1.1 / 6.1.8 / 6.2 / 6.3.1 / 9.1 / 9.3
123 Montana Aerospace	18.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	○	○	✓	✓	✓								✗		1 / 5.1 / 5.2 / 6.1.1 / 6.1.3 / 6.1.5 / 6.2.1 / 6.2.3
124 Nestlé	07.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	○	✓	✓	✓	✓									1.2 / 4.1.2 / 5.2
125 Novartis	04.03.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓									6.2 / 6.3
126 Novavest Real Estate	23.03.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓								6.2
127 ObsEva	18.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	○	✗	✗	✓	○									✗	2 / 4.3 / 4.4 / 4.5 / 5.1 / 5.2 / 5.3 / 6 / 8.1 / 8.2 / 9 / 11 / 12 / 13
128 OC Oerlikon Corporation	05.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	○	✓	○	✓	✓	✓										8 / 9 / 12 / 4.1.1
129 Orascom Development	10.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✓	✓	✗									3 / 4 / 5.2 / 6.4.1 / 6.4.2 / 6.4.3 / 7
130 Orell Füssli	11.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓										5.2
131 Orior	05.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓					
132 Partners Group	25.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	○	✓	○	✓	✗	✓										4 / 5.1 / 5.2 / 5.3 / 5.4 / 5.5 / 5.7 / 6.1.1 / 6.4
133 Peach Property Group	20.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	○	✓	○	○	✗	✓	○									2 / 10.1 / 10.3 / 5.2.a / 5.2.b / 5.3.a / 5.3.b / 6.1.1 / 6.1.2 / 6.1.3 / 6.2 / 7.1 / 8
134 Phoenix Mecano	20.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✓										2 / 4 / 4.1.1 / 4.1.2 / 4.1.3 / 4.1.4 / 4.2.1 / 4.2.2 / 4.2.3 / 5.1 / 5.2

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
135	Plazza	06.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	✗	✓	✓									4.3 / 4.4 / 5.1 / 5.2
136	Poenina Holding	30.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	⊗	✗	⊗	✓	✓	✓					✓				3 / 4.1 / 4.3 / 8.1 / 8.3
137	PolyPeptide Group	26.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	⊗	✗	✓	✓				✓					2.2 / 5.1.1 / 5.1.2 / 5.1.6 / 5.2 / 5.3.1 / 5.3.2 / 6.1 / 6.2 / 6.3
138	Private Equity Holding	02.06.2022	AGO	✓	✓	✓			✗	⊗	⊗	✓	✓		✓							2 / 3.1.1 / 3.1.3 / 3.2.2
139	PSP Swiss Property	31.03.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✓	⊗	⊗	✓	✓									2 / 5.4 / 5.6 / 7.1 / 7.3
140	Relief Therapeutics	28.01.2022	AGE				✗			✓							⊗					2 / 3.d / 3.e
141	Relief Therapeutics	31.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✗	⊗	✗	✓	✓	✗								3 / 4 / 5.1 / 5.2 / 5.3 / 6.1.d / 6.3.a / 6.3.b
142	Richemont	07.09.2022	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✓	⊗	⊗	✗	✓							⊗		4.1 / 5.15 / 5.17 / 5.2 / 5.4 / 5.5 / 5.6 / 5.7 / 6.1 / 6.2 / 7 / 9.2 / 9.3 / 11
143	Rieter	07.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓								9
144	Romande Energie	24.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	✓	✓									4.6.1
145	Santhera Pharmaceuticals	30.06.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✗	⊗	⊗	✗	✓	✓	✓	✓	✓					10.a / 10.b / 10.c / 3 / 4.a / 4.b / 7.a / 7.e / 7.f / 8.a / 8.c / 9 / 11
146	Santhera Pharmaceuticals	29.11.2022	AGE					✗									⊗					2 / 4
147	Schaffner	10.01.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	✓	✓									4.2.b
148	Schindler	22.03.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✓	⊗	⊗	✓	✓									4.1 / 4.2 / 4.3 / 4.4 / 5.1 / 5.2 / 5.3 / 5.3.10 / 5.3.3 / 5.4.1 / 5.4.3
149	Schlatter	03.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✗	⊗	✗	✗	✓										3 / 4.1.a / 4.1.c / 4.2 / 4.3.a / 4.3.b / 4.4
150	Schweiter Technologies	06.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									4
151	Sensirion Holding	16.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✓	⊗	⊗	✓	✓	✓								4.1.6 / 4.2.2 / 5.1
152	SF Urban Properties	12.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	✓	✓	✓							✓		6.1.d
153	SFS Group	31.01.2022	AGE														✓					
154	SFS Group	27.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓									8
155	SGS	29.03.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
156	Siegfried	13.04.2022	AGO	✓	✓	✗	⊗	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓							5.1 / 5.2.3 / 8
157	SIG Group	07.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓				✓					5.1 / 5.2 / 5.3

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
158	Sika	25.01.2022	AGE											✓								
159	Sika	12.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊕	✓	✓	✓									4.2.1
160	SKAN Group	04.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	⊕	⊕	✓	✓									4.1.1 / 4.1.4 / 5.1.2 / 6 / 7 / 8
161	SoftwareOne Holding	05.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓									6.2
162	Sonova	15.06.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓					1.2 / 6.2
163	Spexis	26.04.2022	AGO	✓	✓	⊕	✗	✗	⊕	⊕	✓	✓	✗									10.a / 11.b / 11.c / 11.d / 3 / 4 / 5 / 6 / 7.a / 7.b
164	St.Galler Kantonalbank	04.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✗	✓									7.9
165	Stadler Rail	05.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊕	⊕	✓	✓									4.2 / 4.7 / 6.3 / 6.4
166	Starrag Group	23.04.2022	AGO	✓	✗	✗	✗	✗	✗	⊕	⊕	✗	✓									1.2 / 2.1 / 2.2 / 3 / 4.1 / 4.2 / 5.1.1 / 5.1.3 / 5.2 / 5.3.1 / 5.4
167	Straumann	05.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✗	⊕	✓	⊕	✓	✓	✓				✓					5 / 6.2 / 7.2
168	Sulzer	06.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	⊕	⊕	✓	✓									1.2 / 4.1 / 4.2 / 5.3.1 / 6.1.1 / 6.2.1
169	Swatch Group	24.05.2022	AGO	✓	✓	⊕	⊕	✗	⊕	⊕	✗	✓										2 / 4.3 / 4.4 / 5.1 / 5.2 / 5.4 / 5.5 / 5.6 / 5.7 / 6.1 / 6.2 / 6.4 / 6.5 / 6.6 / 8
170	Swiss Life	22.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓								7
171	Swiss Prime Site	23.03.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓					
172	Swiss Re	13.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✗	✗	✓	⊕	✓	✓	✓				✓					3 / 5.1.11 / 6.1 / 6.2
173	Swiss Steel Holding	26.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✗	⊕	⊕	✓	✓									2 / 4 / 5.1.b / 5.1.c / 5.1.h / 5.2.b / 6.1 / 6.2
174	Swisscom	30.03.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
175	Swissquote	06.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓									4.3
176	TE Connectivity	09.03.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	⊕	⊕	✓	✓	✗	✓							✗ 1.a / 1.g / 1.i / 3.a / 8 / 9 / 14 / 16
177	Tecan	12.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓								10.1 / 10.3
178	Temenos	25.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✓	⊕	✓	✓	✓									4.1 / 4.2 / 5.2.3
179	Tornos	13.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✓	⊕	⊕	✓	✓	✓								6.1 / 6.3 / 7 / 8.1 / 8.3 / 11.1 / 11.2
180	TX Group	08.04.2022	AGO	✓	✗	✗	⊕	✓	✓	⊕	⊕	✓	✓									2 / 4.1.1 / 4.1.2 / 4.1.7 / 4.2.1 / 4.2.2 / 5.1 / 5.3

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
181 U-blox	20.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	⊕	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					5.4 / 5.5 / 8.1
182 U-blox	21.11.2022	AGE								✓												
183 UBS	06.04.2022	AGO	✓	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗	✓		⊕							2 / 3 / 5 / 9.1 / 9.2 / 9.3 / 10.2 / 12
184 V-Zug Holding	28.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
185 Valartis Group	17.05.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	⊕	⊕	✓	✓						✗			3 / 4 / 5.1 / 5.2 / 5.3 / 6.1 / 6.2 / 7.1 / 7.2
186 Valiant	18.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊕	✓	✓	✓									6.1.6
187 Valora	06.04.2022	AGO	✓	⊕	✗	✗	✗	✓	✓	⊕	✓	✓	✓									2 / 3.2 / 5.1 / 5.2 / 6.1.1
188 Varia US Properties	29.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊕	✓	✓	✓									5 / 5.1.a / 5.1.b / 5.1.c / 5.1.d
189 VAT Group	17.05.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓									6
190 Vaudoise Assurances	09.05.2022	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	⊕	⊕	✓	✓									7.2 / 7.6 / 9.2
191 Vetropack	20.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✗	⊕	⊕	✗	✓										2 / 5.1.4 / 5.1.6 / 5.1.7 / 5.2.2 / 5.2.3 / 5.4
192 Vifor Pharma	26.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									4
193 Von Roll	04.05.2022	AGO	✓			✗	✗	✗	⊕	⊕	✓	✓										2 / 3 / 3.1.1 / 3.1.2 / 3.1.3 / 3.1.5 / 4.1 / 4.2 / 7.1 / 7.2 / 7.3
194 Vontobel	06.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	⊕	✓	✓		✗	✓										6 / 7.1 / 7.2 / 7.4 / 7.6
195 VP Bank	29.04.2022	AGO	✓	✓				✓	✓		✓											
196 VZ Holding	12.04.2022	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	⊕	⊕	✓	✓									4.1.1 / 4.1.3 / 4.2.1
197 Warteck Invest	18.05.2022	AGO	✓	✓		✓	⊕	✓	✓	⊕	✗	✓										4.10 / 4.9 / 6.2 / 8
198 WISEKey	24.06.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✗	⊕	⊕	✓	✓	✗		✓							2 / 4 / 5 / 12 / 13.1 / 13.2 / 7.1.1 / 7.1.2 / 7.1.4 / 8 / 9.1.1
199 Xlife Sciences	20.06.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	⊕	✓	✓	✓	⊕			✓						2 / 10.3 / 10.4 / 12 / 5.1.4 / 5.2.3
200 Ypsomed	29.06.2022	AGO	✓	✓		⊕	✓	✓	⊕	✓	✓	✓										4.b / 5.a.5
201 Zehnder Group	07.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓										4.1 / 4.3
202 Züblin Immobilien	21.06.2022	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✓	⊕	⊕	✓	✓										1.2 / 5.1.1 / 5.1.2 / 5.1.4 / 5.2 / 5.3.1 / 5.3.2 / 5.3.4 / 6.1
203 Zug Estates	12.04.2022	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓										
204 Zuger Kantonalbank	14.05.2022	AGO	✓	✓		✓	⊕	✓		✓	✓											6

Société	Date	Type	Rapport annuel	Durabilité	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
205	Zur Rose Group	28.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	🟡	✓	✓	✓	✗	✓	✓			✓					11 / 12.1 / 12.4
206	Zurich Insurance Group	06.04.2022	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓								1.2 / 5.2

3. Analyses par société

ABB

Assemblée générale extraordinaire du 07.09.2022

Vote exécuté par Ethos 24.08.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Distribution extraordinaire par le biais d'un dividende en nature afin de réaliser la scission d'Accelleron	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

ABB

Assemblée générale ordinaire du 24.03.2022

Vote exécuté par Ethos 11.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de M. Gunnar Brock	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 96 %
7.2	Réélection de M. David E. Constable	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Réélection de M. Frederico F. Curado	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de M. Lars Förberg	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7.5	Réélection de Mme Jennifer Xin-Zhe Li	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.6	Réélection de Mme Geraldine Matchett	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.7	Réélection de M. David Meline	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.8	Réélection de M. Satish Pai	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.9	Réélection de M. Jacob Wallenberg	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
7.10	Réélection de M. Peter R. Voser en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
8	Elections au comité de rémunération					
8.1	Réélection de M. David E. Constable au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2	Réélection de M. Frederico F. Curado au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.3	Réélection de Mme Jennifer Xin-Zhe Li au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Réélection de Zehnder Bolliger & Partner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Achiko

Assemblée générale ordinaire du 20.12.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des doutes importants existent quant à la qualité, la véracité et l'exhaustivité des informations fournies.	
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société de révision, dans ses rapports, met en évidence des lacunes du système de contrôle interne. La taille du conseil d'administration reste inférieure à 4 membres de manière durable.	
5	Modification des statuts : But de l'entreprise	POUR	POUR	POUR		
6	Renouvellement du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.	
7	Création d'un capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.	
8.1	Elections au conseil d'administration					
8.1.a	Réélection de M. Allen Wu	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il est président du comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.	
8.1.b	Réélection de M. Steven Goh	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	
8.2	Réélection de M. Allen Wu en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Wu au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	
8.3	Réélection de M. Steven Goh en tant qu'unique membre du comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Goh au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
8.4	Réélection de Grant Thornton en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
8.5	Réélection de M. Buis Bürgi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les administrateurs non exécutifs peuvent recevoir des options.	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.2	Vote contraignant sur la rémunération totale du comité consultatif	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	

Addex Therapeutics

Assemblée générale ordinaire du 09.05.2022

Vote exécuté par Ethos 25.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.</p>	✓
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société est en situation de perte de capital.	✓
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Vincent Lawton en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 13 ans, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.</p>	✓
5.2	Réélection de Prof. Dr. Raymond Hill	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓
5.3	Réélection de M. Tim Dyer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓
5.4	Réélection de Dr. Roger G. Mills	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (Chief Medical Officer).	✓
5.5	Réélection de M. Jake Nunn	POUR	POUR	POUR		✓
5.6	Réélection de Dr. Isaac Manke	POUR	POUR	POUR		✓
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Dr. Vincent Lawton au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Lawton au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
6.2	Réélection de Prof. Dr. Raymond Hill au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. pharm. Hill au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
8	Réélection de M. Robert P. Briner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
9.1	Augmentation et renouvellement du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p> <p>La dilution due aux augmentations de capital sans droits préférentiels de souscription des trois dernières années est excessive.</p>	✓
9.2	Augmentation du capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p> <p>La dilution due aux augmentations de capital sans droits préférentiels de souscription des trois dernières années est excessive.</p>	✓
9.3	Réduction du capital par réduction de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.</p>	✓
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions et d'administration du plan.</p>	✓

Adecco

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2022

Vote exécuté par Ethos 30.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 84 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 87 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Jean-Christophe Deslarzes en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.2	Réélection de Mme Rachel Duan	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
5.1.3	Réélection de Mme Ariane Gorin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de Dr. Rainer Alexander Gut	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
5.1.5	Réélection de Dr. Didier Lamouche	POUR	POUR	POUR		✓ 63 %
5.1.6	Réélection de M. David Prince	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
5.1.7	Réélection de Mme Kathleen P. Taylor	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5.1.8	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Mme Rachel Duan au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
5.2.2	Réélection de Dr. Didier Lamouche au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 63 %
5.2.3	Réélection de Mme Kathleen P. Taylor au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %

Adval Tech

Assemblée générale ordinaire du 19.05.2022

Vote exécuté par Ethos 12.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 99 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière.	✓ 99 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. René Rothen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 98 %
5.1.2	Réélection de M. Hans Dreier	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 34 ans, ancien membre de la direction, consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 98 %
5.1.3	Réélection de M. Christian Mäder	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de M. Jürg Schori	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de M. René Rothen en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Rothen au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Christian Mäder au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.2	Réélection de M. Jürg Schori au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de Muntwyler von May Notare en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.5	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Aevis Victoria

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2022

Vote exécuté par Ethos 19.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.1	Affectation du bénéfice disponible	POUR	POUR	POUR		✓
3.2	Distribution d'un dividende ordinaire	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée compte tenu de la situation financière de l'entreprise.	✓
3.3	Distribution d'un dividende ordinaire provenant des réserves d'apports en capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée compte tenu de la situation financière de l'entreprise.	✓
3.4	Distribution d'un dividende extraordinaire	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée compte tenu de la situation financière de l'entreprise.	✓
3.5	Distribution d'un dividende extraordinaire provenant des réserves d'apports en capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée compte tenu de la situation financière de l'entreprise.	✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Christian C. Wenger en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.2	Réélection de M. Raymond Loretan	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 16 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓
5.3	Réélection de M. Antoine Hubert	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓
5.4	Réélection de M. Michel Reybier	POUR	POUR	POUR		✓
5.5	Réélection de M. Antoine Kohler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.6	Réélection de Dr. Cédric A. George	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 12 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il est président du comité de nomination : l'indépendance du comité est insuffisante, le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓
6	Election au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de Dr. Cédric A. George au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. med. George au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
6.2	Réélection de M. Antoine Kohler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kohler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
7	Réélection de Berney & Associés en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
8	Réélection de Me Jacques-Daniel Noverraz en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
9	Création de l'article 14 bis et modification de l'article 16 al.2	POUR	POUR	POUR		✓
10	Augmentation et renouvellement du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.	✓
11	Suppression de l'Article 5 sexes	POUR	POUR	POUR		✓
12	Modification de l'Article 8	POUR	POUR	POUR		✓
13	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓
14	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓

Alcon

Assemblée générale ordinaire du 27.04.2022

Vote exécuté par Ethos 13.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 87 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Michael Ball en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Réélection de Mme Lynn Bleil	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Dr. Arthur Cummings	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Réélection de M. David J. Endicott	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 94 %
5.5	Réélection de M. Thomas H. Glanzmann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de Dr. Keith Grossman	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 66 %
5.7	Réélection de M. Scott Maw	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.8	Réélection de Mme Karen May	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.9	Réélection de Mme Ines Pöschel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.10	Réélection de Dr. Dieter Spälti	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.11	Election de Dr. Raquel C. Bono	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Thomas H. Glanzmann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2	Réélection de Mme Karen May au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.3	Réélection de Mme Ines Pöschel au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.4	Election de M. Scott Maw au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 95 %
7	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Allreal

Assemblée générale ordinaire du 08.04.2022

Vote exécuté par Ethos 30.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Dividende provenant du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Dividende provenant des réserves d'apport de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Dr. Ralph-Thomas Honegger en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.b	Réélection de Dr. Philipp Gmür	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
4.1.c	Réélection de Mme Andrea Sieber	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
4.1.d	Réélection de M. Peter Spuhler	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
4.1.e	Réélection de M. Olivier Steimer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.f	Réélection de M. Thomas Stenz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.g	Réélection de M. Jürg Stöckli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Election de Mme Anja Wyden Guelpa	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.a	Réélection de Dr. Philipp Gmür au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 71 %
4.3.b	Réélection de Mme Andrea Sieber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 69 %
4.3.c	Réélection de M. Peter Spuhler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 71 %
4.4	Réélection de Anwaltskanzlei André Weber en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 68 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
6	Modifications des statuts					
6.1	But de l'entreprise	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Augmentation et renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Réduction du capital conditionnel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Droits-valeurs inscrits	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.5	Diverses modifications concernant la gouvernance d'entreprise	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Also

Assemblée générale ordinaire du 18.03.2022

Vote exécuté par Ethos 11.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓
5	Modification des statuts: comité ESG	POUR	POUR	POUR		✓
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière et dont les montants sont trop élevés.	✓
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions et d'administration du plan. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓
7	Elections au conseil d'administration					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1.a	Réélection de Prof. Dr. Peter Athanas	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants. Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓
7.1.b	Réélection de M. Walter P.J. Droege	POUR	POUR	POUR		✓
7.1.c	Réélection de M. Frank Tanski	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important et relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓
7.1.d	Réélection de Dr. Ernest-W. Droege	POUR	POUR	POUR		✓
7.1.e	Réélection de Prof. Gustavo Möller-Hergt	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓
7.1.f	Election de M. Thomas Fürer	POUR	POUR	POUR		✓
7.2	Réélection de Prof. Gustavo Möller-Hergt en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Möller-Hergt au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓
7.3	Elections au comité de rémunération					
7.3.a	Réélection de Prof. Dr. Peter Athanas au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Athanas au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
7.3.b	Réélection de M. Walter P.J. Droege au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓
7.3.c	Réélection de M. Frank Tanski au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Tanski au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
7.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
7.5	Réélection de Dr. iur. Adrian von Segesser en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓

Aluflexpack

Assemblée générale ordinaire du 17.05.2022

Vote exécuté par Ethos 09.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.1	Vote contraignant prospectif on the fixed and short-term variable remuneration de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Martin Ohneberg en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 86 %
5.2	Réélection de M. Alois Bühler	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Réélection de M. Christian Hosp	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination, l'indépendance du comité est insuffisante et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 95 %
5.4	Réélection de Dr. iur. Markus Vischer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de M. Bernd Winter	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de M. Christian Hosp au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hosp au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 85 %
6.2	Réélection de M. Martin Ohneberg au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ohneberg au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 89 %
6.3	Réélection de M. Bernd Winter au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

APG|SGA

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2022

Vote exécuté par Ethos 19.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels					
2.1	Approbation du rapport annuel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.2	Approbation des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓ 99 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Daniel Hofer	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2	Réélection de M. Xavier Le Clef	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Réélection de Dr. Maya Bundt	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.4	Réélection de Mme Jolanda Grob	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.5	Réélection de M. Stéphane Prigent	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 91 %
5.6	Réélection de M. Markus Scheidegger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
6	Réélection de Dr. Daniel Hofer en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de Mme Jolanda Grob au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.2	Réélection de M. Markus Scheidegger au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Scheidegger au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 90 %
	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Le montant proposé ne permet pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 90 %
11	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
12	Réélection de Les Notaires à Carouge en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Arbonia

Assemblée générale ordinaire du 22.04.2022

Vote exécuté par Ethos 11.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels					
1.1	Approbation du rapport annuel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation des comptes statutaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Approbation des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 92 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration and the remuneration committee					
4.1.1	Réélection de M. Alexander von Witzleben en tant que membre et président du conseil d'administration, et membre du comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente. Il siège au comité de rémunération et au comité d'audit.	✓ 65 %
4.1.2	Réélection de M. Peter Barandun en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 69 %
4.1.3	Réélection de M. Peter Bodmer en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de M. Heinz Haller en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.5	Réélection de M. Markus Opliger en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.6	Réélection de M. Michael Pieper en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.7	Réélection de M. Thomas Lozser en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.8	Réélection de Dr. Carsten Voigtländer en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Dr. Roland Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.3	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 92 %
5.1	Modification des statuts : Capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Modification des statuts : Capital conditionnel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Modification des statuts : Délégation de la gestion de l'entreprise	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✓ 84 %
5.4	Modification des statuts : Rémunération du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Ce POINT est lié au POINT 5.3 qu'Ethos ne peut pas approuver.	✓ 80 %
5.5	Modification des statuts : Rémunération variable	POUR	CONTRE	● CONTRE	Ce POINT est lié au POINT 5.3 qu'Ethos ne peut pas approuver.	✓ 80 %
5.6	Modification des statuts : Réserve pour la rémunération de nouveaux membres de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La réserve pour les nouveaux membres de la direction est excessive.	✓ 82 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 63 %
6.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération versée à Mr. von Witzleben est significativement supérieure à celle versée par un groupe de référence constitué d'entreprises de taille et de complexité similaires.	✓ 84 %

Aryzta

Assemblée générale ordinaire du 30.11.2022

Vote exécuté par Ethos 18.11.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Urs Jordi en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est également CEO et le cumul des fonctions ne peut pas être considéré comme temporaire.	
4.1.2	Réélection de M. Gordon Hardie	POUR	POUR	POUR		
4.1.3	Réélection de M. Heiner Kamps	POUR	POUR	POUR		
4.1.4	Réélection de M. Jörg Riboni	POUR	POUR	POUR		
4.1.5	Réélection de Mme Hélène Weber-Dubi	POUR	POUR	POUR		
4.1.6	Réélection de Dr. Alejandro Legarda Zaragüeta	POUR	POUR	POUR		
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Gordon Hardie au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.2.2	Réélection de M. Heiner Kamps au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.2.3	Réélection de Mme Hélène Weber-Dubi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
4.3	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
4.4	Réélection de M. Patrick O'Neill en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	

Ascom

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2022

Vote exécuté par Ethos 04.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel et des comptes statutaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.a	Réélection de Dr. rer. nat. Valentin Chapero Rueda	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.b	Réélection de Mme Nicole Burth Tschudi	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.1.c	Réélection de M. Laurent Dubois	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.d	Réélection de M. Jürg Fedier	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.e	Réélection de M. Michael Reitermann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.f	Réélection de Dr. phys. Andreas M. Schönenberger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de Dr. rer. nat. Valentin Chapero Rueda en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Elections au comité de rémunération					
6.3.a	Réélection de Mme Nicole Burth Tschudi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 75 %
6.3.b	Réélection de M. Laurent Dubois au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.3.c	Election de Dr. phys. Andreas M. Schönenberger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Election de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.5	Réélection de M. Franz Müller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 88 %

Autoneum

Assemblée générale ordinaire du 23.03.2022

Vote exécuté par Ethos 15.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
II	Instructions spécifiques					
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Hans-Peter Schwald	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.2	Réélection de M. Rainer Schmückle	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Réélection de Mme Liane Hirner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de M. Norbert Indlekofer	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.5	Réélection de M. Michael Pieper	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.6	Réélection de M. Oliver Streuli	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.7	Réélection de M. Ferdinand Stutz	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5	Réélection de M. Hans-Peter Schwald en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Hans-Peter Schwald au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.2	Réélection de M. Oliver Streuli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.3	Réélection de M. Ferdinand Stutz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.4	Election de M. Norbert Indlekofer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de M. Ulrich B. Mayer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Bachem

Assemblée générale ordinaire du 27.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Kuno Sommer en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.2	Réélection de Mme Nicole Grogg Hötzer	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.3	Réélection de Prof. Dr. Helma Wennemers	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.4	Réélection de Dr. Steffen Lang	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.5	Réélection de Dr. Alex Fässler	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Dr. Kuno Sommer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
6.2	Réélection de Mme Nicole Grogg Hötzer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
6.3	Réélection de Dr. Alex Fässler au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 88 %
7	Réélection de Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de M. Paul Wiesli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Approuver la division des actions et introduction d'une classe d'actions unique	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Autres modifications des statuts	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 97 %

Bâloise

Assemblée générale ordinaire du 29.04.2022

Vote exécuté par Ethos 20.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. iur. Thomas von Planta en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.2	Réélection de M. Christoph B. Gloor	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.3	Réélection de M. Hugo Lasat	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de Dr. oec. Karin Lenzlinger Diedenhofen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de M. Christoph Mäder	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.6	Réélection de Dr. iur. Markus R. Neuhaus	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.7	Réélection de Prof. Dr. rer. pol. Hans-Jörg Schmidt-Trenz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Réélection de Prof. Dr. iur. Marie-Noëlle Venturi-Zen-Ruffinen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.9	Election de Dr. Maya Bundt	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.10	Election de Mme Claudia Dill	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Election de M. Christoph B. Gloor au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2.2	Election de Dr. oec. Karin Lenzlinger Diedenhofen au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.3	Réélection de M. Christoph Mäder au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.2.4	Réélection de Prof. Dr. rer. pol. Hans-Jörg Schmidt-Trenz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.3	Réélection de Dr. iur. Christophe Sarasin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %

Banque Cantonale de Genève

Assemblée générale ordinaire du 03.05.2022

Vote exécuté par Ethos 20.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Annonce des voix représentées, nomination du secrétaire de l'assemblée générale et des scrutateurs	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Jean-Olivier Kerr	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et la transparence du rapport de rémunération est très insuffisante, le système de rémunération est insatisfaisant et le conseil d'administration refuse de soumettre son rapport de rémunération à un vote consultatif des actionnaires.	✓ 54 %
5.2	Réélection de Mme Michèle Costafrolaz	POUR	POUR	POUR		✓ 72 %
5.3	Réélection de M. Jean-Philippe Bernard	POUR	POUR	POUR		✓ 72 %
6	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 92 %

Banque Cantonale du Jura

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2022

Vote exécuté par Ethos 21.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Ouverture de l'assemblée générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Présentation du rapport de gestion	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Présentation du rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
6	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 25 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓

Banque Cantonale du Valais

Assemblée générale ordinaire du 27.04.2022

Vote exécuté par Ethos 19.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Bienvenue	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Allocution présidentielle	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Nomination des scrutateurs	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Rapport de la direction générale et rapport du réviseur	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
5	Approbation du rapport annuel et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Election de Mme Géraldine Granges Guenot	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 99 %
10	Diverses modifications des statuts	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Réélection de ECSA Fiduciaire SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Banque Cantonale Vaudoise

Assemblée générale ordinaire du 05.05.2022

Vote exécuté par Ethos 21.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Allocution présidentielle	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Rapport de la direction générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Modification des statuts	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Mme Ingrid Deltenre	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
9	Réélection de Dr. Christophe Wilhelm en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Barry Callebaut

Assemblée générale ordinaire du 14.12.2022

Vote exécuté par Ethos 02.12.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel	POUR	POUR	POUR		✓
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
1.3	Approbation des états financiers et des comptes	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Patrick De Maeseneire	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.2	Réélection de Dr. Markus R. Neuhaus	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.3	Réélection de M. Fernando Aguirre	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.4	Réélection de Mme Angela Wei Dong	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓
4.1.5	Réélection de M. Nicolas Jacobs	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.6	Réélection de M. Elio Leoni Sceti	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.7	Réélection de M. Timothy Minges	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.8	Réélection de M. Antoine de Saint-Affrique	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.9	Réélection de Mme Yen Yen Tan	POUR	POUR	POUR		✓
4.2	Election de M. Thomas Intrator	POUR	POUR	POUR		✓
4.3	Réélection de M. Patrick De Maeseneire en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.4.1	Réélection de M. Fernando Aguirre au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
4.4.2	Réélection de M. Elio Leoni Sceti au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
4.4.3	Réélection de M. Timothy Minges au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
4.4.4	Election de M. Antoine de Saint-Affrique au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓
4.4.5	Réélection de Mme Yen Yen Tan au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
4.5	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
4.6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓

Basilea

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2022

Vote exécuté par Ethos 04.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.a	Réélection de M. Domenico Scala en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.b	Election de M. Leonard Kruimer	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.c	Réélection de Dr. Martin Nicklasson	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.d	Réélection de Dr. Nicole Onetto	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.e	Réélection de M. Steven D. Skolsky	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.f	Réélection de Dr. Thomas Werner	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.a	Réélection de Dr. Martin Nicklasson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5.b	Réélection de Dr. Nicole Onetto au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.c	Réélection de Dr. Thomas Werner au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
6.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 74 %
6.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 70 %
6.c	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 70 %
7	Création d'un capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis. En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.	✓ 78 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Modification des statuts: Changement de siège social	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Réélection de Dr. Caroline Cron en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 82 %

BB Biotech

Assemblée générale ordinaire du 17.03.2022

Vote exécuté par Ethos 02.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Erich Hunziker en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2	Réélection de Dr. Clive A. Meanwell	POUR	POUR	POUR		✓ 75 %
4.3	Réélection de Prof. Dr. Mads Krogsgaard Thomsen	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Réélection de Dr. Thomas von Planta	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.5	Election de Dr. Pearl S. Huang	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.6	Election de Dr. Laura J. Hamill	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de Dr. Clive A. Meanwell au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
5.2	Réélection de Prof. Dr. Mads Krogsgaard Thomsen au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 86 %
7	Réélection de Walder Wyss AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Election de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Belimo

Assemblée générale ordinaire du 28.03.2022

Vote exécuté par Ethos 17.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de Prof. Adrian Altenburger	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.1.2	Réélection de M. Patrick Burkhalter	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.1.3	Réélection de Mme Sandra Emme	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.1.4	Réélection de M. Urban Linsi	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.1.5	Réélection de M. Stefan Ranstrand	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.6	Réélection de Dr. Martin Zwysig	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.2.1	Réélection de M. Patrick Burkhalter en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.2.2	Réélection de Dr. Martin Zwysig en tant que vice-président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.3.1	Réélection de Mme Sandra Emme au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
6.3.2	Réélection de Prof. Adrian Altenburger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.3.3	Réélection de M. Urban Linsi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.4	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Bell Food Group

Assemblée générale ordinaire du 22.03.2022

Vote exécuté par Ethos 15.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende ordinaire	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves d'apports en capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Philipp Dautzenberg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 99 %
5.2	Réélection de M. Thomas Hinderer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de Mme Doris Leuthard	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de M. Werner Marti	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 13 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).	✓ 98 %
5.5	Réélection de M. Philipp Wyss	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de M. Joos Sutter	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.7	Réélection de M. Joos Sutter en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Thomas Hinderer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Réélection de M. Philipp Wyss au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de Dr. Andreas Flückiger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Bellevue Group

Assemblée générale ordinaire du 22.03.2022

Vote exécuté par Ethos 11.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Veit de Maddalena	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.2	Réélection de Dr. iur. Daniel H. Sigg	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.3	Réélection de Mme Katrin Wehr-Seiter	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.4	Réélection de M. Urs Schenker	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Réélection de M. Veit de Maddalena en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de Mme Katrin Wehr-Seiter au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3.2	Réélection de M. Urs Schenker au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.3	Réélection de M. Veit de Maddalena au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.4	Réélection de Grossenbacher Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 97 %
5.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 81 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 86 %

Bergbahnen Engelberg-Trübsee-Titlis

Assemblée générale ordinaire du 25.02.2022

Vote exécuté par Ethos 14.02.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Dr. Christoph Baumgartner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%). Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 90 %
4.1.b	Réélection de Mme Dominique Gisin	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.c	Réélection de M. Martin Odermatt	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%).	✓ 93 %
4.1.d	Réélection de M. Markus Thumiger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%). Il est président du comité de nomination et l'indépendance du comité est insuffisante. Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 93 %
4.1.e	Réélection de M. Hans Wicki	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
4.1.f	Réélection de M. Guido Zumbühl	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%).	✓ 88 %
4.1.g	Réélection de M. Patrick Zwyszig	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.2	Réélection de M. Hans Wicki en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.a	Réélection de M. Markus Thumiger au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Thumiger au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 90 %
4.3.b	Réélection de M. Hans Wicki au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
4.3.c	Réélection de M. Guido Zumbühl au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Zumbühl au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
4.4	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.5	Réélection de Mme Brigitte Scheuber en tant que représentant indépendante	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %

Berner Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 17.05.2022

Vote exécuté par Ethos 04.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Gilles Frôté	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Réélection de M. Reto Heiz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de Mme Antoinette C. Hunziker-Ebnetter	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de Prof. Dr. Christoph Lengwiler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de Dr. Annelis Lüscher Hämmerli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Réélection de Dr. Pascal Sieber	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.7	Réélection de Dr. Danielle Villiger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.8	Réélection de M. Stefan Bichsel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.9	Réélection de M. Hugo Schürmann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Mme Antoinette C. Hunziker-Ebnetter en tant que présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Gilles Frôté au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3.2	Réélection de Mme Antoinette C. Hunziker-Ebnetter au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle reçoit une rémunération excessive.	✓ 98 %
4.3.3	Réélection de Dr. Danielle Villiger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de Mme Franziska Iseli en tant que représentante indépendante	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 97 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 97 %

BKW

Assemblée générale ordinaire du 16.05.2022

Vote exécuté par Ethos 04.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 89 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %
6.a	Elections au conseil d'administration					
6.a.1	Réélection de M. Kurt Schär	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.a.2	Réélection de M. Roger Baillod	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.a.3	Réélection de Dr. Carole Ackermann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.a.4	Réélection de Mme Rebecca Guntern Flückiger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.a.5	Réélection de Prof. Dr. Petra Denk	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.a.6	Election de M. Martin à Porta	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.b	Réélection de M. Roger Baillod en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.c	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.c.1	Réélection de M. Roger Baillod au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.c.2	Réélection de M. Andreas Rickenbacher au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.c.3	Election de Mme Rebecca Guntern Flückiger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.d	Réélection de M. Andreas Byland en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.e	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 94 %

BNS

Assemblée générale ordinaire du 29.04.2022

Vote exécuté par Ethos 20.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Ouverture de l'assemblée générale et allocution du président	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Exposé de M. Thomas J. Jordan, président de la Direction générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
	Contre-proposition d'un actionnaire: dividende de CHF 750'000	CONTRE	CONTRE	CONTRE		✗ 0 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1	Election de Prof. Dr. Rajna Gibson Brandon au conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Bobst

Assemblée générale ordinaire du 30.03.2022

Vote exécuté par Ethos 17.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓ 96 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Alain Guttman	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Réélection de M. Thierry de Kalbermatten	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3	Réélection de Prof. Dr. Gian-Luca Bona	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 90 %
4.4	Réélection de M. Jürgen Brandt	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de M. Philip Mosimann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.6	Réélection de M. Alain Guttman en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.1	Réélection de Prof. Dr. Gian-Luca Bona au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Bona au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 82 %
5.2	Réélection de M. Thierry de Kalbermatten au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6	Modification des statuts pour introduire un plan d'intéressement à long terme	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le vote sur la rémunération maximale de la direction générale est prospectif et les statuts ne contiendront plus de limite à la rémunération variable.	✓ 94 %
7	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 92 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Réélection de Ofisa Berney Associés SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Bossard

Assemblée générale ordinaire du 11.04.2022

Vote exécuté par Ethos 30.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
	Informations organisationnelles					
1	Présentation de l'année fiscale 2021	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2.3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Modification des statuts	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Réélection de M. David Dean en tant que représentant des actions nominatives A	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction).	✓ 96 %
4.2	Elections au conseil d'administration					
4.2.1	Réélection de Dr. Thomas Schmuckli en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2.2	Réélection de Prof. Dr. Stefan Michel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.3	Réélection de Dr. René Cotting	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.4	Réélection de M. Martin Kühn	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.5	Réélection de Mme Patricia Heidtman	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.6	Réélection de M. David Dean	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.7	Réélection de Mme Petra M. Ehmann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.8	Réélection de M. Marcel Keller	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de M. David Dean au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3.2	Réélection de Prof. Dr. Stefan Michel au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3.3	Réélection de Mme Patricia Heidtman au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3.4	Réélection de M. Marcel Keller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de M. René Peyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 36 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 90 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour l'année fiscale 2022	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour l'année fiscale 2023	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Bucher Industries

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2022

Vote exécuté par Ethos 30.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Mme Anita Hauser	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
4.1.b	Réélection de M. Michael Hauser	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
4.1.c	Réélection de M. Martin Hirzel	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.d	Réélection de M. Philip Mosimann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
4.1.e	Réélection de M. Valentin Vogt	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 94 %
4.2	Election de M. Stefan Scheiber	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.a	Réélection de Mme Anita Hauser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 75 %
4.3.b	Réélection de M. Valentin Vogt au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Vogt au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 80 %
4.4	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 38 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 87 %
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Burckhardt Compression

Assemblée générale ordinaire du 01.07.2022

Vote exécuté par Ethos 22.06.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Ton Büchner	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.1.2	Réélection de M. Urs Leinhäuser	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.3	Réélection de Dr. Monika Krüsi Schädle	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de Dr. Stephan Bross	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de M. David Dean	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Election de Mme Mariateresa Vacalli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de M. Ton Büchner en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de Dr. Stephan Bross au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.2	Réélection de Dr. Monika Krüsi Schädle au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 88 %
5.5	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

Burkhalter Holding

Assemblée générale ordinaire du 31.05.2022

Vote exécuté par Ethos 18.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Ouverture et annonces	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du rapport annuel, des comptes annuels, des comptes consolidés et du rapport de révision					
2.1	Approbation du rapport annuel	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2.2	Approbation des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2.3	Approbation des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2.4	Prise de connaissance des rapports de révision	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration					
3.1	Décharge de M. Gaudenz F. Domenig	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 94 %
3.2	Décharge de M. Marco Syfrig	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 93 %
3.3	Décharge de M. Willy Hüppi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 94 %
3.4	Décharge de Mme Michèle Novak-Moser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 92 %
3.5	Décharge de M. Peter Weigelt	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 94 %
3.6	Décharge de Mme Nina Remmers	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 92 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Gaudenz F. Domenig en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.2	Réélection de M. Marco Syfrig	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 14 ans, ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 84 %
5.3	Réélection de M. Willy Hüppi	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Réélection de Mme Michèle Novak-Moser	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.5	Réélection de Mme Nina Remmers	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Gaudenz F. Domenig au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
6.2	Réélection de M. Willy Hüppi au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 16 ans) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 77 %
6.3	Réélection de Mme Michèle Novak-Moser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
7	Réélection de M. Dieter R. Brunner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 93 %
9	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
9.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
10	Fusion entre Burkhalter Holding et Poenina Holding	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
11	Augmentation du capital ordinaire	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
12	Élection conditionnelle de M. Diego Brüesch au conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	✓ 87 %
13	Modifier l'article 4 : Objet de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
14	Augmentation et renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

BVZ Holding

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2022

Vote exécuté par Ethos 04.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Présentation du rapport annuel	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.A	Elections au conseil d'administration					
5.A.1	Réélection de Dr. oec. Carole Ackermann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.A.2	Réélection de M. Peter Arnold	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.A.3	Réélection de Mme Brigitte Hauser-Süess	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.A.4	Réélection de M. Paul-Marc Julen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.A.5	Réélection de M. Christoph Ott	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.A.6	Réélection de M. Patrick Z'Brun	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.B	Réélection de M. Patrick Z'Brun en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.C	Elections au comité de rémunération					
5.C.1	Réélection de M. Patrick Z'Brun au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.C.2	Réélection de Dr. oec. Carole Ackermann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.C.3	Réélection de M. Peter Arnold au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.D	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.E	Réélection de Mme Chantal Carlen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
6.A	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration (FY 2022)	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.B	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale (FY 2022)	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.C	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration (Q1 2023)	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.D	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale (Q1 2023)	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

Bystronic

Assemblée générale ordinaire du 26.04.2022

Vote exécuté par Ethos 19.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Roland Abt	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Dr. Matthias Auer	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.3	Réélection de Dr. Heinz Baumgartner	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.4	Réélection de M. Urs Riedener	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.5	Réélection de M. Jacob Schmidheiny	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.6	Réélection de M. Robert Spoerry	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.7	Election de Mme Inge Delobelle	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Election de Dr. Heinz Baumgartner en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Urs Riedener au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6.2	Réélection de Dr. Heinz Baumgartner au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.3	Réélection de M. Robert Spoerry au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 83 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 94 %
9	Réélection de M. Bretschger Leuch Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Calida

Assemblée générale ordinaire du 14.04.2022

Vote exécuté par Ethos 04.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Présentation du rapport annuel, des comptes annuels et des comptes consolidés	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Présentation des rapports de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3.1	Approbation du rapport annuel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Approbation des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 68 %
3.4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Vote consultatif sur le rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Hans-Kristian Hoejsgaard as member and chairman of the board	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.1	Réélection de M. Gregor Greber	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2.2	Réélection de M. Erich Kellenberger	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2.3	Réélection de Dr. Lukas Morscher	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.2.4	Réélection de M. Stefan Portmann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3.1	Election de Mme Patricia Gandji	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3.2	Election de Mme Laurence Bourdon-Tracol	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Elections au comité de rémunération					
6.4.1	Réélection de M. Hans-Kristian Hoejsgaard au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
6.4.2	Election de Dr. Lukas Morscher au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
7	Election de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de M. Grossenbacher Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 69 %
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 84 %
10.1	Modification des statuts : changement de but	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
10.2	Modification des statuts : structure de la rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
10.3	Modification des statuts : plan de participation	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %

Carlo Gavazzi

Assemblée générale ordinaire du 26.07.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Daniel Hirschi	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.2	Réélection de M. Federico Foglia	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 18 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0%).	✓
4.1.3	Réélection de M. Stefano Premoli Trovati	POUR	POUR	POUR		✓
4.1.4	Election de M. Vittorio Rossi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0%).	✓
4.2	Election de M. Daniel Hirschi en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4.3.1	Assemblée spéciale des actionnaires au porteur : élection de Mme Yolanta de Cacqueray en tant que représentante des actionnaires au porteur	POUR	POUR	POUR		✓
4.3.2	Election de Mme Yolanta de Cacqueray en tant que représentante des actionnaires au porteur auprès du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4.4	Elections au comité de rémunération					
4.4.1	Réélection de M. Stefano Premoli Trovati au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
4.4.2	Réélection de M. Federico Foglia au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Foglia au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
4.4.3	Election de Mme Yolanta de Cacqueray au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière.	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓
6	Réélection de memo.law AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 43 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓

Cembra Money Bank

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2022

Vote exécuté par Ethos 06.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Felix A. Weber as en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.2	Réélection de M. Thomas Buess	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de Mme Susanne Klöss-Braekler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de Dr. Monica Mächler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.1	Election de Dr. Jörg Behrens	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.2	Election de M. Marc Berg	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.3	Election de M. Alexander Finn	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de Mme Susanne Klöss-Braekler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
5.3.2	Election de M. Marc Berg au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.3	Election de M. Thomas Buess au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1	Vote contraignant prospectif on the total remuneration du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif on the total remuneration de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %

Chubb

Assemblée générale ordinaire du 19.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende prélevé sur les réserves d'apport en capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 37 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
4.2	Réélection de PricewaterhouseCoopers LLP (US) pour le reporting selon la loi sur les valeurs mobilières américaine	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 37 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
4.3	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision spécial	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Evan G. Greenberg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 92 %
5.2	Réélection de M. Michael P. Connors	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.3	Réélection de M. Michael G. Atieh	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 31 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
5.4	Election de Mme Kathy Bonanno	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de Mme Sheila P. Burke	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de Mme Mary A. Cirillo	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.7	Réélection de M. Robert J. Hugin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.8	Réélection de M. Robert Scully	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.9	Réélection de M. Theodore E. Shasta	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.10	Réélection de M. David Sidwell	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.11	Réélection de M. Olivier Steimer	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.12	Réélection de Dr. Luis Téllez	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.13	Réélection de Mme Frances F. Townsend	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 96 %
6	Réélection de M. Evan G. Greenberg en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Greenberg au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 64 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Michael P. Connors au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.2	Réélection de Mme Mary A. Cirillo au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.3	Réélection de Mme Frances F. Townsend au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Townsend au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
8	Réélection de Homburger AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Renouvellement du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement avec droit préférentiel de souscription, dépasse 33% du capital déjà émis.	✓ 96 %
10	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %
12	Vote consultatif sur la rémunération de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
13	Résolution d'actionnaire : Adopter une directive visant à garantir que les pratiques en matière de souscription ne soutiennent pas les nouveaux approvisionnements en combustibles fossiles	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution est conforme aux objectifs de l'accord de Paris.	✗ 19 %
14	Résolution d'actionnaire : Rapport sur les émissions de gaz à effet de serre	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution est conforme aux objectifs de l'accord de Paris.	✓ 72 %

Cicor Technologies

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2022

Vote exécuté par Ethos 06.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
4	Vote consultatif sur le plan d'incitation des managers	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 72 %
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur un montant supplémentaire pour la rémunération fixe 2022 de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 74 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur un montant supplémentaire pour la rémunération variable 2022 de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 74 %
8	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
9	Augmentation et renouvellement du capital autorisé	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Le POINT 9 a été retiré par le conseil d'administration le jour de l'assemblée générale, sans qu'aucune explication ne soit fournie. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante: en cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.	
10	Modifications des statuts par la suppression de dispositions obsolètes	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
11	Modifications des statuts concernant la rémunération					
11.1	Modification de l'article 5 bis al.1 : extension du capital conditionnel	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs peuvent recevoir une rémunération autre qu'un montant fixe payé en espèces ou en actions.	✓ 72 %
11.2	Modification de l'article 32 bis : approbation de la rémunération par l'assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
11.3	Modification de l'article 32 quater: rémunération des membres non-exécutifs du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs peuvent recevoir une rémunération autre qu'un montant fixe payé en espèces ou en actions.	✓ 60 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11.4	Modification de l'article 32 ter: montant supplémentaire pour les nouveaux membres de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La réserve pour les nouveaux membres de la direction est excessive.	✓ 74 %
11.5	Modification de l'article 32 quinquies: rémunération de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le vote sur la rémunération maximale de la direction générale est prospectif et les statuts ne contiendront plus de limite à la rémunération variable.	✓ 74 %
11.6	Modification de l'article 32 sexies: contrats de travail	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
12	Modifications des statuts concernant les dispositions relatives à l'assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
13	Elections au conseil d'administration					
13.1	Réélection de M. Daniel Frutig en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
13.2	Réélection de M. Konstantin Ryzhkov	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
13.3	Réélection de Mme Norma Corio	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats. Elle représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 70 %
13.4	Election de Mme Denise Koopmans	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
14	Elections au comité de rémunération					
14.1	Réélection de M. Daniel Frutig au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
14.2	Réélection de M. Konstantin Ryzhkov au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
15	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
16	Réélection de Etude Athemis en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %

Clariant

Assemblée générale ordinaire du 24.06.2022

Vote exécuté par Ethos 13.06.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société de révision, dans ses rapports, met en évidence des lacunes du système de contrôle interne.	✓ 92 %
3.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
3.2	Distribution par réduction de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1	Modification des statuts : Limite d'âge	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 95 %
4.2	Modification des statuts : Plan de rémunération à long terme	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Election de M. Ahmed Mohamed Alumar	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.2	Réélection de Dr. chem. Günter von Au	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (36.4%). Il est président du comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	✓ 94 %
5.1.3	Election de M. Roberto Gualdoni	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.4	Réélection de M. Thilo Mannhardt	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de M. Geoffery Merszei	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (36.4%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 90 %
5.1.6	Réélection de Dr. iur. Eveline Saupper	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.7	Election de Mme Naveena Shastri	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.8	Réélection de M. Peter Steiner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité d'audit et la société fait face à des problèmes sérieux liés aux comptes, au système de contrôle interne, à la révision interne ou externe, ou en matière d'éthique des affaires.	✓ 85 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.9	Réélection de Dr. Claudia Süssmuth Dyckerhoff	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.10	Réélection de Mme Susanne Wamsler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle n'est pas indépendant (représentante d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (36.4%).	✓ 94 %
5.1.11	Réélection de M. Konstantin Winterstein	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de Dr. chem. Günter von Au en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. chem. von Au au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 94 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de Dr. iur. Eveline Saupper au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.2	Election de Mme Naveena Shastri au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3.3	Réélection de Dr. Claudia Süssmuth Dyckerhoff au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.4	Réélection de M. Konstantin Winterstein au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de Dr. Balthasar Settelen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Election de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 92 %

Coca-Cola HBC

Assemblée générale ordinaire du 21.06.2022

Vote exécuté par Ethos 08.06.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves d'apport en capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Elections au conseil d'administration et au comité de rémunération					
4.1	Réélection de M. Anastassis G. David en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.2	Réélection de M. Zoran Bogdanovic en tant que membre du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 98 %
4.3	Réélection de Mme Charlotte J. Boyle en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
4.4	Réélection de Prof. Dr. Reto Francioni en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.5	Réélection de Mme Olusola David-Borha en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.6	Réélection de M. William W. Douglas III en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.7	Réélection de M. Anastasios I. Leventis en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.8	Réélection de M. Christodoulos Leventis en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.9	Réélection de Mme Alexandra Papalexopoulou en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.10	Réélection de M. Robert Ryan Rudolph en tant que membre du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 95 %
4.11	Réélection de Mme Anna Diamantopoulou en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.12	Réélection de M. Bruno Pietracci en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.13	Réélection de M. Henrique Braun en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Réélection de Mme Ines Pöschel en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Vote consultatif sur la réélection de PricewaterhouseCoopers S.A. (Grèce) pour le reporting selon les règles anglaises	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Vote consultatif sur le rapport de rémunération anglais	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 67 %
8	Vote consultatif sur la politique de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération suisse	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 67 %
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 99 %
11	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	CONTRE	● CONTRE	Ethos considère que ce n'est pas le bon moment pour un rachat d'actions en raison de l'exposition de la société aux marchés russe et ukrainien.	✓ 100 %
12	Modification des statuts	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Coltene

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2022

Vote exécuté par Ethos 08.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves d'apports en capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Niklaus Huber en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.2	Réélection de M. Erwin Locher	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 13 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%). Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 85 %
4.1.3	Réélection de M. Jürgen Rauch	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.4	Réélection de M. Matthew Robin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 16 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%). Il est président du comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.	✓ 89 %
4.1.5	Réélection de Dr. Astrid Waser	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.6	Réélection de Prof. Dr. Roland Weiger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.7	Réélection de Prof. Dr. Allison Zwingenberger	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Niklaus Huber au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.2.2	Réélection de M. Matthew Robin au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Robin au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
4.2.3	Réélection de Prof. Dr. Roland Weiger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Réélection de Dr. Michael Schöbi en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Comet Holding

Assemblée générale ordinaire du 14.04.2022

Vote exécuté par Ethos 04.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Heinz Kundert	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.2	Réélection de Prof. Dr. Gian-Luca Bona	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Réélection de Dr. Mariel Hoch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de M. Patrick Jany	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Dr. Tosja Zywietz	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.6	Réélection de M. Heinz Kundert en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5	Election de Dr. Edeltraud Leibrock	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Dr. Mariel Hoch au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de Prof. Dr. Gian-Luca Bona au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de M. Patrick Glauser en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.</p>	✓ 81 %
9	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p>	✓ 90 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
9.4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
10	Modifications des statuts					
10.1	Réduction et renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✗ 60 %
10.2	Modification des statuts : rémunération du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Compagnie Financière Tradition

Assemblée générale ordinaire du 24.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓
4	Modification de l'article 5 : Création d'un capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.	✓
5	Modification de l'article 7 : Forme des actions	POUR	POUR	POUR		✓
6	Suppression des articles 40 et 41 : Contributions en nature	POUR	POUR	POUR		✓
	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs peuvent recevoir des options.	✓
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓
9	Elections au conseil d'administration					
9.1	Réélection de M. Patrick Combes	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	✓
9.2	Réélection de M. Jean-Marie Descarpentries	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 25 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 85 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 25 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).	✓
9.3	Réélection de M. Christian Goecking	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 25 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 78 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 25 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.4	Réélection de M. Robert Pennone	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 25 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 78 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 25 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p> <p>Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	✓
9.5	Réélection de M. Urs Schneider	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 25 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 25 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p>	✓
9.6	Réélection de M. Eric Solvet	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p>	✓
9.7	Réélection de M. Alain Blanc-Brude	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p>	✓
9.8	Réélection de M. Marco Illy	POUR	POUR	POUR		✓
10	Réélection de M. Patrick Combes en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Combes au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.</p>	✓
11	Elections au comité de rémunération					
11.1	Election de M. Robert Pennone au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Pennone au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p>	✓
11.2	Réélection de M. Christian Goecking au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Goecking au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p>	✓
12	Election de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
13	Réélection de M. Martin Habs en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓

CPH

Assemblée générale ordinaire du 17.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière de l'entreprise.	✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 99 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 98 %
4.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 97 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Kaspar Kelterborn	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.2	Réélection de Dr. Claudine Mollenkopf	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de M. Peter Schaub	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 97 %
5.1.4	Réélection de M. Tim Talaat-Schnorf	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 99 %
5.1.5	Réélection de M. Manuel Werder	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.6	Réélection de M. Christian Wipf	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de M. Peter Schaub en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Schaub au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de Dr. Claudine Mollenkopf au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.2	Réélection de M. Peter Schaub au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Schaub au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3.3	Réélection de M. Tim Talaat-Schnorf au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Talaat-Schnorf au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
5.3.4	Réélection de M. Christian Wipf au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 51 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %
5.5	Election de Adlegem Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Crealogix

Assemblée générale ordinaire du 26.10.2022

Vote exécuté par Ethos 14.10.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.A.a	Réélection de M. Bruno Richle	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	✓ 83 %
4.1.A.b	Réélection de Dr. Richard Dratva	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CSO).	✓ 84 %
4.1.A.c	Réélection de M. Ralph Mogenicato	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.A.d	Réélection de M. Rudolf Noser	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
4.1.B	Election de M. Jörg Zulauf	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0%).	✓ 98 %
4.2	Réélection de M. Bruno Richle en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Richle au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 82 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.A	Réélection de M. Bruno Richle au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Richle au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 81 %
4.3.B	Election de M. Jörg Zulauf au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Zulauf au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
4.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Dr. Marc Russenberger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.4	Vote consultatif rétrospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 70 %

Credit Suisse Group

Assemblée générale extraordinaire du 23.11.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Augmentation ordinaire du capital-actions sans droits de souscription préférentiels	POUR	CONTRE	POUR		92 %
2	Augmentation ordinaire du capital-actions avec droits de souscription préférentiels	POUR	POUR	POUR		98 %

Credit Suisse Group

Assemblée générale ordinaire du 29.04.2022

Vote exécuté par Ethos 21.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 80 %
1.2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2.1	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale pour l'année 2020	POUR	CONTRE	● CONTRE	Certains faits révèlent de graves lacunes de gestion de la part du conseil d'administration et de la direction générale.	✗ 36 %
2.2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale pour l'année 2021	POUR	CONTRE	● CONTRE	Certains faits révèlent de graves lacunes de gestion de la part du conseil d'administration et de la direction générale.	✓ 78 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓ 96 %
4	Création d'un capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Axel P. Lehmann en tant que membre et élection en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.2	Réélection de Dr. Iris Bohnet	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5.1.3	Réélection de Mme Clare Brady	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.4	Réélection de M. Christian Gellerstad	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.1.5	Réélection de M. Michael Klein	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne présente pas toutes les garanties d'une activité et attitude irréprochables.	✓ 79 %
5.1.6	Réélection de M. Shan Li	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.1.7	Réélection de Mme Seraina Macia	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.1.8	Réélection de Mme Blythe S.J. Masters	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.9	Réélection de M. Richard Henry Meddings	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.1.10	Réélection de Mme Ana Paula Pessoa	POUR	POUR	POUR		✓ 69 %
5.1.11	Election de M. Mirko Bianchi	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.12	Election de Dr. Keyu Jin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Sa déclaration dans un journal suisse sur la violation des droits humains dans la région du Xinjiang peut être en contradiction avec la propre déclaration du Credit Suisse sur les droits humains.	✓ 95 %
5.1.13	Election de Mme Amanda Norton	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Dr. Iris Bohnet au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.2	Réélection de M. Christian Gellerstad au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.2.3	Réélection de M. Michael Klein au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Klein au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 81 %
5.2.4	Election de M. Shan Li au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.2.5	Election de Mme Amanda Norton au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 86 %
6.2.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 83 %
6.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 93 %
6.2.3	Vote contraignant rétrospectif sur les attributions de remplacement pour les nouveaux membres de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
7.1	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Réélection de BDO en tant qu'auditeur spécial	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Résolution d'actionnaire: demande d'audit spécial	CONTRE	POUR	● POUR	Au vu des nombreux récents scandales, un audit spécial mené par un auditeur indépendant est nécessaire pour restaurer la confiance dans la banque. La résolution est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✗ 10 %
9	Résolution d'actionnaire: modifier les statuts concernant la stratégie et la communication relatives au changement climatique	CONTRE	POUR	● POUR	Le Credit Suisse étant l'un des plus grands fournisseurs de financement à l'industrie fossile, la résolution est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✗ 19 %

Dätwyler

Assemblée générale ordinaire du 16.03.2022

Vote exécuté par Ethos 09.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Meeting spécial pour les actionnaires au porteur					
4.1.1	Nommer M. Jens Breu comme représentant des actionnaires au porteur	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Nommer M. Martin Hirzel comme représentant des actionnaires au porteur	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Nommer Dr. Judith van Walsum comme représentante des actionnaires au porteur	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Dr. Paul J. Hälgi en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de Dr. Hanspeter Fässler	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Réélection de M. Claude R. Cornaz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de M. Jürg Fedier	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.6	Réélection de Dr. Gabi Huber	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.7	Election des candidats qui ont été nommés lors du meeting spécial (ITEMS 4.1.1, 4.1.2 and 4.1.3)					
4.7.1	Réélection de M. Jens Breu	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.7.2	Réélection de M. Martin Hirzel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.7.3	Election de Dr. Judith van Walsum	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.1	Réélection de Dr. Hanspeter Fässler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2	Réélection de M. Claude R. Cornaz au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.3	Réélection de M. Jens Breu au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de M. Remo Baumann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %

DKSH

Assemblée générale ordinaire du 17.03.2022

Vote exécuté par Ethos 02.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 85 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Wolfgang Baier	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.2	Réélection de M. Jack Clemons	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de M. Marco Gadola	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.1.4	Réélection de M. Adrian T. Keller	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de M. Andreas W. Keller	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.6	Réélection de Prof. Dr. Annette G. Köhler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.7	Réélection de Dr. oec. Hans Christoph Tanner	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.8	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Réélection de M. Marco Gadola en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.a.1	Réélection de M. Adrian T. Keller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3.a.2	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.3.b	Election de Dr. oec. Hans Christoph Tanner au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de M. Ernst A. Widmer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

dormakaba

Assemblée générale ordinaire du 11.10.2022

Vote exécuté par Ethos 29.09.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Riet Cadonau en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.2	Réélection de M. Thomas Aebischer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de M. Jens Birgersson	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de Dr. Stephanie Brecht-Bergen	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.5	Réélection de Dr. Daniel Daeniker	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.6	Réélection de Dr. Hans Gummert	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.7	Réélection de Dr. John Liu	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.8	Election de Dr. Svein Richard Brandtzæg	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.9	Election de M. Kenneth Lochiatto	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.10	Election de M. Michael Regelski	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.1	Réélection de Dr. Stephanie Brecht-Bergen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
5.2	Election de Dr. Svein Richard Brandtzæg au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Election de M. Kenneth Lochiatto au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 115 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 92 %
7	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9	Modification des statuts : principes de rémunération du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 95 %

Dottikon ES Holding

Assemblée générale ordinaire du 01.07.2022

Vote exécuté par Ethos 22.06.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Présentation du rapport de rémunération	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires. La taille du conseil d'administration reste inférieure à 4 membres de manière durable.	✓
4	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. sc. nat. Markus Blocher en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est également CEO et le cumul des fonctions est permanent. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	✓
5.2	Réélection de Dr. phil. Alfred Scheidegger	POUR	POUR	POUR		✓
5.3	Réélection de Dr. phil. nat. Bernhard Urwyler	POUR	POUR	POUR		✓
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Dr. sc. nat. Markus Blocher au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. sc. nat. Blocher au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
6.2	Réélection de Dr. phil. Alfred Scheidegger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
6.3	Réélection de Dr. phil. nat. Bernhard Urwyler au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
9	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
10	Réélection de Dr. iur. Michael Wicki en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓

Dufry

Assemblée générale extraordinaire du 31.08.2022

Vote exécuté par Ethos 19.08.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Election de M. Xavier Rossinyol en tant que président de l'assemblée générale extraordinaire	POUR	CONTRE	● CONTRE	Ethos considère que ce n'est pas une bonne pratique.	✓ 98 %
2	Création d'un capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le but poursuivi n'est pas compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✓ 97 %
3	Création d'un capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le but poursuivi n'est pas compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✓ 97 %
4	Modifications des statuts (articles groupés)	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les modifications ont une incidence négative sur les droits ou les intérêts des actionnaires.	✓ 97 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Election de M. Alessandro Benetton	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Election de M. Enrico Laghi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne présente pas toutes les garanties d'une activité et attitude irréprochables.	✓ 97 %
6	Election de M. Enrico Laghi au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Laghi au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
7	Vote contraignant prospectif sur un montant additionnel de rémunération pour le conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %

Dufry

Assemblée générale ordinaire du 17.05.2022

Vote exécuté par Ethos 04.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Election de M. Yves Gerster en tant que président de l'assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 85 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La situation financière de la société s'est fortement détériorée en raison de mauvais résultats successifs.	✓ 94 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Juan Carlos Torres Carretero en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2.1	Réélection de Mme Heekyung Jo Min	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.2	Réélection de M. Luis Maroto Camino	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.3	Réélection de M. Joaquín Moya-Angeler Cabrera	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.4	Réélection de Mme Mary J. Steele Guilfoile	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.5	Réélection de M. Ranjan Sen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.6	Réélection de Mme Lynda Tyler-Cagni	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.7	Réélection de Mme Eugenia M. Ulasewicz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Election de Dr. Xavier Bouton	POUR	CONTRE	● CONTRE	Première élection au conseil. Dr. Bouton a 72 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 98 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Luis Maroto Camino au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les montants versés ne sont pas en ligne avec la performance de la société.	✓ 95 %
6.2	Réélection de Mme Eugenia M. Ulasewicz au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les montants versés ne sont pas en ligne avec la performance de la société.	✓ 97 %
6.3	Election de M. Joaquín Moya-Angeler Cabrera au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les montants versés ne sont pas en ligne avec la performance de la société.	✓ 95 %
7	Modification des statuts : Taille maximale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Altenburger Ltd. legal + tax en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 92 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	✓ 94 %

Edisun Power Europe

Assemblée générale ordinaire du 22.04.2022

Vote exécuté par Ethos 07.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Bienvenue	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Rapport sur l'exercice 2021	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
4.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Décision sur le remboursement d'apports de capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée compte tenu de la situation financière de l'entreprise.	✓ 99 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 94 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Horst Mahmoudi en tant que membre du conseil d'administration et président exécutif	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente en tant que délégué du conseil.	✓ 95 %
6.2.1	Réélection de M. Fulvio Micheletti	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 95 %
6.2.2	Réélection de M. Reto Klotz	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
6.2.3	Réélection de M. José Luis Chorro Lopez	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle d'administrateur.	✓ 96 %
6.2.4	Réélection de M. Marc Klingelfuss	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Fulvio Micheletti au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Micheletti au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
7.2	Réélection de M. Reto Klotz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
7.3	Réélection de M. José Luis Chorro Lopez au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Chorro Lopez au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
8	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Réélection de M. Christoph Lerch en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11	Augmentation du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.	✓ 93 %
12	Augmentation de capital ordinaire	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement avec droit préférentiel de souscription, dépasse 33% du capital déjà émis.	✓ 94 %

EFG International

Assemblée générale extraordinaire du 06.10.2022

Vote exécuté par Ethos 29.09.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Elections au conseil d'administration					
1.1	Election de M. Alexander Classen	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
1.2	Election de M. Boris F. J. Collardi	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Election de M. Alexander Classen en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Augmentation de la rémunération totale du conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale ordinaire 2022 à l'assemblée générale ordinaire 2023	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %

EFG International

Assemblée générale ordinaire du 29.04.2022

Vote exécuté par Ethos 21.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Distribution du dividende prioritaire	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Dividende prélevé sur les réserves provenant d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Révision du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.	✓ 89 %
6	Augmentation du capital conditionnel pour les participations d'employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du plan de participation dont le financement doit être assuré par le capital demandé est insuffisante. La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos. La dilution potentielle est excessive.	✓ 93 %
7	Modification des statuts concernant le système de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
8	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 98 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 98 %
8.3	Vote contraignant rétrospectif on the total variable remuneration de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 92 %
9	Elections au conseil d'administration					
9.1.1	Réélection de Dr. Susanne Brandenberger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1.2	Réélection de M. Emmanuel L. Bussetil	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.1.3	Réélection de M. Peter Fanconi	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.1.4	Réélection de M. Roberto Isolani	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1.5	Réélection de M. Carlo M. Lombardini	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1.6	Réélection de M. Steven M. Jacobs	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.1.7	Réélection de Dr. John Spiro Latsis	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1.8	Réélection de Dr. Périclès-Paul Petalas	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 79 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
9.1.9	Réélection de M. Stuart M. Robertson	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1.10	Réélection de Dr. Bernd-Albrecht von Maltzan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.1.11	Réélection de Mme Amy Yok Tak Yip	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9.2	Réélection de M. Peter Fanconi en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Elections au comité de rémunération					
10.1	Réélection de M. Emmanuel L. Bussetil au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
10.2	Réélection de M. Peter Fanconi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.3	Réélection de M. Steven M. Jacobs au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
10.4	Réélection de Dr. Périclès-Paul Petalas au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Petalas au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
10.5	Réélection de Dr. Bernd-Albrecht von Maltzan au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
11	Réélection de ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Elma Electronic

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2022

Vote exécuté par Ethos 08.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Martin Wipfli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de M. Walter Häusermann	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 99 %
5.3	Réélection de M. Peter Hotz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de M. Fred Ruegg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination, l'indépendance du comité est insuffisante et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 99 %
5.5	Election de M. Bruno Cathomen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de M. Martin Wipfli en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de M. Peter Hotz au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Réélection de M. Fred Ruegg au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ruegg au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
7	Réélection de MLL Meyerlustenberger Lachenal Frieriep en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 29 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 99 %

Emmi

Assemblée générale ordinaire du 07.04.2022

Vote exécuté par Ethos 28.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la Commission consultative Agriculture	POUR	POUR	POUR		✓
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
4.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Konrad Graber en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.2	Réélection de Mme Monique Bourquin	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.3	Réélection de M. Dominik Bürgy	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.4	Réélection de M. Thomas Grüter	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.5	Réélection de Mme Christina Johansson	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓
5.1.6	Réélection de Mme Alexandra Post Quillet	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.7	Réélection de Mme Diana Strebél	POUR	POUR	POUR		✓
5.2.1	Election de M. Hubert Muff	POUR	POUR	POUR		✓
5.2.2	Election de M. Werner Weiss	POUR	POUR	POUR		✓
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Konrad Graber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.3.2	Réélection de Mme Monique Bourquin au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.3.4	Election de M. Thomas Grüter au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Réélection de M. Pascal Engelberger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓

Ems-Chemie

Assemblée générale ordinaire du 13.08.2022

Vote exécuté par Ethos 25.07.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Bienvenue et évolution des affaires courantes	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Constatations relatives à l'Assemblée générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
3.2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration et au comité de rémunération					
6.1.1	Réélection de M. Bernhard Merki en tant que président du conseil d'administration et membre du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.2	Réélection de Mme Magdalena Martullo-Blocher en tant que membre du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 99 %
6.1.3	Réélection de Dr. Joachim Streu en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.4	Réélection de M. Christoph Mäder en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2	Election de BDO SA en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.3	Réélection de Dr. Robert K. Däppen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Espace Real Estate

Assemblée générale ordinaire du 27.04.2022

Vote exécuté par Ethos 08.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels et du rapport de l'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4.1	Renouvellement du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.	✓
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Andreas Hauswirth en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓
5.2	Réélection de M. Christoph Arpagaus	POUR	POUR	POUR		✓
5.3	Réélection de M. Stephan A. Müller	POUR	POUR	POUR		✓
5.4	Réélection de M. Ueli Winzenried	POUR	POUR	POUR		✓
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Dr. Andreas Hauswirth au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Hauswirth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
6.2	Réélection de M. Christoph Arpagaus au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
6.3	Réélection de M. Stephan A. Müller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
6.4	Réélection de M. Ueli Winzenried au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
9	Réélection de Kellerhals Carrard en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
10	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓

Evolve

Assemblée générale ordinaire du 05.05.2022

Vote exécuté par Ethos 31.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 60 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5-6	Modification des statuts : Capital autorisé et conditionnel					
5	Augmentation du capital conditionnel à but de financement	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6	Augmentation du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.1	Modification des statuts : Seuil de convocation des assemblées générales extraordinaires	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Modification des statuts : Seuil pour l'inscription de points à l'ordre du jour	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3	Modification des statuts : Date limite pour l'ajout de points à l'ordre du jour	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.1	Elections au conseil d'administration					
8.1.1	Réélection de Dr. Beat In-Albon	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du conseil d'administration. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 88 %
8.1.2	Réélection de M. Stephan Schindler	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.1.3	Réélection de Dr. Christoph Breucker	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.1.4	Election de M. Andreas Weigelt	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.1.5	Election de M. Andreas Pfluger	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8.2	Réélection de Dr. Beat In-Albon en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 85 %
8.3	Elections au comité de rémunération					
8.3.1	Réélection de Dr. Christoph Breucker au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période.	✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.3.2	Réélection de M. Stephan Schindler au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période.	✓ 93 %
8.3.3	Election de M. Andreas Pfluger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
8.4	Réélection de Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.5	Réélection de Dr. Oscar Olano en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 84 %

Feintool International

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2022

Vote exécuté par Ethos 14.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.a	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓
2.b	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.</p> <p>La rémunération du président non exécutif dépasse très largement celle des autres membres non exécutifs du conseil d'administration sans justification adéquate.</p>	✓
4.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5.a	Elections au conseil d'administration					
5.a.1	Réélection de M. Alexander von Witzleben	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il exerce un nombre excessif de mandats.</p> <p>Il siège au conseil d'administration depuis 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p>	✓
5.a.2	Réélection de M. Christian Mäder	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p> <p>Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓
5.a.3	Réélection de Dr. Marcus Bollig	POUR	POUR	POUR		✓
5.a.4	Réélection de M. Norbert Indlekofer	POUR	POUR	POUR		✓
5.a.5	Réélection de M. Heinz Loosli	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.b	Réélection de M. Alexander von Witzleben en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. von Witzleben au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓
5.c	Elections au comité de rémunération					
5.c.1	Réélection de M. Alexander von Witzleben au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. von Witzleben au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
5.c.2	Réélection de M. Christian Mäder au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Mäder au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
5.d	Réélection de COT Treuhand AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
5.e	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
6	Augmentation ordinaire de capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information disponible concernant la transaction est insuffisante pour prendre une décision.	✓

Flughafen Zürich

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2022

Vote exécuté par Ethos 08.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Présentation des états financiers et des comptes	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Présentation du rapport de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 85 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.a	Elections au conseil d'administration					
8.a.1	Réélection de M. Guglielmo L. Brentel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.a.2	Réélection de M. Josef Felder	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.a.3	Réélection de M. Stephan Gemkow	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.a.4	Réélection de Mme Corine Mauch	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
8.a.5	Réélection de M. Andreas G. Schmid	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
8.b	Réélection de M. Andreas G. Schmid en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
8.c	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.c.1	Réélection de M. Vincent Albers au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
8.c.2	Réélection de M. Guglielmo L. Brentel au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.c.3	Réélection de Dr. iur. Eveline Saupper au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
8.c.4	Réélection de M. Andreas G. Schmid au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 77 %
8.d	Réélection de Mme Marianne Sieger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.e	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Forbo

Assemblée générale ordinaire du 01.04.2022

Vote exécuté par Ethos 22.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
4	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive. La rémunération du président dépasse la moyenne de celle des membres de la direction générale sans justification adéquate. La rémunération du président exécutif du conseil (qui ne fait pas partie de la direction générale) est excessive.	✓
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. This E. Schneider en tant que membre du conseil d'administration et président	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	✓
6.2	Réélection de Dr. iur. Peter Altorfer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 17 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%). Il est président du comité de nomination et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓
6.3	Réélection de M. Michael Pieper	POUR	POUR	POUR		✓
6.4	Réélection de Mme Claudia Coninx-Kaczynski	POUR	POUR	POUR		✓
6.5	Réélection de M. Vincent Studer	POUR	POUR	POUR		✓
6.6	Election de M. Jens Fankhänel	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.7	Election de Dr. iur. Eveline Saupper	POUR	POUR	POUR		✓
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de Dr. iur. Peter Altorfer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. iur. Altorfer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
7.2	Réélection de Mme Claudia Coninx-Kaczynski au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
7.3	Réélection de M. Michael Pieper au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
9	Réélection de M. René Peyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓

Fundamenta Real Estate

Assemblée générale ordinaire du 07.04.2022

Vote exécuté par Ethos 28.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓
3	Distribution d'un dividende issu des réserves d'apport de capital	POUR	POUR	POUR		✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Andreas Robert Spahni en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.2	Réélection de M. Frédéric de Boer	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.3	Réélection de M. Niels Roefs	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.4	Réélection de M. Hadrian Rosenberg	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.5	Réélection de M. Herbert Stoop	POUR	POUR	POUR		✓
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de M. Niels Roefs au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.2.2	Réélection de M. Hadrian Rosenberg au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
5.4	Réélection de M. Stephan Huber en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
6.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
7	Création d'un capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓

Galenica

Assemblée générale ordinaire du 11.05.2022

Vote exécuté par Ethos 02.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.a	Réélection de Mme Daniela Bosshardt-Hengartner en tant que membre et présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.b	Réélection de M. Bertrand Jungo	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.c	Réélection de Mme Pascale Bruderer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.d	Réélection de Prof. Dr. Michel Burnier	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.e	Réélection de Dr. Markus R. Neuhaus	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.f	Réélection de Dr. Andreas Walde	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.g	Election de Mme Judith Meier	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Elections au comité de rémunération					
6.2.a	Réélection de Dr. Andreas Walde au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2.b	Réélection de Prof. Dr. Michel Burnier au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2.c	Réélection de Dr. Markus R. Neuhaus au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3	Réélection de Walder Wyss AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %

GAM Holding

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2022

Vote exécuté par Ethos 20.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Election du président ad hoc de l'assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. David J. Jacob en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Réélection de Mme Katia Coudray	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Réélection de Mme Jacqui Irvine	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Réélection de Mme Monika Machon	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.5	Réélection de M. Benjamin Meuli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.6	Réélection de Mme Nancy Mistretta	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.7	Réélection de M. Thomas Schneider	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.8	Election de M. Frank Kuhnke	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Mme Katia Coudray au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.2	Réélection de Mme Jacqui Irvine au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.3	Réélection de Mme Nancy Mistretta au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 91 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
9	Réélection de M. Tobias Rohner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

Garmin

Assemblée générale ordinaire du 10.06.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Distribution d'un dividende prélevé sur les réserves d'apport en capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Jonathan Burrell	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante. De plus, le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 81 %
5.2	Réélection de M. Joseph J. Hartnett	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
5.3	Réélection de Dr. Min H. Kao	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.4	Réélection de Mme Catherine A. Lewis	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.5	Réélection de M. Charles W. Peffer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 18 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 81 %
5.6	Réélection de M. Clifton A. Pemble	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 98 %
6	Réélection de Dr. Min H. Kao en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Jonathan Burrell au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Burrell au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
7.2	Réélection de M. Joseph J. Hartnett au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.3	Réélection de Mme Catherine A. Lewis au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.4	Réélection de M. Charles W. Peffer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Peffer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
8	Réélection de Wuersch & Gering LLP en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
10	Vote consultatif sur la rémunération de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
12	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
13	Révision du plan d'intéressement en actions	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 97 %
14	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Geberit

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2022

Vote exécuté par Ethos 30.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Albert M. Baehny en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
4.1.2	Réélection de M. Thomas Bachmann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de Dr. Felix R. Ehrat	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.4	Réélection de Dr. Werner Karlen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de Mme Bernadette Koch	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.2	Réélection de M. Thomas Bachmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.3	Réélection de Dr. Werner Karlen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Réélection de hba Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 25 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 80 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 91 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Georg Fischer

Assemblée générale ordinaire du 20.04.2022

Vote exécuté par Ethos 06.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Approbation de la division des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Hubert Achermann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de M. Riet Cadonau	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
5.3	Réélection de Dr. Peter Hackel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de M. Roger Michaelis	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de Dr. Eveline Saupper	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de M. Yves Serra	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.6	Réélection de Mme Jasmin Staiblin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.7	Election de Mme Ayano Senaha	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Réélection de M. Yves Serra en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Elections au comité de rémunération					
6.2.1	Réélection de M. Riet Cadonau au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
6.2.2	Election de M. Roger Michaelis au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.3	Réélection de Dr. Eveline Saupper au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Réélection de weber, schaub & partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Givaudan

Assemblée générale ordinaire du 24.03.2022

Vote exécuté par Ethos 11.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Victor Balli	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.2	Réélection de Prof. Dr. ing. Werner J. Bauer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de Mme Lilian Fossum Biner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de M. Michael Carlos	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de Mme Ingrid Deltenre	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de Dr. oec. Olivier A. Filliol	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.7	Réélection de Mme Sophie Gasperment	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.1.8	Réélection de M. Calvin Grieder en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Election de M. Tom Knutzen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de Prof. Dr. ing. Werner J. Bauer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.2	Réélection de Mme Ingrid Deltenre au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.3	Réélection de M. Victor Balli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Réélection de M. Manuel Isler en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 92 %

Glarner Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 22.04.2022

Vote exécuté par Ethos 06.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Décision sur une donation au fond d'investissement de la "Stiftung der Glarner Kantonalbank für ein starkes Glarnerland"	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration, aux membres de la direction générale et à l'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Martin Leutenegger en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de M. Benjamin Mühlemann (représentant du Canton)	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Dr. Urs P. Gnos	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de M. Rudolf Stäger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination, l'indépendance du comité est insuffisante et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 99 %
5.5	Réélection de Mme Sonja Stirnimann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de Dr. Dominic Rau	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.7	Réélection de Dr. Konrad Marti	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Groupe Minoteries

Assemblée générale ordinaire du 18.05.2022

Vote exécuté par Ethos 05.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Constitution de l'Assemblée générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2021	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le procès-verbal n'est pas accessible au public et ne comprend pas les résultats précis du vote.	✓ 77 %
3	Présentation des états financiers et des comptes 2021	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Présentation du rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
5.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 65 %
5.2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 65 %
5.3.1	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 59 %
5.3.2	Décharge à l'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 64 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 64 %
6.3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 64 %
6.3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 64 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de M. Pierre-Marcel Revaz en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 63 %
7.1.2	Réélection de Mme Céline Amaudruz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.3	Réélection de M. Emmanuel Séquin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 17 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 63 %
7.1.4	Réélection de M. François Sunier	POUR	POUR	POUR		✓ 64 %
7.2	Election de M. Olivier Schucht	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Elections au comité de rémunération					
8.1.1	Réélection de M. Pierre-Marcel Revaz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 63 %
8.1.2	Réélection de M. Emmanuel Séquin au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Séquin au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 63 %
8.2	Election de Mme Céline Amaudruz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9	Election de Mme Cyrille Bugnon en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 64 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 90 %

Gurit

Assemblée générale ordinaire du 20.04.2022

Vote exécuté par Ethos 06.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Rudolf Hadorn en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a exercé des fonctions exécutives dans la société durant les trois dernières années et il siègera au comité d'audit.	✓ 87 %
4.2.1	Réélection de Dr. iur. Stefan Breitenstein	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.2.2	Réélection de Dr. Bettina Gerharz-Kalte	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.2.3	Réélection de M. Niklaus Huber	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2.4	Réélection de M. Philippe Royer	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.3	Election de M. Andreas Evertz	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.4.1	Réélection de Dr. Bettina Gerharz-Kalte au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.4.2	Réélection de M. Niklaus Huber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.4.3	Election de M. Rudolf Hadorn au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hadorn au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 87 %
4.5	Réélection de Knobel Attorneys-at-law en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 28 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 89 %
	Modifications des statuts					
5.1	Introduction d'une classe d'actions unique	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Suppression de l'opting-up	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Création d'un capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Modification générale des statuts	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 91 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Helvetia

Assemblée générale ordinaire du 29.04.2022

Vote exécuté par Ethos 11.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
	Elections au conseil d'administration					
4.1	Election de Dr. iur. Thomas Schmuckli as member and chairman of the board	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.1	Réélection de Dr. iur. Hans Künzle	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.2	Réélection de M. Beat Fellmann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.3	Réélection de M. Jean-René Fournier	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.4	Réélection de Dr. iur. Ivo Furrer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.5	Election de M. Luigi Lubelli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.6	Réélection de Dr. Gabriela Payer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.7	Réélection de Dr. iur. Andreas von Planta	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.8	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Jean-René Fournier au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.3.2	Réélection de Dr. Gabriela Payer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.3.3	Réélection de Dr. iur. Andreas von Planta au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.3.4	Réélection de Mme Regula Wallimann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6	Réélection de Advokatur & Notariat Bachmann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

HIAG Immobilien

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2022

Vote exécuté par Ethos 19.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr Felix Grisard	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.2	Réélection de Mme Salome Grisard Varnholt	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Réélection de Dr. Jvo Grundler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (General Counsel).	✓ 96 %
4.4	Réélection de M. Balz Halter	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Dr. Christian Wiesendanger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Réélection de Mme Anja Meyer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.7	Réélection de Dr. Felix Grisard en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.8	Réélection de Mr. Balz Halter en tant que vice-président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de Mme Salome Grisard Varnholt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2	Réélection de M. Balz Halter au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 92 %
6.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 81 %
7	Réélection de M. Oscar Battegay en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La durée du mandat de la société de révision est de 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p>	✓ 93 %

Hochdorf

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2022

Vote exécuté par Ethos 04.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il existe un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité (« going concern »).	✓ 97 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
Elections au conseil d'administration						
5.1	Réélection de M. Jürg Oleas	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de M. Markus Bühlmann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de M. Andreas R. Herzog	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.5	Réélection de M. Ralph Peter Siegl	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de M. Jürg Oleas en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
Elections au comité de nomination et rémunération						
5.7	Réélection de M. Jürg Oleas au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.8	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.9	Election de M. Markus Bühlmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Réélection de Dr. Urban Bieri en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Holcim

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2022

Vote exécuté par Ethos 28.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution d'un dividende distribution out of capital contribution reserves	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1-4.2	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Beat W. Hess en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.2	Réélection de Prof. Dr. Philippe Block	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de M. Kim Fausing	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de M. Jan Jenisch	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 94 %
4.1.5	Réélection de Mme Naina Lal Kidwai	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.6	Réélection de M. Patrick Kron	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
4.1.7	Réélection de M. Jürg Oleas	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Réélection de Mme Claudia Sender Ramirez	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
4.1.9	Réélection de Mme Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
4.2.1	Election de Mme Leanne Geale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.2	Election de Dr. Ilias Läber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3-4.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de Mme Claudia Sender Ramirez au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 77 %
4.3.2	Réélection de Mme Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
4.4.1	Election de Dr. Ilias Läber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4.2	Election de M. Jürg Oleas au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.5.1	Election de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5.2	Réélection de Dr. Sabine Burkhalter Kaimakliotis en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
6	Vote consultatif sur le rapport d'alignement climatique	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les objectifs à court et moyen terme ne sont pas compatibles avec un réchauffement de 1.5°. <p>Les progrès de la société par rapport à ses objectifs de réductions des émissions du domaine 3 ne peuvent pas être évalués car l'intensité carbone de l'année de référence 2020 n'est pas publiée.</p> <p>La transparence des mesures prises par la société pour réduire ses émissions de CO2 est insuffisante.</p>	✓ 90 %

Huber+Suhner

Assemblée générale ordinaire du 06.04.2022

Vote exécuté par Ethos 23.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Urs Kaufmann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 72 %
4.2	Réélection de Dr. Beat Kälin	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
4.3	Réélection de Prof. Dr. Monika Büttler	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.4	Réélection de M. Rolf Seiffert	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
4.5	Réélection de Dr. Franz Studer	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
4.6	Réélection de M. Jörg Walther	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.1	Election de Prof. Dr. Monika Büttler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.2	Réélection de Dr. Beat Kälin au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 72 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 65 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération en espèces du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération en actions du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Bratschi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Hypothekarbank Lenzburg

Assemblée générale ordinaire du 19.03.2022

Vote exécuté par Ethos 09.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes annuels et du rapport de l'auditeur	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Présentation des états financiers selon les principes "true and fair view"	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 93 %
5.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de Prof. Dr. Doris Agotai Schmid	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.2	Réélection de M. Gerhard Hanhart	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 25 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
6.1.3	Réélection de M. Christoph Käppeli	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.1.4	Réélection de M. Marco Killer	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.5	Réélection de Dr. Andreas Kunzmann	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles dans une filiale de façon permanente (CEO de Lusee AG).	✓ 92 %
6.1.6	Réélection de M. Josef Lingg	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.7	Réélection de M. Christoph Schwarz	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.8	Réélection de Mme Therese Suter	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.9	Réélection de Dr. Thomas Wietlisbach	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Election de Mme Susanne Ziegler	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6.3	Réélection de M. Gerhard Hanhart en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hanhart au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
6.4	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.4.1	Réélection de M. Josef Lingg au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.4.2	Réélection de Mme Therese Suter au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle n'est pas indépendante (durée de mandat de 15 ans) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 93 %
6.4.3	Réélection de Dr. Thomas Wietlisbach au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.5	Réélection de Mme Yvonne Saxer Bohnenblust en tant que représentante indépendante	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 27 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %
7	Divers	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		

Idorsia

Assemblée générale ordinaire du 14.04.2022

Vote exécuté par Ethos 04.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Augmentation du capital conditionnel	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis. En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis. La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Mathieu Simon	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.2	Réélection de M. Jörn Aldag	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de Dr. Jean-Paul Clozel	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 97 %
5.1.4	Réélection de Dr. Felix R. Ehrat	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de Mme Srishti Gupta	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Réélection de M. Peter Kellogg	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.7	Réélection de M. Sandy Mahatme	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de Dr. Mathieu Simon en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de Dr. Mathieu Simon au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3.2	Réélection de Dr. Felix R. Ehrat au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3.3	Réélection de Mme Srishti Gupta au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 93 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 91 %
7	Réélection de BachmannPartner Sachwalter und Treuhand en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Implenia

Assemblée générale ordinaire du 29.03.2022

Vote exécuté par Ethos 17.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 85 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 86 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Hans-Ulrich Meister en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.b	Réélection de M. Henner Mahlstedt	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.c	Réélection de M. Kyrre Olaf Johansen	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.d	Réélection de Prof. Dr. Laurent Vulliet	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.e	Réélection de Prof. Dr. Martin A. Fischer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.f	Réélection de Mme Barbara Lambert	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.g	Election de Mme Judith Bischof	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.a	Réélection de Prof. Dr. Laurent Vulliet au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.2.b	Réélection de Prof. Dr. Martin A. Fischer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.2.c	Election de M. Kyrre Olaf Johansen au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Ina Invest Holding

Assemblée générale ordinaire du 30.03.2022

Vote exécuté par Ethos 23.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Stefan Mächler en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.b	Réélection de Dr. Christoph Caviezel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.c	Réélection de M. Hans-Ulrich Meister	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (40.0%). Il est président du comité d'audit et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 95 %
5.1.d	Réélection de M. André Wyss	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.e	Réélection de Prof. Dr. Marie-Noëlle Venturi-Zen-Ruffinen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.2.a	Réélection de Prof. Dr. Marie-Noëlle Venturi-Zen-Ruffinen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2.b	Réélection de Dr. Christoph Caviezel au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.c	Réélection de M. André Wyss au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Inficon

Assemblée générale ordinaire du 31.03.2022

Vote exécuté par Ethos 22.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Beat E. Lüthi en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Dr. Richard Fischer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (actionnaire important, durée de mandat de 19 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (40.0%).	✓ 95 %
4.3	Réélection de Mme Vanessa Frey	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Réélection de M. Beat M. Siegrist	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.5	Réélection de Dr. Reto Suter	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
	Elections au comité de rémunération					
4.6	Réélection de Dr. Richard Fischer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. ing. Fischer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
4.7	Réélection de M. Beat M. Siegrist au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.8	Réélection de Dr. Reto Suter au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Réélection de Baur Hürlimann AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Interroll

Assemblée générale ordinaire du 13.05.2022

Vote exécuté par Ethos 02.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 92 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 86 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Paul Zumbühl en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.2	Réélection de M. Stefano Mercorio	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.3	Réélection de M. Ingo Specht	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	✓ 93 %
5.4	Réélection de Dr. ing. Elena Cortona	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de M. Markus Asch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de Mme Susanne Schreiber	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Election de M. Markus Asch au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de M. Stefano Mercorio au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et la transparence du rapport de rémunération est très insuffisante.	✓ 84 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8	Réélection de M. Francesco Adami en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Intershop

Assemblée générale ordinaire du 31.03.2022

Vote exécuté par Ethos 22.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel et des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation des comptes annuels d'Intershop Holding AG	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
	Proposition d'actionnaire faite lors de l'assemblée générale: dividende extraordinaire	CONTRE	CONTRE	CONTRE		✗ 0 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires. La taille du conseil d'administration reste inférieure à 4 membres de manière durable.	✓ 97 %
3	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
3.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
3.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 84 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de M. Ernst Schaufelberger	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.b	Réélection de M. Kurt Ritz	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.c	Election de Dr. iur. Christoph Nater	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Election de M. Ernst Schaufelberger en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.a	Réélection de M. Ernst Schaufelberger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.3.b	Réélection de M. Kurt Ritz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.3.c	Election de Dr. iur. Christoph Nater au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Réélection de BFMS Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 30 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 88 %

Investis

Assemblée générale ordinaire du 03.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Albert M. Baehny	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.2	Réélection de M. Stéphane Bonvin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 98 %
4.1.3	Réélection de M. Christian Gellerstad	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Dr. oec. Thomas Vettiger	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2	Réélection de Dr. oec. Thomas Vettiger en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Albert M. Baehny au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3.2	Réélection de Dr. oec. Thomas Vettiger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.4	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 97 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 97 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

IVF Hartmann

Assemblée générale ordinaire du 26.04.2022

Vote exécuté par Ethos 13.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires. La taille du conseil d'administration reste inférieure à 4 membres de manière durable.	✓ 99 %
5	Modification des statuts	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1.a	Réélection de M. Stefan Müller	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 94 %
6.1.b	Réélection de M. Stefan Grote	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.2	Election de Mme Cornelia Ritz Bossicard	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Election de Mme Cornelia Ritz Bossicard en tant que présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.4.a	Réélection de M. Stefan Müller au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Müller au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
6.4.b	Réélection de M. Stefan Grote au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.4.c	Election de Mme Cornelia Ritz Bossicard au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.5	Réélection de Dr. Jürg Martin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Julius Bär

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2022

Vote exécuté par Ethos 30.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>L'utilisation des enveloppes de rémunération n'est pas jugée conforme avec les demandes approuvées lors de la précédente assemblée générale.</p>	✓ 88 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2.2	Vote contraignant sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p>	✓ 93 %
4.2.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
Elections au conseil d'administration						
5.1.1	Réélection de Dr. Romeo Lacher	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.2	Réélection de M. Gilbert Achermann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de Dr. Heinrich Baumann	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité d'audit et la société fait face à des problèmes sérieux liés au système de contrôle interne.	✓ 94 %
5.1.4	Réélection de M. Richard M. Campbell-Breeden	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.5	Réélection de Dr. Ivo Furrer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Réélection de M. David Nicol	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.7	Réélection de Mme Kathryn Shih	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.8	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.9	Réélection de Mme Olga Zoutendijk	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.1	Election de M. Tomas Varela Muiña	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de Dr. Romeo Lacher en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.1	Réélection de M. Gilbert Achermann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4.2	Réélection de M. Richard M. Campbell-Breeden au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.4.3	Réélection de Mme Kathryn Shih au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4.4	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le réviseur n'a pas su détecter des faiblesses avérées du système de contrôle interne qui ont significativement péjoré le résultat de la société.	✓ 93 %
7	Réélection de M. Marc Nater en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Jungfraubahn

Assemblée générale ordinaire du 16.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice (pas de dividende)	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.a	Réélection de M. Heinz Karrer en tant que membre du conseil d'administration et élection en tant que nouveau président	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.b.1	Réélection de M. Nils Graf	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.b.2	Réélection de Dr. Catrina Luchsinger Gähwiler	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.b.3	Election de Mme Catherine Mühlemann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.b.4	Réélection de M. Hanspeter Rüfenacht	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.b.5	Election de M. Thomas Ruoff	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Election de Mme Catherine Mühlemann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de M. Hanspeter Rüfenacht au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Election de M. Thomas Ruoff au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
7.1	Réélection de Dr. Melchior Glatthard en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	Réélection du suppléant du représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Kardex

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2022

Vote exécuté par Ethos 11.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Jakob Bleiker	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.2	Réélection de M. Philipp Buhofer	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.3	Réélection de M. Eugen Elmiger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Dr. Andreas Häberli	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 88 %
4.1.5	Réélection de M. Ulrich Looser	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.1.6	Election de Mme Jennifer Maag	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Réélection de Dr. Felix A. Thöni	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Dr. Felix A. Thöni en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Philipp Buhofer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.3.2	Réélection de M. Eugen Elmiger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.3	Réélection de M. Ulrich Looser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 71 %
4.4	Réélection de Wenger & Vieli AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 95 %

Klingelberg

Assemblée générale ordinaire du 23.08.2022

Vote exécuté par Ethos 11.08.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 96 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de Dr. Jörg Wolle	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.2	Réélection de M. Roger Baillod	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.3	Réélection de Prof. Dr. Michael Hilb	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.4	Réélection de Dr. Hans-Martin Schneeberger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2.1	Election de Mme Kalina Alexieva Scott	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2.2	Election de M. Philipp Buhofer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de Dr. Jörg Wolle en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.1.1	Réélection de Dr. Jörg Wolle au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.1.2	Réélection de Dr. Hans-Martin Schneeberger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2.1	Election de M. Philipp Buhofer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de M. Ernst A. Widmer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Komax

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2022

Vote exécuté par Ethos 04.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Emploi du résultat au bilan and dividend	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Beat Kälin en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 82 %
4.1.2	Réélection de M. David Dean	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.3	Réélection de Dr. Andreas Häberli	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.4	Réélection de M. Kurt Härri	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de Dr. Mariel Hoch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de Prof. Dr. Roland Siegwart	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de Dr. Andreas Häberli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.2.2	Réélection de Dr. Beat Kälin au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. sc. techn. Kälin au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 73 %
4.2.3	Réélection de Prof. Dr. Roland Siegwart au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Réélection de M. Thomas Tschümperlin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 28 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 75 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 85 %
5.3	Vote contraignant prospectif on the total remuneration de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1	Création d'un capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.2	Modification des statuts : Suppression de la restriction de l'inscription et du droit de vote	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Election de Dr. Jürg Werner en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Kudelski

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2022

Vote exécuté par Ethos 06.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 96 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 99 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.</p>	✓ 97 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Laurent Dassault	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 27 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 27 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p>	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Réélection de Dr. iur. Patrick Foetisch	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 30 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 89 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 30 ans, consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p> <p>Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 98 %
5.3	Réélection de Prof. Dr. Michael Hengartner	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de M. André Kudelski	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 98 %
5.5	Réélection de Dr. sc. tech. Marguerite Kudelski	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de M. Pierre Lescure	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 18 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p>	✓ 97 %
5.7	Réélection de M. Alec Ross	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.8	Réélection de M. Claude Smadja	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 23 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p> <p>Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	✓ 97 %
6	Réélection de M. André Kudelski en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kudelski au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de Dr. iur. Patrick Foetisch au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. iur. Foetisch au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
7.2	Réélection de M. Pierre Lescure au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Lescure au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.3	Réélection de M. Alec Ross au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 98 %
7.4	Réélection de M. Claude Smadja au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Smadja au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
8	Réélection de M. Olivier Colomb en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La durée du mandat de la société de révision est de 37 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Durant l'année sous revue, les honoraires payés à la société de révision pour des services autres que la révision dépassent ceux liés à la révision.</p> <p>Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.</p>	✓ 94 %
10	Augmentation du capital conditionnel réservé aux employés	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
11	Renouvellement du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le but poursuivi inclut la possibilité de placer les actions auprès d'un partenaire stratégique pour contrer une OPA hostile.	✓ 97 %

Kühne + Nagel

Assemblée générale ordinaire du 03.05.2022

Vote exécuté par Ethos 25.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de M. Dominik Bürgy	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.b	Réélection de Dr. Renato Fassbind	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.c	Réélection de M. Karl Gernandt	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 83 %
4.1.d	Réélection de M. David Kamenetzky	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.e	Réélection de M. Klaus-Michael Kühne	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 47 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 85 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 89 %
4.1.f	Réélection de M. Tobias B. Staehelin	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.g	Réélection de Mme Hauke Stars	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 90 %
4.1.h	Réélection de Dr. Martin Wittig	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.i	Réélection de Dr. Jörg Wolle	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le comité de nomination n'est pas responsable de la nomination des membres du conseil d'administration. Par conséquent, le plan de succession du conseil d'administration relève de la responsabilité du président. Le conseil d'administration compte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 92 %
4.2	Réélection de Dr. Jörg Wolle en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Wolle au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.a	Réélection de M. Karl Gernandt au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gernandt au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 77 %
4.3.b	Réélection de M. Klaus-Michael Kühne au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kühne au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %
4.3.c	Réélection de Mme Hauke Stars au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Stars au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 89 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.4	Election de M. Stefan Mangold en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Renouvellement du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p>	✓ 76 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 74 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 96 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 77 %
7.3	Vote contraignant rétrospectif sur un montant supplémentaire pour la rémunération totale de 2021 de la direction générale.	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant ne permet pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	✓ 76 %

Landis+Gyr Group

Assemblée générale ordinaire du 24.06.2022

Vote exécuté par Ethos 15.06.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Andreas Umbach	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
5.1.2	Réélection de M. Eric A. Elzvik	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.3	Réélection de M. Peter Mainz	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.4	Réélection de M. Søren Thorup Sørensen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de M. Andreas Spreiter	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.6	Réélection de Mme Christina Stercken	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.7	Réélection de Mme Laureen Tolson	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Réélection de M. Andreas Umbach en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Eric A. Elzvik au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3.2	Réélection de M. Peter Mainz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3.3	Election de Mme Laureen Tolson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Lem

Assemblée générale ordinaire du 30.06.2022

Vote exécuté par Ethos 20.06.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 96 %
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 89 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6	Modification des statuts : transfert du siège social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de Dr. Ilan Cohen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 98 %
7.2	Réélection de M. François Gabella	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Réélection de M. Andreas Hürlimann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.4	Réélection de M. Ulrich Looser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination, la composition du conseil est insatisfaisante et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 92 %
7.5	Réélection de M. Ueli Wampfler	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
7.6	Réélection de Dr. Werner C. Weber	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.1	Réélection de M. Andreas Hürlimann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2	Réélection de M. Ulrich Looser au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Looser au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 80 %
9	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Leonteq

Assemblée générale ordinaire du 31.03.2022

Vote exécuté par Ethos 17.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Christopher M. Chambers	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Réélection de Mme Sylvie Davidson	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de Mme Susana Gomez Smith	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de M. Richard A. Laxer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de M. Philippe Le Baquer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Réélection de Dr. Thomas R. Meier	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.7	Réélection de M. Dominik Schärer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Réélection de Dr. Philippe A. Weber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Réélection de M. Christopher M. Chambers en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de Mme Susana Gomez Smith au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3.2	Réélection de M. Richard A. Laxer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.3.3	Réélection de Dr. Philippe A. Weber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Election de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 93 %
7.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %

Liechtensteinische Landesbank

Assemblée générale ordinaire du 06.05.2022

Vote exécuté par Ethos 28.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Ouverture de l'assemblée générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Présentation du rapport annuel 2021 et du rapport de l'auditeur	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration, de la direction générale et de l'auditeur	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Election de Mme Leila Frick-Marxer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Réélection de Dr. Karl Sevela	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Lindt & Sprüngli

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2022

Vote exécuté par Ethos 19.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE		✓ 69 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Réduction du capital-actions et du capital-participation	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Ernst Tanner en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 29 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 29 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%).</p>	✓ 79 %
6.1.2	Réélection de M. Antonio Bulgheroni	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 79 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p>	✓ 83 %
6.1.3	Réélection de Dr. Rudolf K. Sprüngli	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il est président du comité de nomination et l'indépendance du comité est insuffisante.</p> <p>Il est président du comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.</p> <p>Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 85 %
6.1.4	Réélection de Mme Elisabeth Gürtler	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.1.5	Réélection de Dr. Thomas Rinderknecht	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.6	Réélection de M. Silvio W. Denz	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.7	Election de M. Dieter Weisskopf	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%).</p>	✓ 95 %
6.2	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.1	Réélection de Dr. Rudolf K. Sprüngli au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Sprüngli au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 75 %
6.2.2	Réélection de M. Antonio Bulgheroni au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Bulgheroni au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %
6.2.3	Réélection de M. Silvio W. Denz au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.3	Réélection de Dr. Patrick Schleiffer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération du président dépasse la moyenne de celle des membres de la direction générale sans justification adéquate.</p> <p>La rémunération des membres exécutifs du conseil (qui ne font pas partie de la direction générale) est excessive.</p>	✓ 94 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 91 %

Logitech

Assemblée générale ordinaire du 14.09.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur la rémunération des membres des organes dirigeants	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 83 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Modification des statuts : assemblée générale virtuelle	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6	Modification des statuts : siège de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Modification et reformulation du plan de participation 2006	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %
8	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Elections au conseil d'administration					
9.A	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9.B	Réélection de Mme Wendy Becker	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9.C	Réélection de Dr. Edouard Bugnion	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.D	Réélection de M. Bracken Darrell	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 89 %
9.E	Réélection de M. Guy Gecht	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9.F	Réélection de Mme Marjorie Lao	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9.G	Réélection de Mme Neela Montgomery	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.H	Réélection de M. Michael B. Polk	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9.I	Réélection de Mme Deborah Thomas	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.J	Election de M. Christopher Jones	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.K	Election de M. Frankie Ng	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.L	Election de M. Sascha Zahnd	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de Mme Wendy Becker en tant que présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
11	Elections au comité de rémunération					
11.A	Réélection de Dr. Edouard Bugnion au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
11.B	Réélection de Mme Neela Montgomery au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
11.C	Réélection de M. Michael B. Polk au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11.D	Election de M. Frankie Ng au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
12	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
13	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 83 %
14	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
15	Réélection de Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wüger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Lonza

Assemblée générale ordinaire du 05.05.2022

Vote exécuté par Ethos 25.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1-5.2	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Albert M. Baehny	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5.1.b	Réélection de Dr. Angelica Kohlmann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.c	Réélection de M. Christoph Mäder	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.d	Réélection de Mme Barbara Richmond	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.e	Réélection de M. Jürgen B. Steinemann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.f	Réélection de Prof. Dr. Olivier Verscheure	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2.a	Election de Dr. Marion Helmes	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2.b	Election de Prof. Dr. Roger M. Nitsch	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Réélection de M. Albert M. Baehny en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.a	Réélection de Dr. Angelica Kohlmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.4.b	Réélection de M. Christoph Mäder au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.4.c	Réélection de M. Jürgen B. Steinemann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 83 %
7	Réélection de ThomannFischer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %

Luzerner Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 11.04.2022

Vote exécuté par Ethos 30.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
2.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 94 %
2.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Markus Hongler en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.2	Réélection de M. Markus Hongler en tant que membre du comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.1	Réélection de Dr. Martha Scheiber	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.2	Réélection de Dr. Martha Scheiber en tant que membre du comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3.1	Réélection de M. Stefan Portmann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3.2	Election de M. Stefan Portmann en tant que membre du comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Réélection de Prof. Dr. Andreas Dietrich	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.5	Réélection de M. Andreas Emmenegger	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.6	Réélection de M. Franz Grüter	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.7	Réélection de M. Roger Studer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.8	Réélection de Mme Nicole Willimann Vyskocil	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.10	Réélection de Kaufmann Rüedi Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

MCH Group AG

Assemblée générale extraordinaire du 28.09.2022

Vote exécuté par Ethos 19.09.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Augmentation ordinaire du capital-actions	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %

MCH Group AG

Assemblée générale ordinaire du 23.05.2022

Vote exécuté par Ethos 13.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Markus Breitenmoser	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Réélection de M. Marco Gadola	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 97 %
4.1.3	Réélection de Mme Eleni Lionaki	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.4	Réélection de M. James R. Murdoch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de M. Jeffrey Palker	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (22.2%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 98 %
4.1.6	Réélection de M. Andrea Zappia	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de M. Andrea Zappia en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Christoph Brutschin au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3.2	Election de M. Marco Gadola au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gadola au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
4.3.3	Réélection de M. Jeffrey Palker au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Palker au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
4.3.4	Réélection de M. Andrea Zappia au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de NEOVIUS AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Modification des statuts : rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe du CEO est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. La hausse proposée par rapport à l'année précédente est non justifiée.	✓ 97 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale (2022)	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 95 %
6.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale (2023)	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 95 %
7	Réduction du capital par diminution de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Medacta Group

Assemblée générale ordinaire du 19.05.2022

Vote exécuté par Ethos 09.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Alberto Siccardi en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2	Réélection de Mme Maria Luisa Siccardi Tonolli	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle d'administrateur.	✓ 93 %
4.3	Réélection de M. Victor Balli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Réélection de M. Riccardo Braglia	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Dr. Philippe A. Weber	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Election de Dr. Philippe A. Weber au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (consultant de la société) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 94 %
5.2	Election de M. Riccardo Braglia au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Réélection de Dr. Fulvio Pelli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.1.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 98 %
8.1.b	Vote contraignant prospectif sur les honoraires de consulting du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière.	✓ 84 %
8.2.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2.b	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 99 %
8.2.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Medartis Holding

Assemblée générale ordinaire du 06.04.2022

Vote exécuté par Ethos 28.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 50 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Marco Gadola en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2	Réélection de Dr. Thomas Straumann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de M. Dominik Ellenrieder	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.4	Réélection de Dr. Daniel B. Herren	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.5	Réélection de M. Willi Miesch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.6	Réélection de M. Damien Tappy	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%).	✓ 97 %
6.7	Election de Mme Nadia Tarolli Schmidt	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.8	Election de M. Ciro Roemer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Dominik Ellenrieder au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.2	Réélection de Dr. Daniel B. Herren au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.3	Réélection de M. Damien Tappy au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Tappy au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
8	Réélection de NEOVIUS AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Augmentation du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.	✓ 92 %
11	Augmentation du capital conditionnel réservé aux employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %

MedMix

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2022

Vote exécuté par Ethos 04.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 97 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Greg Poux-Guillaume en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 86 %
5.2	Réélection de M. Marco Musetti	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3.1	Election de M. Rob ten Hoedt	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 85 %
5.3.2	Election de M. Daniel Flammer	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3.3	Election de Mme Barbara Angehrn	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3.4	Election de Dr. René Willi	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3.5	Election de M. David Metzger	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Greg Poux-Guillaume au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Poux-Guillaume au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 80 %
6.2.1	Election de M. Rob ten Hoedt au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. ten Hoedt au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 85 %
6.2.2	Election de Mme Barbara Angehrn au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9	Modification des statuts : Changement de siège social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Meier Tobler

Assemblée générale ordinaire du 30.03.2022

Vote exécuté par Ethos 23.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Décision sur le remboursement d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.a	Réélection de M. Silvan Gian-Reto Meier	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 97 %
4.b	Réélection de M. Heinz Roth	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 17 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%). Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 98 %
4.c	Réélection de M. Heinz Wiedmer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.d	Réélection de M. Alexander Zschokke	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Réélection de M. Silvan Gian-Reto Meier en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Meier au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 94 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.a	Réélection de M. Silvan Gian-Reto Meier au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Meier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
6.b	Réélection de M. Heinz Roth au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
6.c	Réélection de M. Heinz Wiedmer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.d	Réélection de M. Alexander Zschokke au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 43 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 98 %
9	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale de la direction générale (FY 2021)	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 92 %
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale (FY 2023)	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %

Metall Zug

Assemblée générale ordinaire du 29.04.2022

Vote exécuté par Ethos 19.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 98 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Martin Wipfli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.2	Réélection de M. Dominik Berchtold	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de Mme Claudia Pletscher	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3.1	Election de Mme Claudia Pletscher comme représentant des détenteurs d'actions nominatives B	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.2.1	Election de M. Bernhard Eschermann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Réélection de M. Martin Wipfli en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.4.1	Election de M. Dominik Berchtold au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4.2	Election de M. Bernhard Eschermann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Blum & Partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Meyer Burger

Assemblée générale extraordinaire du 28.10.2022

Vote exécuté par Ethos 14.10.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Augmentation ordinaire du capital	POUR	POUR	POUR		✓

Meyer Burger

Assemblée générale ordinaire du 05.05.2022

Vote exécuté par Ethos 25.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 87 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Franz Richter	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.2	Réélection de M. Andreas R. Herzog	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.3	Réélection de M. Mark Kerekes	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
4.1.4	Réélection de Prof. Dr. Urs Schenker	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 94 %
4.1.5	Election de Mme Katrin Wehr-Seiter	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.1.6	Réélection de Dr. Franz Richter en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Andreas R. Herzog au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.2	Réélection de Prof. Dr. Urs Schenker au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Schenker au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6	Réélection de M. André Weber en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 93 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur l'augmentation de la rémunération totale de la direction générale pour 2021	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour 2023	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
8	Augmentation du capital conditionnel pour la participation des employés	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

Mikron

Assemblée générale ordinaire du 27.04.2022

Vote exécuté par Ethos 13.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 94 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.1	Distribution d'un dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Décision sur l'emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Paul Zumbühl	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.2	Réélection de Dr. iur. Andreas Casutt	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de M. Hans-Michael Hauser	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Election de Dr. Alexandra Bendler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Election de M. Hans-Christian Schneider	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de M. Paul Zumbühl en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 95 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de Dr. iur. Andreas Casutt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3.2	Election de M. Hans-Christian Schneider au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.2	Vote contraignant retrospectif sur l'attribution d'actions à la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Election de M. Urs Lanz en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Election de BDO AG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

mobilezone

Assemblée générale ordinaire du 06.04.2022

Vote exécuté par Ethos 28.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation des états financiers de mobilezone holding ag	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Approbation de la distribution d'un dividende des réserves d'apport en capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant du rachat est excessif au vu de la situation financière et des perspectives de la société.	✓ 93 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 83 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 86 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1.a	Réélection de M. Olaf Swantee	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.1.b	Réélection de Mme Gabriela Theus	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.c	Réélection de Dr. iur. Peter K. Neuenschwander	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.d	Réélection de M. Michael Haubrich	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.e	Election de Mme Lea Sonderegger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Réélection de M. Olaf Swantee en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.3	Elections au comité de rémunération					
7.3.a	Réélection de M. Olaf Swantee au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.3.b	Réélection de Dr. iur. Peter K. Neuenschwander au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3.c	Réélection de M. Michael Haubrich au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.4	Réélection de M. Hodgskin Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.5	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Mobimo

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2022

Vote exécuté par Ethos 31.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Mme Sabrina Contratto	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.b	Réélection de M. Daniel Crausaz	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.c	Réélection de M. Brian Fischer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.d	Réélection de Mme Bernadette Koch	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.e	Election de M. Stéphane Maye	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.f	Réélection de M. Peter Schaub en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.g	Réélection de Dr. Martha Scheiber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.a	Réélection de M. Brian Fischer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.2.b	Réélection de Mme Bernadette Koch au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.2.c	Election de M. Stéphane Maye au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.3	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de Grossenbacher Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
7	Augmentation et renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Molecular Partners

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2022

Vote exécuté par Ethos 04.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 89 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Augmentation du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis. En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis. Le but poursuivi inclut la possibilité de placer les actions auprès d'un partenaire stratégique pour contrer une OPA hostile.	✓ 80 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. William M. Burns	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 75 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 95 %
6.1.2	Réélection de Dr. Agnete B. Fredriksen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.3	Réélection de Dr. Dominik Höchli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.4	Réélection de M. Steven H. Holtzman	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.5	Réélection de M. Sandip Kapadia	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.1.6	Réélection de Dr. Vito J. Palombella	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.7	Réélection de M. Michael Vasconcelles	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.8	Réélection de Dr. Patrick Amstutz	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 96 %
6.2	Réélection de M. William M. Burns en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Burns au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3.1	Réélection de M. William M. Burns au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Burns au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
6.3.2	Réélection de M. Steven H. Holtzman au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.3.3	Réélection de M. Michael Vasconcelles au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de M. Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 96 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 94 %

Montana Aerospace

Assemblée générale ordinaire du 18.05.2022

Vote exécuté par Ethos 05.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Election du président ad hoc de l'assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Ethos considère que ce n'est pas une bonne pratique.	✓ 99 %
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 77 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 85 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de Dr. Michael Tojner en tant que membre du conseil d'administration and co-chairman	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il est président du comité de nomination et l'indépendance du comité est insuffisante. Il est président du comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 82 %
6.1.2	Réélection de Dr. Thomas Williams en tant que membre du conseil d'administration and co-chairman	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1.3	Réélection de M. Martin Ohneberg	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il exerce un nombre excessif de mandats.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p> <p>Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	✓ 87 %
6.1.4	Réélection de M. Christian Hosp	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.1.5	Réélection de Dr. Markus Vischer	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	✓ 87 %
6.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.2.1	Réélection de Prof. Dr. Michael Tojner au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Tojner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 80 %
6.2.2	Réélection de Dr. Thomas Williams au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
6.2.3	Réélection de M. Martin Ohneberg au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ohneberg au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
6.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Augmentation et renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Création d'un capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Nestlé

Assemblée générale ordinaire du 07.04.2022

Vote exécuté par Ethos 23.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Paul Bulcke en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.2	Réélection de Dr. oec. Ulf Mark Schneider	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 92 %
4.1.3	Réélection du Compte Henri de La Croix de Castries	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.4	Réélection de Dr. oec. Renato Fassbind	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.5	Réélection de M. Pablo Isla Álvarez de Tejera	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.6	Réélection de Mme Eva Cheng	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.7	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.8	Réélection de Mme Kimberly Ross	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.9	Réélection de M. Dick Boer	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.10	Réélection de M. Dinesh C. Paliwal	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.11	Réélection de Mme Hanne de Mora	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.12	Réélection de Mme Lindiwe Majele Sibanda	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.1	Election de Mme Chris Leong	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.2	Election de M. Luca Maestri	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Pablo Isla Álvarez de Tejera au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.3.2	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.3.3	Réélection de M. Dick Boer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3.4	Election de M. Dinesh C. Paliwal au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %
6	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Novartis

Assemblée générale ordinaire du 04.03.2022

Vote exécuté par Ethos 22.02.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
6.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.2	Réélection de Dr. Nancy C. Andrews	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Réélection de M. Ton Büchner	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
7.4	Réélection de M. Patrice Bula	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.5	Réélection de Mme Elizabeth (Liz) Doherty	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.6	Réélection de Mme Bridgette Heller	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.7	Réélection de M. Frans van Houten	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.8	Réélection de Dr. Simon Moroney	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.9	Réélection de Dr. Andreas von Planta	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.10	Réélection de Prof. Dr. Charles L. Sawyers	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.11	Réélection de M. William T. Winters	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.12	Election de Mme Ana de Pro Gonzalo	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.13	Election de M. Daniel Hochstrasser	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Elections au comité de rémunération					
8.1	Réélection de M. Patrice Bula au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.2	Réélection de Mme Bridgette Heller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.3	Réélection de Dr. Simon Moroney au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.4	Réélection de M. William T. Winters au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9	Election de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Réélection de M. Peter Andreas Zahn en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Novavest Real Estate

Assemblée générale ordinaire du 23.03.2022

Vote exécuté par Ethos 15.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Gian Reto Lazzarini	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.b	Réélection de Dr. Markus Neff	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.c	Réélection de M. Stefan Hiestand	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.d	Réélection de M. Daniel Ménard	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.e	Election de Mme Floriana Scarlato	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de M. Gian Reto Lazzarini en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.a	Réélection de Dr. Markus Neff au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.3.b	Réélection de M. Daniel Ménard au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de Jermann Künzli Rechtsanwältin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 78 %
7	Réduction du capital par remboursement de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Suppression du capital autorisé existant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Création d'un nouveau capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.2	Création d'un nouveau capital autorisé (si le point 7 est refusé)	RETIRÉE	POUR	● POUR	Comme le POINT 7 a été accepté par les actionnaires, le POINT 9.2 n'a pas été soumis au vote.	

ObsEva

Assemblée générale ordinaire du 18.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société est en situation de perte de capital.	✓ 85 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Mme Annette Clancy en tant que membre du conseil d'administration et éléction en tant que présidente	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2	Réélection de Dr. Ernest Loumaye	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Réélection de M. Brian O'Callaghan	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 86 %
4.4	Réélection de Mme Anne VanLent	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle est président du comité d'audit et de risque, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 90 %
4.5	Réélection de M. Edward Mathers	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 84 %
4.6	Réélection de Dr. Catarina Edfjäll	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.7	Election de Mme Stephanie Brown	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de Mme Annette Clancy au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 84 %
5.2	Réélection de M. Edward Mathers au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Mathers au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 85 %
5.3	Réélection de Dr. Catarina Edfjäll au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant. Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et la transparence du rapport de rémunération est très insuffisante.	✓ 84 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Durant l'année sous revue, les honoraires payés à la société de révision pour des services autres que la révision dépassent ceux liés à la révision.</p> <p>Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.</p>	✓ 92 %
7	Réélection de Perréard de Boccard SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
8	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.</p>	✓ 75 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.</p>	✓ 75 %
9	Augmentation du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p> <p>Le but poursuivi inclut la possibilité de placer les actions auprès d'un partenaire stratégique pour contrer une OPA hostile.</p>	✓ 77 %
10	Augmentation du capital conditionnel à but de financement	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11	Augmentation du capital conditionnel pour les plans d'intéressement	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.	✓ 73 %
12	Modification du plan d'intéressement en options	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 74 %
13	Approbation de l'émission d'instruments convertibles conformément au "Securities Purchase Agreement"	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le but poursuivi n'est pas compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✓ 81 %

OC Oerlikon Corporation

Assemblée générale ordinaire du 05.04.2022

Vote exécuté par Ethos 23.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Prof. Dr. Michael Süss en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate. Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	✓ 79 %
4.1.2	Réélection de M. Paul Adams	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.3	Réélection de M. Jürg Fedier	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
4.1.4	Réélection de Mme Irina Matveeva	POUR	POUR	POUR		✓ 75 %
4.1.5	Réélection de M. Alexey V. Moskov	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
4.1.6	Réélection de M. Gerhard Pegam	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
4.2	Election de M. Zhenguo Yao	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.1.1	Réélection de M. Paul Adams au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
5.1.2	Réélection de M. Alexey V. Moskov au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
5.1.3	Réélection de M. Gerhard Pegam au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
5.2.1	Election de Mme Irina Matveeva au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
5.2.2	Election de M. Zhenguo Yao au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de M. Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 70 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive.	✓ 71 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
11	Vote contraignant sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
12	Vote contraignant rétrospectif on the total variable remuneration de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 92 %

Orascom Development

Assemblée générale ordinaire du 10.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires. La société est en situation de perte de capital.	✓
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de Dr. Franz Egle	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.2	Réélection de M. Jürgen Fischer	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.3	Réélection de M. Naguib S. Sawiris	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.4	Réélection de Dr. Eskandar Tooma	POUR	POUR	POUR		✓
6.1.5	Réélection de M. Amine Omar Tazi-Riffi	POUR	POUR	POUR		✓
6.2	Election de Mme Maria Rioumine	POUR	POUR	POUR		✓
6.3	Election de M. Naguib S. Sawiris en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
6.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.4.1	Réélection de M. Naguib S. Sawiris au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.4.2	Réélection de M. Jürgen Fischer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et la transparence du rapport de rémunération est très insuffisante.	✓
6.4.3	Réélection de Dr. Eskandar Tooma au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓
6.5	Election de Mme Barbara Merz Wipfli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
6.6	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
7	Augmentation et renouvellement du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.	✓

Orell Füssli

Assemblée générale ordinaire du 11.05.2022

Vote exécuté par Ethos 02.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Martin Folini en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.2	Réélection de Mme Mirjana Blume	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de M. Dieter Widmer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Dr. oec. Thomas Moser	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de Dr. Luka Müller	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de M. Johannes Schaede	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de Dr. Martin Folini au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2.2	Réélection de Dr. oec. Thomas Moser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.4	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 93 %
5.3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

Orior

Assemblée générale ordinaire du 05.04.2022

Vote exécuté par Ethos 28.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Rolf U. Sutter en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.b	Réélection de Dr. Markus R. Neuhaus	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.c	Election de M. Remo Brunschwiler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.d	Réélection de Mme Monika Friedli-Walser	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.e	Réélection de M. Walter Lüthi	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.f	Réélection de Mme Monika Schüpbach	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.g	Réélection de M. Markus Vögeli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.a	Réélection de Mme Monika Friedli-Walser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.2.b	Réélection de M. Rolf U. Sutter au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.c	Réélection de M. Walter Lüthi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.4	Réélection de Dr. René Schwarzenbach en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Modifications des statuts	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Partners Group

Assemblée générale ordinaire du 25.05.2022

Vote exécuté par Ethos 17.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
5.1	Vote contraignant sur la rémunération à court terme du conseil d'administration pour le mandat 2022/2023	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération des administrateurs non exécutifs est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
5.2	Vote contraignant sur la rémunération à long terme attribuée au conseil d'administration pendant le mandat 2021/2022	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
5.3	Vote contraignant sur les autres rémunérations du conseil d'administration pour le mandat 2021/2022	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération des membres exécutifs du conseil (qui ne font pas partie de la direction générale) est excessive.	✓ 94 %
5.4	Vote contraignant sur la rémunération variable à court terme de la direction générale pour 2023	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération à court-terme du CEO est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
5.5	Vote contraignant sur la rémunération à long terme attribuée à la direction générale en 2021	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
5.6	Vote contraignant sur les autres rémunérations de la direction générale pour 2021	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.7	Vote contraignant sur la rémunération variable à long terme de l'ancienne direction générale pour 2021	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Steffen Meister (exécutif) en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse.	✓ 90 %
6.1.2	Réélection de Dr. Marcel Erni (exécutif)	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.3	Réélection de M. Alfred Gantner (exécutif)	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.4	Réélection de M. Joseph P. Landy	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.5	Election de Mme Anne Lester	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.6	Réélection de Dr. Martin Strobel	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6.1.7	Réélection de M. Urs Wietlisbach (exécutif)	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.1.8	Election de Mme Flora Zhao	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Elections au comité de rémunération					
6.2.1	Election de Mme Flora Zhao en tant que membre et présidente du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2.2	Election de Mme Anne Lester au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.3	Réélection de Dr. Martin Strobel au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
6.3	Réélection de Hotz & Goldmann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 84 %

Peach Property Group

Assemblée générale ordinaire du 20.05.2022

Vote exécuté par Ethos 09.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 75 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Décharge de M. Reto Garzetti	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Décharge de M. Peter Bodmer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Décharge de Dr. Christian de Prati	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Décharge de M. Kurt Hardt	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Décharge de M. Klaus Schmitz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Décharge de Dr. Thomas Wolfensberger (CEO)	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.7	Décharge de Dr. Marcel Kucher (CFO/COO jusqu'en mai 2021)	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.8	Décharge de M. Thorsten Arsan (CFO depuis juin 2021)	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.9	Décharge de Dr. Andreas Steinbauer (Head of Letting and Sales)	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Augmentation du capital par augmentation de la valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.a	Augmentation du capital conditionnel	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis. En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis. La dilution due aux augmentations de capital sans droits préférentiels de souscription des trois dernières années est excessive.	✓ 72 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.b	Augmentation du capital conditionnel (solution alternative)	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme le POINT 5.2.a a été accepté par les actionnaires, le POINT 5.2.b n'a pas été soumis au vote.</p> <p>Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour les raisons suivantes:</p> <p>L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p> <p>La dilution due aux augmentations de capital sans droits préférentiels de souscription des trois dernières années est excessive.</p>	
5.3.a	Création d'un capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p> <p>La dilution due aux augmentations de capital sans droits préférentiels de souscription des trois dernières années est excessive.</p>	✓ 72 %
5.3.b	Création d'un capital autorisé (solution alternative)	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme le POINT 5.3.a a été accepté par les actionnaires, le POINT 5.3.b n'a pas été soumis au vote.</p> <p>Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour les raisons suivantes:</p> <p>L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement avec droit préférentiel de souscription, dépasse 33% du capital déjà émis.</p> <p>L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p>	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1.1	Réélection de M. Reto A. Garzetti	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 88 %
6.1.2	Réélection de M. Peter Bodmer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 91 %
6.1.3	Réélection de Dr. Christian De Prati	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0%).	✓ 86 %
6.1.4	Réélection de M. Kurt Hardt	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6.1.5	Réélection de M. Klaus Schmitz	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.2	Réélection de M. Reto A. Garzetti en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 82 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de Dr. Christian De Prati au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. De Prati au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 77 %
7.2	Réélection de M. Kurt Hardt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
7.3	Réélection de M. Klaus Schmitz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 98 %
9	Réélection de Dr. Daniel Ronzani en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 94 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions et d'administration du plan.	✓ 96 %

Phoenix Mecano

Assemblée générale ordinaire du 20.05.2022

Vote exécuté par Ethos 06.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 97 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Benedikt A. Goldkamp en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au comité d'audit. L'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). La gouvernance de la société est insatisfaisante et le dialogue avec les actionnaires est difficile ou n'aboutit pas aux résultats attendus. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 78 %
4.1.2	Réélection de Dr. oec. Florian Ernst	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 19 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 81 %
4.1.3	Réélection de Dr. iur. Martin Furrer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 19 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 77 %
4.1.4	Réélection de M. Ulrich Hocker	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 34 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 34 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il est l'administrateur indépendant principal (lead director) mais il a un conflit d'intérêt (durée de mandat de 34 ans).	✓ 78 %
4.1.5	Réélection de M. Beat M. Siegrist	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 19 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 82 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de Dr. iur. Martin Furrer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. iur. Furrer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 77 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.2.2	Réélection de M. Ulrich Hocker au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hocker au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %
4.2.3	Réélection de M. Beat M. Siegrist au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Siegrist au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 81 %
4.3	Réélection de M. Hans Rudi Alder en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président exécutif du conseil (qui ne fait pas partie de la direction générale) est excessive.	✓ 93 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Plazza

Assemblée générale ordinaire du 06.04.2022

Vote exécuté par Ethos 28.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Election de M. Peter Lehmann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
4.2	Réélection de M. Lauric Barbier	POUR	POUR	POUR		✓
4.3	Réélection de M. Martin Byland	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le comité n'ayant pas de président, Ethos le considère comme co-responsable de l'absence de femmes au sein du conseil et ne peut donc pas soutenir sa réélection.	✓
4.4	Réélection de M. Dominik Weber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le comité n'ayant pas de président, Ethos le considère comme co-responsable de l'absence de femmes au sein du conseil et ne peut donc pas soutenir sa réélection.	✓
4.5	Réélection de M. Felix Schmidheiny	POUR	POUR	POUR		✓
5	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.1	Réélection de M. Martin Byland au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Byland au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
5.2	Réélection de M. Dominik Weber au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Weber au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
7	Réélection de Bretschger Leuch Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
8	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓

Poenina Holding

Assemblée générale ordinaire du 30.05.2022

Vote exécuté par Ethos 17.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Dividende issu du bénéfice reporté	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Dividende issu des réserves d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 95 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Election de M. Diego Brüesch en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	✓ 98 %
4.2	Réélection de M. Willy Hüppi	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Réélection de M. Thomas Kellenberger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	✓ 95 %
4.4	Réélection de M. Urs Ledermann	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.5	Réélection de Mme Sarah Meier-Bieri	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de M. Urs Ledermann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Réélection de M. Willy Hüppi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Réélection de Mme Sarah Meier-Bieri au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Réélection de KBT Treuhand AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
8.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
8.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe du CEO est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 88 %
8.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9	Fusion entre Poenina Holding et Burkhalter Holding	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

PolyPeptide Group

Assemblée générale ordinaire du 26.04.2022

Vote exécuté par Ethos 12.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Modification des statuts : Changement de siège social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 97 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du résultat au bilan et sur le dividende					
4.1	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Peter Wilden	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%). Il a un conflit d'intérêt incompatible avec son rôle d'administrateur.	✓ 93 %
5.1.2	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (la société s'est engagée à investir jusqu'à USD 30 millions dans un fonds de capital-risque géré par NanoDimension, dont il est Senior Partner) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%). Il est l'administrateur indépendant principal (lead director), mais il n'est pas indépendant.	✓ 97 %
5.1.3	Réélection de Dr. Beat In-Albon	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.4	Réélection de Mme Jane Salik	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.5	Réélection de M. Erik Schropp	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.1.6	Réélection de Dr. Philippe A. Weber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%). Il est président du comité de nomination, l'indépendance du comité est insuffisante et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 93 %
5.2	Réélection de Dr. Peter Wilden en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Wilden au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de Dr. Philippe A. Weber au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Weber au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 88 %
5.3.2	Réélection de Dr. Peter Wilden au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Wilden au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
5.4	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.5	Réélection de ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur les honoraires de consulting du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Un administrateur non exécutif reçoit des honoraires de conseil de manière régulière.	✓ 83 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %

Private Equity Holding

Assemblée générale ordinaire du 02.06.2022

Vote exécuté par Ethos 24.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 99 %
3.1	Elections au conseil d'administration					
3.1.1	Réélection de Dr. Hans Baumgartner en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.	✓ 93 %
3.1.2	Réélection de M. Martin Eberhard	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3.1.3	Réélection de Dr. Petra Salesny	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle d'administrateur.	✓ 99 %
3.1.4	Réélection de M. Fidelis Götz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.2	Elections au comité de rémunération					
3.2.1	Réélection de M. Martin Eberhard au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3.2.2	Réélection de Dr. Petra Salesny au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Salesny au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
3.2.3	Réélection de M. Fidelis Götz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.3	Réélection de KBT Treuhand AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
	Rémunération du conseil d'administration					
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du délégué du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

PSP Swiss Property

Assemblée générale ordinaire du 31.03.2022

Vote exécuté par Ethos 17.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 61 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. rer. pol. Luciano Gabriel	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Réélection de Mme Corinne Denzler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de M. Adrian Dudle	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Réélection de Prof. Dr. iur. Peter Forstmoser	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Le POINT 5.4 n'a pas été soumis au vote, car le candidat a annoncé avant l'assemblée générale qu'il ne se représentait pas en tant que membre du conseil. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour les raisons suivantes:</p> <p>Il a 79 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	
5.5	Réélection de M. Henrik Saxborn	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de M. Josef Stadler	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Le POINT 5.6 n'a pas été soumis au vote, car le candidat a annoncé avant l'assemblée générale qu'il ne se représentait pas en tant que membre du conseil. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	
5.7	Réélection de M. Aviram Wertheim	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.8	Election de M. Mark Abramson	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Réélection de Dr. rer. pol. Luciano Gabriel en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Réélection de Prof. Dr. iur. Peter Forstmoser au comité de rémunération	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Le POINT 7.1 n'a pas été soumis au vote, car le candidat a annoncé avant l'assemblée générale qu'il ne se représentait pas en tant que membre du conseil. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. iur. Forstmoser au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p>	
7.2	Réélection de M. Adrian Dudle au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3	Réélection de M. Josef Stadler au comité de rémunération	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Le POINT 7.3 n'a pas été soumis au vote, car le candidat a annoncé avant l'assemblée générale qu'il ne se représentait pas en tant que membre du conseil. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Stadler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p>	
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
10	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Relief Therapeutics

Assemblée générale ordinaire du 31.05.2022

Vote exécuté par Ethos 20.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société est en situation de perte de capital.	✓ 91 %
4	Augmentation du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.	✓ 87 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 85 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
5.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 86 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.a	Réélection de Dr. Raghuram Selvaraju	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.1.b	Réélection de Dr. Thomas Plitz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.c	Réélection de Dr. Patrice P. Jean	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.d	Réélection de M. Paolo Galfetti	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (Président, Relief Europe).	✓ 93 %
6.1.e	Réélection de Mme Michelle Lock	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de Dr. Raghuram Selvaraju en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.3.a	Réélection de Dr. Raghuram Selvaraju au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent, la transparence du rapport de rémunération est très insuffisante et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 90 %
6.3.b	Réélection de Dr. Thomas Plitz au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent, la transparence du rapport de rémunération est très insuffisante et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.4	Réélection de M. Thomas Hua en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.5	Réélection de Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Relief Therapeutics

Assemblée générale extraordinaire du 28.01.2022

Vote exécuté par Ethos 14.01.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Election de Mme Michelle Lock	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Vote contraignant sur la rémunération totale du conseil d'administration pour le mandat 2021/2022	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 86 %
3	Modifications des statuts					
3.a	Modification de l'article 2 : But	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.b	Modification de l'article 3a bis : Capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
3.c	Modification de l'article 3b : Capital conditionnel	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
3.d	Modification de l'article 15 : Décisions importantes	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits et les intérêts des actionnaires minoritaires.	✓ 97 %
3.e	Modification d'autres articles	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 98 %

Richemont

Assemblée générale ordinaire du 07.09.2022

Vote exécuté par Ethos 24.08.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4	Election d'un représentant des actionnaires "A" au conseil d'administration					
4.1	Résolution d'actionnaire: Election de M. Francesco Trapani en tant que représentant des actionnaires "A"	CONTRE	CONTRE	CONTRE		✗ 9 %
4.2	Contre-proposition du conseil: Election de Mme Wendy Luhabe en tant que représentante des actionnaires "A"	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Johann Rupert en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Réélection de M. Josua Malherbe	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil. Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 83 %
5.3	Réélection de M. Nikesh Arora	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Réélection de M. Clayton Brendish	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 75 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %
5.5	Réélection de M. Jean-Blaise Eckert	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 85 %
5.6	Réélection de M. Burkhardt Grund	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CFO).	✓ 97 %
5.7	Réélection de Dr. Keyu Jin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Sa déclaration dans un journal suisse sur la violation des droits humains dans la région du Xinjiang peut être en contradiction avec la propre déclaration de Richemont sur les droits humains.	✓ 98 %
5.8	Réélection de M. Jérôme Lambert	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 97 %
5.9	Réélection de Mme Wendy Luhabe	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.10	Réélection de M. Jeff Moss	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.11	Réélection de Dr. Vesna Nevistic	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.12	Réélection de M. Guillaume Pictet	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.13	Réélection de Mme Maria Ramos	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.14	Réélection de M. Anton Rupert	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.15	Réélection de M. Patrick Thomas	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 75 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
5.16	Réélection de Mme Jasmine Whitbread	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.17	Résolution d'actionnaire: Election de M. Francesco Trapani en tant que membre du conseil	CONTRE	CONTRE	CONTRE		✗ 10 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Clayton Brendish au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Brendish au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 94 %
6.2	Réélection de Dr. Keyu Jin au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Jin au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
6.3	Réélection de M. Guillaume Pictet au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
6.4	Réélection de Mme Maria Ramos au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 29 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 81 %
8	Réélection de Etude Gampert, Demierre, Moreno en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 97 %
9.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 74 %
10	Résolution d'actionnaire: taille minimum du conseil et droit à la représentation	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution paraît adéquate au vu de la double classe d'actions, ainsi que de la taille de la société et de son conseil d'administration.	✗ 18 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11	Résolution d'actionnaire: représentation des classes d'actions	CONTRE	CONTRE	CONTRE		✗ 17 %

Rieter

Assemblée générale ordinaire du 07.04.2022

Vote exécuté par Ethos 28.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Hans-Peter Schwald	POUR	POUR	POUR		✓ 62 %
5.2	Réélection de M. Peter Spuhler	POUR	POUR	POUR		✓ 59 %
5.3	Réélection de M. Roger Baillod	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
5.4	Réélection de M. Bernhard Jucker	POUR	POUR	POUR		✓ 62 %
5.5	Réélection de M. Carl Illi	POUR	POUR	POUR		✓ 65 %
5.6	Election de Mme Sarah Kreienbühl	POUR	POUR	POUR		✓ 67 %
5.7	Election de M. Daniel Grieder	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
6	Réélection de M. Bernhard Jucker en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 62 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Hans-Peter Schwald au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 61 %
7.2	Réélection de M. Bernhard Jucker au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 62 %
7.3	Election de Mme Sarah Kreienbühl au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 66 %
8	Réélection de M. Ulrich B. Mayer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 38 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 92 %
10	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %

Romande Energie

Assemblée générale ordinaire du 24.05.2022

Vote exécuté par Ethos 16.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Election de Prof. Dr. Guy Mustaki	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.1	Réélection de M. Stéphane Gard	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.2	Réélection de M. Nicolas Fulpius	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.3	Réélection de M. Alphonse-Marie Veuthey	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Désignation de Mme Anne Bobillier au Conseil d'administration par le Conseil d'Etat du canton de Vaud	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4.4	Renouvellement du mandat de Mme Paola Ghillani et Dr. François Vuille au Conseil d'administration par le Conseil d'Etat du canton de Vaud	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4.5	Réélection de Prof. Dr. Guy Mustaki en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.6	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.6.1	Réélection de Mme Anne Bobillier au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle n'est pas indépendant (représentante d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 92 %
4.6.2	Réélection de M. Olivier Gfeller au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.6.3	Réélection de M. Alphonse-Marie Veuthey au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.7	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.8	Réélection de M. Gabriel Cottier en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Santhera Pharmaceuticals

Assemblée générale extraordinaire du 29.11.2022

Vote exécuté par Ethos 18.11.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Augmentation de capital ordinaire	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
2	Augmentation et renouvellement du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.</p> <p>La dilution due aux augmentations de capital sans droits préférentiels de souscription des trois dernières années est excessive.</p> <p>Le but poursuivi inclut la possibilité de placer les actions auprès d'un partenaire stratégique pour contrer une OPA hostile.</p>	✓ 84 %
3	Augmentation du capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p>	✓ 65 %

Santhera Pharmaceuticals

Assemblée générale ordinaire du 30.06.2022

Vote exécuté par Ethos 22.06.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2.a	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2.b	Transfert de réserves d'apport en capital à la réserve libre	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 75 %
4.a	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il existe un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité (« going concern »).	✓ 85 %
4.b	Décharge aux membres de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il existe un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité (« going concern »).	✓ 85 %
5	Augmentation et renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
6	Réduction du capital par réduction de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.a	Réélection de M. Elmar Schnee	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Le POINT 7.a n'a pas été soumis au vote des actionnaires, car M. Schnee a annoncé 3 jours avant l'AG qu'il ne se représenterait pas à réélection. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante :</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	
7.b	Réélection de M. Philipp Gutzwiller	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
7.c	Réélection de Dr. Thomas Meier	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.d	Réélection de Dr. Patrick Vink	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
7.e	Réélection de M. Elmar Schnee en tant que président du conseil d'administration	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Le POINT 7.e n'a pas été soumis au vote des actionnaires, car M. Schnee a annoncé 3 jours avant l'AG qu'il ne se représenterait pas à réélection. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante :</p> <p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Schnee au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.</p>	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.f	Proposition du conseil d'administration non inscrite à l'ordre du jour : Election de Dr. Thomas Meier en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Cette proposition a été annoncée 3 jours avant l'AG, ce qui est insuffisant pour que les actionnaires votent en connaissance de cause.	✓ 81 %
8	Elections au comité de rémunération					
8.a	Réélection de M. Elmar Schnee au comité de rémunération	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Le POINT 8.a n'a pas été soumis au vote des actionnaires, car M. Schnee a annoncé 3 jours avant l'AG qu'il ne se représenterait pas à réélection. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante : Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Schnee au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
8.b	Réélection de Dr. Patrick Vink au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
8.c	Proposition du conseil d'administration non inscrite à l'ordre du jour : Election de Dr. Thomas Meier au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Cette proposition a été annoncée 3 jours avant l'AG, ce qui est insuffisant pour que les actionnaires votent en connaissance de cause.	✓ 78 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 78 %
10.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 78 %
10.b	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 82 %
10.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 78 %
11	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
12	Réélection de Dr. Balthasar Settelen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Schaffner

Assemblée générale ordinaire du 10.01.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Approbation d'un remboursement d'apport de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de M. Urs Kaufmann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.b	Réélection de M. Philipp Buhofer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.c	Réélection de M. Gerhard Pegam	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.d	Réélection de Mme Andrea Tranel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.a	Réélection de M. Philipp Buhofer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.b	Réélection de M. Urs Kaufmann au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 91 %
4.3	Réélection de M. Jean-Claude Cattin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %

Schindler

Assemblée générale ordinaire du 22.03.2022

Vote exécuté par Ethos 11.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Vote contraignant sur la rémunération variable du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération des membres exécutifs du conseil (qui ne font pas partie de la direction générale) est excessive.	✓ 85 %
4.2	Vote contraignant sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 86 %
4.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 97 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Silvio Napoli en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est également CEO et le cumul des fonctions est permanent. Il préside le comité de nomination.	✓ 89 %
5.2	Election de Mme Petra Winkler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (General Counsel).	✓ 93 %
5.3.1	Réélection de M. Alfred N. Schindler	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.3.2	Réélection de Prof. Dr. Pius Baschera	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.3.3	Réélection de M. Erich Ammann	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est considéré comme exécutif par la société. Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse. Il siège au comité d'audit. L'indépendance du conseil est insuffisante (15.4%).	✓ 87 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3.4	Réélection de M. Luc Bonnard	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 38 ans, consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (15.4%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 87 %
5.3.5	Réélection de M. Patrice Bula	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3.6	Réélection de Prof. Dr. Monika Büttler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.7	Réélection de Mme Orit Gadiesh	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle n'est pas indépendante (ancienne membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (15.4%).	✓ 93 %
5.3.8	Réélection de M. Adam Keswick	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (15.4%).	✓ 87 %
5.3.9	Réélection de M. Günter Schäuble	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse. L'indépendance du conseil est insuffisante (15.4%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 90 %
5.3.10	Réélection de M. Tobias B. Staehelin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (Head of Human Resources).	✓ 93 %
5.3.11	Réélection de Mme Carole Vischer	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5.4	Elections au comité de rémunération					
5.4.1	Réélection de Prof. Dr. Pius Baschera au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 17 ans) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 89 %
5.4.2	Réélection de M. Patrice Bula au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.4.3	Réélection de M. Adam Keswick au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Keswick au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
5.5	Réélection de Dr. Adrian von Segesser en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Schlatter

Assemblée générale ordinaire du 03.05.2022

Vote exécuté par Ethos 25.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires. La taille du conseil d'administration reste inférieure à 4 membres de manière durable.	✓
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de M. Michael Hauser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Il est président du comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants. Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 98 %
4.1.b	Réélection de M. Ruedi Huber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.c	Réélection de M. Paul Zumbühl	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 15 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 98 %
4.2	Réélection de M. Paul Zumbühl en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Zumbühl au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.a	Réélection de M. Michael Hauser au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hauser au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
4.3.b	Réélection de M. Paul Zumbühl au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Zumbühl au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
4.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 59 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.5	Réélection de KBT Treuhand AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.a	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Schweiter Technologies

Assemblée générale ordinaire du 06.04.2022

Vote exécuté par Ethos 23.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Discours du président	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Bilan de l'année 2021	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 81 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de Dr. Heinz O. Baumgartner	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1.2	Réélection de Dr. Daniel Bossard	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.3	Réélection de Mme Vanessa Frey	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.4	Réélection de Dr. Jacques Sanche	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.5	Réélection de M. Lars van der Haegen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.6	Réélection de M. Stephan Widrig	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.7	Réélection de M. Beat M. Siegrist en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Elections au comité de rémunération					
7.2.1	Réélection de Dr. Jacques Sanche au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
7.2.1	Réélection de Mme Vanessa Frey au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2.3	Election de Dr. Daniel Bossard au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Sensirion Holding

Assemblée générale ordinaire du 16.05.2022

Vote exécuté par Ethos 03.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
2	Emploi du bénéficiaire	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Moritz Lechner en tant que membre et co-président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.2	Réélection de Dr. Felix Mayer en tant que membre et co-président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.3	Réélection de Mme Ricarda Demarmels	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.4	Réélection de M. François Gabella	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.5	Réélection de Dr. Anja König	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de Dr. Franz Studer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 87 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de Dr. Moritz Lechner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
4.2.2	Réélection de Dr. Felix Mayer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 24 ans, diverses raisons) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 75 %
4.2.3	Election de M. François Gabella au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.4	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération des co-présidents du conseil est significativement supérieures à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 93 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif on the short-term remuneration de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %

SF Urban Properties

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2022

Vote exécuté par Ethos 31.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Dividende issu des réserves d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.a	Réélection de Dr. Hans-Peter Bauer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.b	Réélection de M. Andreas Hämmerli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.c	Réélection de M. Christian Perschak	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.d	Réélection de Mme Carolin Schmäuser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle n'est pas indépendante (durée de mandat de 15 ans et employée chez Swiss Finance & Property Deutschland GmbH) et l'indépendance du conseil est insuffisante (40.0%).	✓ 91 %
6.1.e	Réélection de M. Alexander Vögele en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Elections au comité de rémunération					
6.2.a	Réélection de M. Andreas Hämmerli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.b	Réélection de M. Christian Perschak au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.4	Réélection de M. Pablo Bünger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de Swiss Finance & Property Funds AG en tant qu'asset manager	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

SFS Group

Assemblée générale ordinaire du 27.04.2022

Vote exécuté par Ethos 13.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2.4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.a	Réélection de M. Niklaus Huber	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.b	Réélection de M. Urs Kaufmann	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5.c	Réélection de M. Thomas Oetterli en tant que membre et élection en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.d	Réélection de Mme Bettina Stadler	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.e	Réélection de Mme Manuela Suter	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.f	Réélection de M. Jörg Walther	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.g	Election de Dr. Peter Bauschatz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.a	Réélection de M. Niklaus Huber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.b	Réélection de M. Urs Kaufmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.c	Election de M. Thomas Oetterli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Bürki Bolt Rechtsanwältin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 29 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %

SFS Group

Assemblée générale extraordinaire du 31.01.2022

Vote exécuté par Ethos 14.01.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Création d'un capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

SGS

Assemblée générale ordinaire du 29.03.2022

Vote exécuté par Ethos 17.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Calvin Grieder	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.2	Réélection de Dr. Sami Atiya	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de M. Paul Desmarais Jr.	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.4	Réélection de M. Ian Gallienne	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
4.1.5	Réélection de M. Tobias Hartmann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de M. Shelby R. du Pasquier	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.7	Réélection de Mme Kory Sorenson	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.8	Réélection de Mme Janet S. Vergis	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.9	Election de Mme Phyllis Ka Yan Cheung	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.1	Réélection de M. Calvin Grieder en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de Dr. Sami Atiya au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3.2	Réélection de M. Ian Gallienne au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
4.3.3	Réélection de Mme Kory Sorenson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de Jeandin & Defacqz en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Siegfried

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2022

Vote exécuté par Ethos 31.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Réduction du capital par remboursement de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Augmentation et renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✗ 59 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	"La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
5.2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de Mme Isabelle Welton	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.2	Réélection de M. Colin Bond	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.3	Réélection de Prof. Dr. Wolfram Carius	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.4	Réélection de Dr. iur. Andreas Casutt	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.5	Réélection de Dr. iur. Martin Schmid	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2.1	Election de Dr. Alexandra Brand	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2.2	Election de Dr. iur. Beat R. Walti	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de Dr. iur. Andreas Casutt en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.4	Elections au comité de rémunération					
6.4.1	Réélection de Mme Isabelle Welton au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 69 %
6.4.2	Réélection de Dr. iur. Martin Schmid au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 71 %
6.4.3	Election de Dr. iur. Beat R. Walti au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Réélection de M. Rolf Freiermuth en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 102 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 82 %

SIG Group

Assemblée générale ordinaire du 07.04.2022

Vote exécuté par Ethos 23.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 83 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Un administrateur non exécutif peut recevoir des honoraires de conseil dont les montants sont trop élevés. Sa rémunération prévue est donc significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 88 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Andreas Umbach	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.2	Réélection de Prof. Dr. Werner J. Bauer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.3	Réélection de M. Wah-Hui Chu	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.4	Réélection de Mme Colleen A. Goggins	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.5	Réélection de Dr. Mariel Hoch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.6	Réélection de M. Abdallah Al Obeikan	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.7	Réélection de Mme Martine Snels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.8	Réélection de M. Matthias Währen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.9	Election de M. Laurens Last	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de M. Andreas Umbach en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Elections au comité de rémunération					
6.3.1	Réélection de M. Wah-Hui Chu au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.3.2	Réélection de Mme Colleen A. Goggins au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3.3	Réélection de Dr. Mariel Hoch au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7	Modification des statuts : Raison sociale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Modification des statuts : Capital autorisé et conditionnel	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
9	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Sika

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2022

Vote exécuté par Ethos 30.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1-4.2	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Paul J. Hälgi	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.2	Réélection de M. Victor Balli	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.3	Réélection de M. Justin Howell	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de Mme Monika Ribar	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de M. Paul Schuler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de M. Thierry F.J. Vanlancker	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2.1	Election de Mme Lucrèce Foufopoulos-De Ridder	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 96 %
4.2.2	Election de Mme Gordana Landen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de Dr. Paul J. Hälgi en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.4.1	Réélection de M. Justin Howell au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4.2	Réélection de M. Thierry F.J. Vanlancker au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4.3	Election de Mme Gordana Landen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Election de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.6	Réélection de M. Jost Windlin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Sika

Assemblée générale extraordinaire du 25.01.2022

Vote exécuté par Ethos 13.01.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Augmentation du capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

SKAN Group

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2022

Vote exécuté par Ethos 28.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Gert Thoenen en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 15 ans, consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%).	✓ 96 %
4.1.2	Réélection de M. Oliver Baumann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.3	Réélection de Mme Cornelia Gehrig	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de M. Thomas Huber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 97 %
4.1.5	Réélection de Dr. Beat E. Lüthi	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Réélection de M. Gregor Plattner	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.7	Réélection de M. Patrick Schär	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.1.1	Réélection de Dr. Beat E. Lüthi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.2	Réélection de Dr. Gert Thoenen au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Thoenen au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
5.1.3	Réélection de M. Oliver Baumann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le président du conseil d'administration reçoit des honoraires de conseil.	✓ 97 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le président du conseil d'administration peut recevoir des honoraires de conseil dont les montants sont trop élevés.	✓ 97 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 97 %
9	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10	Réélection de v.FISCHER Recht AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

SoftwareOne Holding

Assemblée générale ordinaire du 05.05.2022

Vote exécuté par Ethos 25.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. oec. Daniel von Stockar	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.2	Réélection de M. José Alberto Duarte	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.3	Réélection de M. Timo Ihamuotila	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.4	Réélection de Dr. iur. Peter Kurer	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.1.5	Réélection de Mme Marie-Pierre Rogers	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.6	Réélection de Prof. Dr. iur. Isabelle Romy	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.1.7	Réélection de M. Adam Warby	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.1.8	Election de M. Jim Freeman	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Réélection de Dr. oec. Daniel von Stockar en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de Mme Marie-Pierre Rogers au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.3.2	Réélection de Dr. iur. Peter Kurer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.3.3	Réélection de Dr. oec. Daniel von Stockar au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.3.4	Réélection de M. Adam Warby au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.4	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %

Sonova

Assemblée générale ordinaire du 15.06.2022

Vote exécuté par Ethos 03.06.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 83 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4	Modification des statuts : Taille du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Robert F. Spoerry en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
5.1.2	Réélection de Mme Stacy Enxing Seng	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.3	Réélection de Mme Lynn Bleil	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.4	Réélection de M. Gregory Behar	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5.1.5	Réélection de Dr. Lukas Braunschweiler	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.1.6	Réélection de M. Roland Diggelmann	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.7	Réélection de M. Ronald van der Vis	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.1.8	Réélection de Dr. Jinlong Wang	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.9	Réélection de M. Adrian Widmer	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Election de Mme Julie Tay	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de Mme Stacy Enxing Seng au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.3.2	Réélection de Dr. Lukas Braunschweiler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.3.3	Réélection de M. Roland Diggelmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
7.1	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Diminution et renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

Spexis

Assemblée générale ordinaire du 26.04.2022

Vote exécuté par Ethos 13.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires. La société est en situation de perte de capital.	✓
4	Augmentation du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les autorisations actuelles d'augmenter le capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, qui dépassent déjà les limites d'Ethos, sont suffisantes pour couvrir les besoins en capital de la société à court terme.	✓
5	Augmentation du capital conditionnel pour les obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les autorisations actuelles d'augmenter le capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, qui dépassent déjà les limites d'Ethos, sont suffisantes pour couvrir les besoins en capital de la société à court terme.	✓
6	Augmentation du capital conditionnel pour la participation des employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.	✓
7	Elections au conseil d'administration					
7.a	Réélection de Dr. Jeffrey D. Wager en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est également CEO et le cumul des fonctions n'est pas de très courte durée.	✓
7.b	Réélection de Dr. Dennis A. Ausiello	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓
7.c	Réélection de M. Bernard Bollag	POUR	POUR	POUR		✓
7.d	Réélection de Dr. Robert W. Clarke	POUR	POUR	POUR		✓
7.e	Réélection de Dr. Dan Hartman	POUR	POUR	POUR		✓
7.f	Réélection de Dr. Kuno Sommer	POUR	POUR	POUR		✓
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
9	Réélection de M. Marius Meier en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
10	Elections au comité de rémunération					
10.a	Election de Dr. Dennis A. Ausiello au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Ausiello au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
10.b	Réélection de Dr. Robert W. Clarke au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.c	Réélection de Dr. Kuno Sommer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
11	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
11.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe en espèces du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
11.b	Vote contraignant prospectif sur les options pour le conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓
11.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération en espèces de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La hausse proposée de la rémunération fixe par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée. L'information fournie est insuffisante.	✓
11.d	Vote contraignant prospectif sur les options pour la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions du plan ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓

St.Galler Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2022

Vote exécuté par Ethos 29.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Explications sur le rapport annuel, les comptes consolidés et les comptes annuels	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels et les comptes consolidés	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel et des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Approbation des comptes annuels de St. Galler Kantonalbank AG	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au conseil d'administration et au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Roland Ledergerber en tant que membre du conseil d'administration et éléction en tant que nouveau président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2	Réélection de Prof. Dr. Manuel Ammann	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.3	Réélection de Prof. Dr. Andrea Cornelius	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de Mme Claudia Gietz Viehweger en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.5	Réélection de M. Kurt Rüegg en tant que membre du conseil d'administration et éléction en tant que nouveau membre du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.6	Réélection de Dr. Adrian Rüesch en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.7	Réélection de M. Hans Wey	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.8	Réélection de Rohner Thurnherr Wiget & Partner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 27 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %
8	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

Stadler Rail

Assemblée générale ordinaire du 05.05.2022

Vote exécuté par Ethos 28.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Peter Spuhler	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2	Réélection de M. Hans-Peter Schwald	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 33 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 89 %
4.3	Réélection de Mme Barbara Egger-Jenzer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de Dr. rer. pol. Christoph Franz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de M. Wojciech Kostrzewa	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Réélection de Mme Doris Leuthard	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.7	Réélection de M. Kurt Rüegg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 87 %
4.8	Election de Prof. Dr. rer. pol. Stefan Asenkerschbaumer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Réélection de M. Peter Spuhler en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Mme Barbara Egger-Jenzer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de Dr. rer. pol. Christoph Franz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de M. Peter Spuhler au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions exécutives dans la société.	✓ 88 %
6.4	Réélection de M. Hans-Peter Schwald au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Schwald au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 89 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8	Réélection de M. Ulrich B. Mayer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Starrag Group

Assemblée générale ordinaire du 23.04.2022

Vote exécuté par Ethos 11.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 93 %
2	Décision sur l'emploi du résultat et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓ 97 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓ 97 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 76 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 91 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 94 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Walter Fust	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 34 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 81 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
5.1.2	Réélection de M. Adrian Stürm	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.3	Réélection de M. Michael Hauser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 93 %
5.1.4	Election de M. Christian Androschin	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.5	Election de M. Bernhard Iseli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de M. Michael Hauser en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hauser au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
5.3	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3.1	Réélection de M. Walter Fust au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Fust au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 94 %
5.3.2	Election de M. Bernhard Iseli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 41 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
5.5	Réélection de M. Jürg Jakob en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Straumann

Assemblée générale ordinaire du 05.04.2022

Vote exécuté par Ethos 24.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Modification des statuts (fractionnement d'actions)	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 96 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de M. Gilbert Achermann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
7.2	Réélection de M. Marco Gadola	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%).	✓ 65 %
7.3	Réélection de M. Juan-José Gonzalez	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.4	Réélection de Dr. Beat E. Lüthi	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
7.5	Réélection de Mme Petra Rumpf	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
7.6	Réélection de Dr. Thomas Straumann	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
7.7	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.8	Election de Mme Nadia Tarolli Schmidt	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1	Réélection de Dr. Beat E. Lüthi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
8.2	Réélection de Mme Regula Wallimann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.3	Réélection de M. Juan-José Gonzalez au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.4	Election de Mme Nadia Tarolli Schmidt au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de NEOVIUS AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Sulzer

Assemblée générale ordinaire du 06.04.2022

Vote exécuté par Ethos 28.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Suzanne Thoma en tant que membre et élection en tant que présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.1	Réélection de Mme Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.2	Réélection de Dr. Matthias Bichsel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.3	Réélection de M. Mikhail Lifshitz	RETIRÉE	POUR	● POUR	Le POINT 5.2.3 n'a pas été soumis au vote des actionnaires, car M. Lifshitz a annoncé un jour avant l'AG qu'il ne se représenterait pas à réélection.	
5.2.4	Réélection de M. David Metzger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.5	Réélection de M. Alexey V. Moskov	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3.1	Election de Mme Heike van de Kerkhof	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Le POINT 5.3.1 n'a pas été soumis au vote des actionnaires, car Mme van de Kerkhof a annoncé un jour avant l'AG qu'elle ne se présenterait pas à élection. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante: Elle exerce un nombre excessif de mandats.	
5.3.2	Election de M. Markus Kammüller	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1.1	Réélection de Mme Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	✓ 95 %
6.1.2	Réélection de Dr. Suzanne Thoma au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2.1	Election de Mme Heike van de Kerkhof au comité de rémunération	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Le POINT 6.2.1 n'a pas été soumis au vote des actionnaires, car Mme van de Kerkhof a annoncé un jour avant l'AG qu'elle ne se présenterait pas à l'élection. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme van de Kerkhof au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p>	
6.2.2	Election de M. Alexey V. Moskov au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Swatch Group

Assemblée générale ordinaire du 24.05.2022

Vote exécuté par Ethos 10.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 82 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration (pour les fonctions non exécutives)	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration (pour les fonctions exécutives)	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale des membres exécutifs du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 64 %
4.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 69 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Mme Nayla Hayek	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante. Elle exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (executive chairman).	✓ 74 %
5.2	Réélection de M. Ernst Tanner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 27 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 78 %
5.3	Réélection de Mme Daniela Aeschlimann	POUR	POUR	POUR		✓ 72 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Réélection de M. Georges N. Hayek Jr. (Nick)	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 76 %
5.5	Réélection de Prof. Dr. Claude Nicollier	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 78 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 78 %
5.6	Réélection de Dr. Jean-Pierre Roth	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 80 %
5.7	Réélection de Mme Nayla Hayek en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Hayek au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 74 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Mme Nayla Hayek au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 65 %
6.2	Réélection de M. Ernst Tanner au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Tanner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 74 %
6.3	Réélection de Mme Daniela Aeschlimann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 70 %
6.4	Réélection de M. Georges N. Hayek Jr. (Nick) au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 64 %
6.5	Réélection de Prof. Dr. Claude Nicollier au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Nicollier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 76 %
6.6	Réélection de Dr. Jean-Pierre Roth au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 77 %
7	Réélection de M. Bernhard Lehmann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 30 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 82 %

Swiss Life

Assemblée générale ordinaire du 22.04.2022

Vote exécuté par Ethos 08.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Rolf Dörig en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2	Réélection de M. Thomas Buess	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Réélection de Dr. Adrienne Corboud Fumagalli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Réélection de M. Ueli Dietiker	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.5	Réélection de Prof. Dr. Damir Filipovic	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.6	Réélection de Dr. Frank Keuper	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.7	Réélection de M. Stefan Loacker	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.8	Réélection de Prof. Dr. Henry M. Peter	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.9	Réélection de Dr. Martin Schmid	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.10	Réélection de Mme Franziska Tschudi Sauber	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.11	Réélection de Dr. Klaus Tschüscher	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.12	Election de Prof. Dr. Monika Bütler	POUR	POUR	POUR		✓ 77 %
	Elections au comité de rémunération					
5.13	Réélection de Dr. Martin Schmid au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.14	Réélection de Mme Franziska Tschudi Sauber au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.15	Réélection de Dr. Klaus Tschüscher au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
6	Réélection de M. Andreas Zürcher en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 85 %
8	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Swiss Prime Site

Assemblée générale ordinaire du 23.03.2022

Vote exécuté par Ethos 17.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Réduction du capital par diminution de la valeur nominale avec remboursement partiel aux actionnaires	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Changement de siège social	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Modifications des statuts					
7.1	Modification de l'article 9 al. 3 et 4 : seuils requis pour convoquer une EGM et inscrire un point à l'ordre du jour	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Modification des articles 8 ch. 4, 10 al. 5, et 34 : base pour adopter les résolutions concernant le rapport sur les questions non financières	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Modification de l'article 3 al. 3, 4 et 5 : apports en nature et reprises de biens	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Modification de l'article 3 al. 2 : conversion en actions au porteur	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9.1	Elections au conseil d'administration					
9.1.1	Réélection de M. Ton Büchner	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
9.1.2	Réélection de M. Christopher M. Chambers	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
9.1.3	Réélection de Mme Barbara A. Knoflach	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1.4	Réélection de Dr. Gabrielle Nater-Bass	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1.5	Réélection de M. Mario F. Seris	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.1.6	Réélection de M. Thomas Studhalter	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.1.7	Election de Mme Brigitte Walter	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Réélection de M. Ton Büchner en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
9.3	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.3.1	Réélection de M. Christopher M. Chambers au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
9.3.2	Réélection de Dr. Gabrielle Nater-Bass au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.3.3	Election de Mme Barbara A. Knoflach au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.4	Réélection de M. Paul Wiesli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

Swiss Re

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2022

Vote exécuté par Ethos 30.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
1.2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 89 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Sergio Ermotti as chairman and board member	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
5.1.2	Réélection de Dr. Renato Fässbind	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.3	Réélection de Mme Karen Gavan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de M. Joachim Oechslin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de Mme Deanna Ong	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de M. Jay Ralph	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.7	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.8	Réélection de M. Philip K. Ryan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.9	Réélection de M. Sir Paul Tucker	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.10	Réélection de M. Jacques de Vaucleroy	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.11	Réélection de Mme Susan L. Wagner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle d'administrateur.	✓ 91 %
5.1.12	Réélection de M. Larry Zimpleman	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Dr. Renato Fässbind au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2.2	Réélection de Mme Karen Gavan au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2.3	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2.4	Réélection de M. Jacques de Vaucleroy au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2.5	Election de Mme Deanna Ong au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>La rémunération d'un administrateur dépasse la moyenne de celle des membres de la direction générale sans justification adéquate.</p>	✓ 86 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p>	✓ 88 %
7	Modification des statuts					
7.1	Modification de l'article 14 al.3 : Membres et durée de fonction	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	Modification de l'article 17 : Délégation des tâches	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Swiss Steel Holding

Assemblée générale ordinaire du 26.04.2022

Vote exécuté par Ethos 19.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La situation financière de la société a été considérablement affectée négativement par de mauvais résultats successifs.	✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Jens Alder en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.b	Réélection de Dr. Svein Richard Brandtzæg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et rémunération et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 98 %
5.1.c	Election de M. Barend Fruithof	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important qui sera suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 99 %
5.1.d	Réélection de M. David Metzger	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.e	Réélection de M. Mario Rossi	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.f	Réélection de Dr. Michael Schwarzkopf	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.g	Election de M. Oliver Streuli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.h	Réélection de Mme Emese Weissenbacher	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 100 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.a	Réélection de M. Jens Alder au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.b	Réélection de Dr. Svein Richard Brandtzæg au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Brandtzæg au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
5.2.c	Election de M. Oliver Streuli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.d	Réélection de Dr. Michael Schwarzkopf au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Election de Adlegem Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 99 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 98 %

Swisscom

Assemblée générale ordinaire du 30.03.2022

Vote exécuté par Ethos 17.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Roland Abt	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Réélection de M. Alain Carrupt	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de M. Guus Dekkers	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de Dr. Frank Esser	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Dr. Barbara Frei-Spreiter	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.6	Réélection de Mme Sandra Lathion-Zweifel	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.7	Réélection de Mme Anna Mossberg	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.8	Réélection de M. Michael Rechsteiner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.9	Réélection de M. Michael Rechsteiner en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de Dr. Roland Abt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de Dr. Frank Esser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de Dr. Barbara Frei-Spreiter au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de M. Michael Rechsteiner au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de Dr. Renzo Simoni au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de Reber Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Swissquote

Assemblée générale ordinaire du 06.05.2022

Vote exécuté par Ethos 28.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Dr. Markus Dennler en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.b	Réélection de Dr. Monica Dell'Anna	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.c	Réélection de Dr. Beat Oberlin	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.d	Réélection de M. Jean-Christophe Pernollet	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.e	Réélection de M. Michael Ploog	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.f	Election de M. Paolo Buzzi	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.g	Election de Mme Demetra Kalogerou	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.a	Réélection de Dr. Beat Oberlin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
4.2.b	Réélection de Dr. Monica Dell'Anna au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.c	Election de Mme Demetra Kalogerou au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 87 %
4.4	Réélection de M. Juan Carlos Gil en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

TE Connectivity

Assemblée générale ordinaire du 09.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Elections au conseil d'administration					
1.a	Réélection de M. Terrence R. Curtin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 100 %
1.b	Réélection de M. Carol A. Davidson	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.c	Réélection de Mme Lynn A. Dugle	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.d	Réélection de Dr. William A. Jeffrey	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.e	Election de Mme Syaru Shirley Lin	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.f	Réélection de M. Thomas J. Lynch	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
1.g	Réélection de M. Heath A. Mitts	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CFO).	✓ 94 %
1.h	Réélection de M. Yong Nam	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.i	Réélection de M. Abhijit Y. Talwalkar	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 89 %
1.j	Réélection de M. Mark C. Trudeau	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.k	Réélection de Mme Dawn C. Willoughby	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.l	Réélection de Mme Laura H. Wright	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
2	Réélection de M. Thomas J. Lynch en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
3	Elections au comité de rémunération					
3.a	Réélection de M. Abhijit Y. Talwalkar au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Talwalkar au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 90 %
3.b	Réélection de M. Mark C. Trudeau au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.c	Réélection de Mme Dawn C. Willoughby au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Réélection de Dr. René Schwarzenbach en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels					
5.1	Approbation du rapport annuel 2020/21 (hors le rapport de rémunération et les comptes statutaires et consolidés)	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Approbation des comptes statutaires 2020/21	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Approbation des comptes consolidés 2020/21	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Réélection de Deloitte & Touche LLP en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Réélection de Deloitte AG en tant qu'auditeur en Suisse	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers AG en tant qu'auditeur spécial	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Vote consultatif sur la rémunération de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 95 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.</p>	✓ 98 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12	Approbation d'un remboursement d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
13	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
14	Renouvellement du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.	✗ 50 %
15	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
16	Approbation du renvoi de l'assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Quand le quorum est suffisant, le résultat des votes devrait être considéré comme représentatif de l'opinion des actionnaires. Il n'y a pas besoin de reporter l'assemblée.	✓ 62 %

Tecan

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2022

Vote exécuté par Ethos 28.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.a	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.b	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
	Elections au conseil d'administration					
4	Election de Mme Myra Eskes	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.a	Réélection de Dr. sc. nat. Lukas Braunschweiler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.b	Réélection de Dr. pharm. Oliver Fetzter	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.c	Réélection de M. Heinrich Fischer	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
5.d	Réélection de Dr. Karen Hübscher	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.e	Réélection de Dr. Christa Kreuzburg	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.f	Réélection de Dr. Daniel R. Marshak	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de Dr. sc. nat. Lukas Braunschweiler en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.a	Réélection de Dr. pharm. Oliver Fetzter au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.b	Réélection de Dr. Christa Kreuzburg au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.c	Réélection de Dr. Daniel R. Marshak au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.d	Election de Mme Myra Eskes au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 82 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées et les montants définitivement acquis après la période de performance ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	✓ 88 %
11	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✗ 53 %

Temenos

Assemblée générale ordinaire du 25.05.2022

Vote exécuté par Ethos 17.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président exécutif du conseil (qui ne fait pas partie de la direction générale) est excessive.	✓ 83 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 66 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Election de Mme Deborah Forster	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.2	Election de Mme Cecilia Hultén	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.1	Réélection de M. Andreas Andreades en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2.2	Réélection de M. Thibault de Tersant	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5.2.3	Réélection de M. Ian Cookson	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 75 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 86 %
5.2.4	Réélection de M. Erik Hansen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.5	Réélection de Dr. Peter Spenser	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.6	Réélection de Dr. Homaira Akbari	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2.7	Réélection de M. Maurizio Carli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.8	Réélection de M. James Benson	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Dr. Homaira Akbari au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
6.2	Réélection de Dr. Peter Spenser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Réélection de M. Maurizio Carli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
6.4	Réélection de M. James Benson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
6.5	Election de Mme Deborah Forster au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
7	Réélection de Perréard de Boccard SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

Tornos

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2022

Vote exécuté par Ethos 01.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Salutations du Président	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓
4	Réduction du capital par diminution de la valeur nominale avec remboursement partiel aux actionnaires	POUR	POUR	POUR		✓
5.1	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.2	Décharge aux membres de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. François Frôté	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 20 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	✓
6.2	Réélection de M. Michel Rollier	POUR	POUR	POUR		✓
6.3	Réélection de M. Walter Fust	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a 81 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p>	✓
6.4	Réélection de M. Till Fust	POUR	POUR	POUR		✓
7	Réélection de M. François Frôté en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Frôté au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.</p>	✓
8	Elections au comité de rémunération					
8.1	Réélection de M. François Frôté au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Frôté au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
8.2	Réélection de M. Michel Rollier au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
8.3	Réélection de M. Walter Fust au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Fust au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.4	Réélection de M. Till Fust au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
9	Réélection de M. Roland Schweizer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
11	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
11.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓
11.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.</p>	✓

TX Group

Assemblée générale ordinaire du 08.04.2022

Vote exécuté par Ethos 28.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Pietro P. Supino-Coninx en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est également CEO et le cumul des fonctions est permanent.	✓ 92 %
4.1.2	Réélection de M. Martin Kall	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien CEO) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%). Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate. Il est l'administrateur indépendant principal (lead director) mais il a un conflit d'intérêt (diverses raisons).	✓ 92 %
4.1.3	Réélection de Mme Pascale Bruderer	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.4	Réélection de Dr. Sverre Munck	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.5	Réélection de M. Konstantin Richter	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.6	Réélection de M. Andreas Schulthess	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.7	Réélection de M. Christoph Tonini	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien CEO) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%).	✓ 91 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Martin Kall au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kall au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
4.2.2	Réélection de M. Andreas Schulthess au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 91 %
4.2.3	Election de Mme Pascale Bruderer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.3	Réélection de Dr. Gabriela Wyss en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 98 %
5.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 90 %

U-blox

Assemblée générale extraordinaire du 21.11.2022

Vote exécuté par Ethos 09.11.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Elections au conseil d'administration					
1.1	Election de Mme Karin Sonnenmoser	POUR	POUR	POUR		✓
1.2	Election de Mme Elke Eckstein	POUR	POUR	POUR		✓

U-blox

Assemblée générale ordinaire du 20.04.2022

Vote exécuté par Ethos 05.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Réduction du capital par remboursement de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	POUR	POUR		✓ 66 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. André Müller en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de M. Ulrich Looser	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.3	Réélection de M. Markus Borchert	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.4	Réélection de M. Thomas Seiler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 90 %
5.5	Réélection de M. Jean-Pierre Wyss	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (Head of Production and Quality).	✓ 93 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Election de M. Ulrich Looser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
6.2	Réélection de M. Markus Borchert au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
7.1	Vote consultatif rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2	Vote consultatif rétrospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✓ 90 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
9	Réélection de KBT Treuhand AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

UBS

Assemblée générale ordinaire du 06.04.2022

Vote exécuté par Ethos 23.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
3	Vote consultatif sur la feuille de route climatique d'UBS	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas au moins 90% des émissions indirectes du domaine 3. L'entreprise a fixé un objectif de réduction des émissions de CO2e qui n'est pas certifié par la Science Based Target Initiative. Les objectifs de réduction d'émissions de CO2e ne couvrent pas l'ensemble des émissions directes et indirectes.	✓ 78 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'exposition d'UBS et les pertes de crédit de USD 860 millions de dollars dues à l'affaire Archegos révèlent de graves lacunes dans le système de gestion des risques de la société.	✓ 93 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Jeremy Anderson	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Réélection de Mme Claudia Böckstiegel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de M. William Dudley	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Réélection de M. Patrick Firmenich	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.5	Réélection de Prof. Dr. Fred Hu	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.6	Réélection de M. Mark Hughes	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.7	Réélection de Mme Nathalie Rachou	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.8	Réélection de Mme Julie G. Richardson	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.9	Réélection de Dr. Dieter Wemmer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.10	Réélection de Mme Jeanette Wong	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1	Election de M. Lukas Gähwiler	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2	Election de M. Colm Kelleher en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Elections au comité de rémunération					
8.1	Réélection de Mme Julie G. Richardson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2	Réélection de Dr. Dieter Wemmer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.3	Réélection de Mme Jeanette Wong au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 93 %
9.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 86 %
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 93 %
10.1	Réélection de ADB Altorfer Duss & Beilstein AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 94 %
11	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant du rachat est excessif au vu de la situation financière et des perspectives de la société.</p> <p>La capacité de payer du dividende est significativement péjorée par le rachat d'actions.</p>	✓ 95 %

V-Zug Holding

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2022

Vote exécuté par Ethos 19.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Oliver Riemenschneider	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Réélection de Prof. Dr. Annelies Häcki Buhöfer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de Mme Prisca Hafner	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de M. Tobias Knechtle	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de Mme Petra Rumpf	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Réélection de Dr. Jürg Werner	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2	Réélection de M. Oliver Riemenschneider en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de Mme Prisca Hafner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3.2	Réélection de Dr. Jürg Werner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.4	Réélection de Blum & Partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Valartis Group

Assemblée générale ordinaire du 17.05.2022

Vote exécuté par Ethos 02.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓
	Contre-proposition d'un actionnaire: dividende de CHF 0.5 par action	CONTRE	CONTRE	CONTRE		✗
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires. La taille du conseil d'administration reste inférieure à 4 membres de manière durable.	✓
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓
5.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe du CEO est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Gustav Stenbolt en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO). Il préside également le conseil de façon permanente et l'assemblée générale ne peut pas se prononcer séparément sur l'élection du président. L'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Réélection de M. Philipp LeibundGut	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions exécutives dans la société. L'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓
6.3	Réélection de M. Olivier Brunisholz	POUR	POUR	POUR		✓
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Philipp LeibundGut au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. LeibundGut au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Il exerce des fonctions exécutives dans la société.	✓
7.2	Réélection de M. Gustav Stenbolt au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Stenbolt au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Il exerce des fonctions exécutives dans la société (CEO).	✓
7.3	Réélection de M. Olivier Brunisholz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
8	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
9	Réélection de Martin Rechtsanwälte GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓

Valiant

Assemblée générale ordinaire du 18.05.2022

Vote exécuté par Ethos 09.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Markus Gygax en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.2	Réélection de Prof. Dr. Christoph B. Bühler	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.3	Réélection de Mme Barbara Artmann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.4	Réélection de Dr. Maya Bundt	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.5	Réélection de M. Roger Harlacher	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.6	Réélection de M. Ronald Trächsel	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 87 %
6.2.1	Election de Mme Marion Khüny	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2.2	Election de Dr. Roland Herrmann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de Dr. Maya Bundt au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2	Réélection de M. Markus Gygax au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.3	Réélection de M. Roger Harlacher au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9	Réélection de Tschümperlin Lötscher Schwarz AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Valora

Assemblée générale ordinaire du 06.04.2022

Vote exécuté par Ethos 28.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
3	Affectation du bénéfice disponible et de la réserve provenant d'apports en capital					
3.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves d'apports en capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée compte tenu de la situation financière de l'entreprise.	✓ 98 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 88 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 91 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Markus Bernhard	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 98 %
6.1.2	Réélection de Mme Insa Klasing	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.3	Réélection de M. Michael Kliger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.4	Réélection de Dr. Karin Schwab	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.5	Réélection de M. Felix Stinson	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.6	Réélection de M. Sascha Zahnd	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Election de M. Sascha Zahnd en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.3.1	Réélection de Mme Insa Klasing au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3.2	Réélection de M. Michael Kliger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3.3	Réélection de M. Sascha Zahnd au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.4	Réélection de Dr. Oscar Olano en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.5	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Varia US Properties

Assemblée générale ordinaire du 29.04.2022

Vote exécuté par Ethos 21.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Manuel Leuthold	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓
5.1.b	Réélection de M. Jaume Martos Sabater	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO Stoneweg SA).	✓
5.1.c	Réélection de M. Patrick Richard	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓
5.1.d	Réélection de M. Taner Alicehic	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle d'administrateur. Il a exercé des fonctions exécutives dans la société durant les trois dernières années et il siège au comité d'audit.	✓
5.1.e	Réélection de M. Stefan Buser	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.f	Réélection de M. Dany Roizman	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.g	Réélection de Dr. Beat Schwab	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.h	Réélection de M. Grégoire Baudin	POUR	POUR	POUR		✓
5.2	Réélection de M. Manuel Leuthold en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Leuthold au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.a	Réélection de M. Stefan Buser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.3.b	Réélection de Dr. Beat Schwab au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
5.5	Réélection de Buis Bürgi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓

VAT Group

Assemblée générale ordinaire du 17.05.2022

Vote exécuté par Ethos 04.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Décision sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Martin Komischke en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.2	Réélection de M. Urs Leinhäuser	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.3	Réélection de M. Karl Schlegel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Dr. Hermann Gerlinger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de Dr. Libo Zhang	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de M. Daniel Lippuner	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.7	Election de Mme Maria Heriz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de Dr. Martin Komischke au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
4.2.2	Election de M. Urs Leinhäuser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.3	Election de Dr. Hermann Gelinger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.4	Election de Dr. Libo Zhang au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Réélection de M. Roger Föhn en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 87 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
7.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Vaudoise Assurances

Assemblée générale ordinaire du 09.05.2022

Vote exécuté par Ethos 25.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Présentation du rapport annuel et des comptes	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Rapports de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel et des comptes statutaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Approbation des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de M. Philippe Hebeisen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	Réélection de Mme Chantal Balet Emery	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle siège au conseil d'administration depuis 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 99 %
7.3	Réélection de M. Martin Albers	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de M. Javier Fernandez-Cid	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.5	Réélection de Mme Eftychia Fischer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.6	Réélection de M. Peter Kofmel	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 100 %
7.7	Réélection de M. Cédric Moret	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.8	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de M. Philippe Hebeisen en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Elections au comité de rémunération					
9.1	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.2	Réélection de Mme Chantal Balet Emery au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Balet Emery au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
9.3	Election de M. Cédric Moret au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11	Réélection de ACTA Notaires et Associés en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Vetropack

Assemblée générale ordinaire du 20.04.2022

Vote exécuté par Ethos 06.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Vote contraignant sur l'augmentation de la rémunération totale du management exécutif pour 2022	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Sönke Bandixen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.2	Réélection de M. Claude R. Cornaz	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.3	Réélection de M. Pascal Cornaz	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.4	Réélection de Dr. oec. publ. Rudolf W. Fischer	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 22 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%).</p> <p>Il est président du comité de nomination et l'indépendance du comité est insuffisante.</p> <p>Il est président du comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.</p> <p>Il est président du comité de nomination et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 91 %
5.1.5	Réélection de M. Richard Fritschi	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.6	Réélection de M. Urs Kaufmann	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 91 %
5.1.7	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 16 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%).	✓ 95 %
5.1.8	Election de Dr. Diane Nicklas	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.1	Réélection de M. Claude R. Cornaz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.2.2	Réélection de Dr. oec. publ. Rudolf W. Fischer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. publ. Fischer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 90 %
5.2.3	Réélection de M. Richard Fritschi au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 17 ans) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 92 %
5.3	Election de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 27 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %

Vifor Pharma

Assemblée générale ordinaire du 26.04.2022

Vote exécuté par Ethos 13.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.a	Réélection de M. Jacques Theurillat en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.b	Réélection de Dr. Romeo Cerutti	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.c	Réélection de Dr. Michel Burnier	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.d	Réélection de Dr. Alexandre LeBeaut	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.e	Réélection de Dr. Sue Mahony	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.f	Réélection de Mme Åsa Riisberg	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.g	Réélection de Mme Kim Stratton	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2	Élections conditionnelles au conseil d'administration					
6.2.a	Election de M. Paul McKenzie en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.2.b	Election de M. Greg Boss	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.2.c	Election de M. John Levy	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.2.d	Election de Mme Joy Linton	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.2.e	Election de M. Markus Stämpfli	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.2.f	Election de Mme Elizabeth Walker	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.3	Elections au comité de rémunération					
6.3.a	Réélection de Dr. Sue Mahony au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.3.b	Réélection de Dr. Michel Burnier au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.3.c	Réélection de Dr. Romeo Cerutti au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.4	Élections conditionnelles au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.4.a	Election de M. Greg Boss au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.4.b	Election de Mme Joy Linton au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.4.c	Election de Mme Elizabeth Walker au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.5	Réélection de Walder Wyss AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %

Von Roll

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2022

Vote exécuté par Ethos 29.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓
3	Elections au conseil d'administration					
3.1.1	Réélection de Dr. rer. pol. Peter Kalantzis en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 15 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	✓
3.1.2	Réélection de M. Gerd Amtstätter	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a 79 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 15 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p> <p>Il est président du comité de nomination, l'indépendance du comité est insuffisante et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓
3.1.3	Réélection de M. Guido Egli	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 15 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	✓
3.1.4	Réélection de M. August François von Finck Jr.	POUR	POUR	POUR		✓
3.1.5	Réélection de Dr. Christian Hennerkes	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
3.2	Election de M. Gerhard Bruckmeier	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓
4	Elections au comité de rémunération					
4.1	Réélection de M. Gerd Amtstätter au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Amtstätter au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
4.2	Réélection de M. Guido Egli au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Egli au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
4.3	Réélection de M. August François von Finck Jr. au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
5	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
6	Réélection de Dr. Walter M. Müller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
7	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓
7.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓

Vontobel

Assemblée générale ordinaire du 06.04.2022

Vote exécuté par Ethos 28.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration et au comité de nomination et rémunération					
4.1	Réélection de M. Andreas Utermann en tant que membre et élection en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de M. Bruno Basler en tant que membre du conseil d'administration et membre du comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.3	Réélection de Dr. Maja Baumann en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de Dr. Elisabeth Bourqui en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de M. David Cole en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Réélection de Dr. Michael Halbherr en tant que membre du conseil d'administration et membre du comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.7	Réélection de M. Stefan Loacker en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.8	Réélection de Mme Clara C. Streit en tant que membre du conseil d'administration et membre du comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.9	Réélection de M. Björn Wettergren en tant que membre du conseil d'administration et membre du comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Réélection de Vischer AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 39 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %
7.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.6	Vote contraignant rétrospectif sur un montant supplémentaire pour la rémunération variable à long terme 2018 de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %

VP Bank

Assemblée générale ordinaire du 29.04.2022

Vote exécuté par Ethos 19.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration, de la direction générale et de l'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Mme Ursula Lang	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.1	Election de M. Mauro Pedrazzini	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

VZ Holding

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2022

Vote exécuté par Ethos 31.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Fred Kindle en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 20 ans, crédit Lombard de CHF 13.9 millions reçu de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (40.0%).</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 83 %
4.1.2	Réélection de M. Roland Iff	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.3	Réélection de Dr. iur. Albrecht Langhart	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 22 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (40.0%).</p>	✓ 87 %
4.1.4	Réélection de M. Roland Ledergerber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de M. Olivier de Perregaux	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Fred Kindle au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kindle au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 83 %
4.2.2	Réélection de M. Roland Ledergerber au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

Warteck Invest

Assemblée générale ordinaire du 18.05.2022

Vote exécuté par Ethos 09.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Marcel Rohner en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2	Réélection de M. Stephan A. Müller	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de M. Kurt Ritz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Election de Mme Tanja Temel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Election de Dr. Roland Müller	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
	Elections au comité de rémunération					
4.6	Réélection de Dr. Marcel Rohner au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.7	Réélection de M. Stephan A. Müller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.8	Réélection de M. Kurt Ritz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.9	Election de Mme Tanja Temel au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle est proposée comme nouvelle membre du comité de rémunération qui comprendrait tous les membres du conseil, ce qui n'est pas une bonne pratique.	✓ 98 %
4.10	Election de Dr. Roland Müller au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est proposé comme nouveau membre du comité de rémunération qui comprendrait tous les membres du conseil, ce qui n'est pas une bonne pratique.	✓ 98 %
	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante car la société ne respecte pas le principe de la comptabilité d'exercice ("accrual principle").	✓ 94 %
7	Réélection de SwissLegal Dürr + Partner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La durée du mandat de la société de révision est de plus de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.</p>	✓ 98 %

WISeKey

Assemblée générale ordinaire du 24.06.2022

Vote exécuté par Ethos 15.06.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 93 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Augmentation et renouvellement du capital autorisé (actions nominatives B)	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p> <p>La dilution due aux augmentations de capital sans droits préférentiels de souscription des trois dernières années est excessive.</p>	✓ 94 %
5	Augmentation du capital conditionnel (actions nominatives B)	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p> <p>La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.</p> <p>La dilution potentielle est excessive.</p>	✓ 94 %
6	Diminution du capital conditionnel (actions nominatives A)	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de M. Carlos Creus Moreira	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 96 %
7.1.2	Réélection de M. Peter Ward	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CFO).	✓ 96 %
7.1.3	Réélection de M. David Fergusson	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1.4	Réélection de M. Jean-Philippe Ladisa	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1.5	Réélection de M. Eric Pellaton	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2.1	Election de Mme Maria Pia Aqueveque Jabbaz	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2.2	Election de Mme Cristina Dolan	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de M. Carlos Creus Moreira en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Moreira au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
9	Elections au comité de nomination et rémunération					
9.1.1	Réélection de M. David Fergusson au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 96 %
9.1.2	Réélection de M. Eric Pellaton au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9.2	Election de Mme Cristina Dolan au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
12	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 94 %
13.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 93 %
13.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance. Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.	✓ 95 %

Xlife Sciences

Assemblée générale ordinaire du 20.06.2022

Vote exécuté par Ethos 08.06.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Bernhard Scholz	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.2	Réélection de M. Mark S. Müller	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.3	Réélection de M. Simon Schöni	POUR	POUR	POUR		✓
5.1.4	Réélection de M. Oliver R. Baumann	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓
5.2.1	Election de Dr. Norbert Windhab	POUR	POUR	POUR		✓
5.2.2	Election de Mme Désirée Dosch	POUR	POUR	POUR		✓
5.2.3	Election de M. David L. Deck	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (Conseiller de la direction générale).	✓
6	Réélection de Dr. Bernhard Scholz en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Mark S. Müller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
7.2	Election de Dr. Bernhard Scholz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
7.3	Réélection de M. Simon Schöni au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
8	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
9	Réélection de M. Urs Hänggli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
10	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration (AG 2022 à AG 2023)	POUR	POUR	POUR		✓
10.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration (jusqu'à l'AG 2022)	POUR	POUR	POUR		✓
10.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale (2023)	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.4	Vote contraignant sur la rémunération totale de la direction générale (2022)	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓
11	Augmentation du capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		✓
12	Renouvellement du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 15% du capital déjà émis.	✓
13	Modification des statuts : convocation d'une assemblée générale et inscription d'un point à l'ordre du jour	POUR	POUR	POUR		✓
14	Modification des statuts : montant additionnel pour des changements dans la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓

Ypsomed

Assemblée générale ordinaire du 29.06.2022

Vote exécuté par Ethos 20.06.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.b	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 92 %
4.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.d	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.a	Elections au conseil d'administration					
5.a.1	Réélection de M. Gilbert Achermann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.a.2	Réélection de M. Paul R. Fonteyne	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.a.3	Réélection de Dr. Martin Münchbach	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.a.4	Réélection de Mme Betül Susamis Unaran	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.a.5	Election de M. Simon Michel	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale (CEO) de façon permanente.	✓ 96 %
5.b	Election de M. Gilbert Achermann en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.c.1	Réélection de M. Gilbert Achermann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.c.2	Réélection de M. Paul R. Fonteyne au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.d	Réélection de Dr. Peter Stähli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.e	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Zehnder Group

Assemblée générale ordinaire du 07.04.2022

Vote exécuté par Ethos 31.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 98 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. oec. Hans-Peter Zehnder en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.2	Réélection de Dr. iur. Urs Buchmann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de M. Riet Cadonau	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.4	Réélection de M. Jörg Walther	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de M. Ivo Wechsler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de Mme Milva Zehnder	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.1	Election de Mme Sandra Emme	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Riet Cadonau au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.3.2	Réélection de Mme Milva Zehnder au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3.3	Election de Mme Sandra Emme au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de M. Werner Schib en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Züblin Immobilien

Assemblée générale ordinaire du 21.06.2022

Vote exécuté par Ethos 13.06.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 89 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Wolfgang Zürcher	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante, notamment car il n'y a pas de femme au sein du conseil d'administration sans justification adéquate.	✓ 96 %
5.1.2	Réélection de M. Vladislav Osipov	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 94 %
5.1.3	Réélection de M. David C. Schärli	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.4	Réélection de Dr. Markus Wesnitzer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 16 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).	✓ 89 %
5.2	Réélection de Dr. Wolfgang Zürcher en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Zürcher au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de Dr. Wolfgang Zürcher au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Zürcher au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
5.3.2	Réélection de M. Vladislav Osipov au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Osipov au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
5.3.3	Réélection de M. David C. Schärli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3.4	Réélection de Dr. Markus Wesnitzer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Wesnitzer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 88 %
5.4	Réélection d'Adtrexa AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.5	Election de SWA Swiss Auditors AG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 89 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %

Zug Estates

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2022

Vote exécuté par Ethos 30.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Nomination de M. Armin Meier comme représentant des détenteurs d'actions nominatives B	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Elections au conseil d'administration					
5.2.1	Réélection de Dr. Beat Schwab	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.2	Réélection de Prof. Dr. Annelies Häcki Buhofer	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2.3	Réélection de M. Armin Meier	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.4	Réélection de M. Johannes Stöckli	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2.5	Réélection de M. Martin Wipfli	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3	Réélection de Dr. Beat Schwab en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.1	Réélection de M. Armin Meier au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.4.2	Election de M. Johannes Stöckli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.5	Réélection de M. Blum & Partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Zuger Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 14.05.2022

Vote exécuté par Ethos 04.05.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 90 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de Dr. Urs Rügsegger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.2	Réélection de Dr. Jacques Bossart au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8	Réélection de M. René Peyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Zur Rose Group

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2022

Vote exécuté par Ethos 20.04.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1	Création d'un capital autorisé (proposition principale)	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.2	Création d'un capital autorisé (proposition alternative en cas de rejet du POINT 4.1)	RETIRÉE	POUR	● POUR	Comme le POINT 4.1 a été accepté par les actionnaires, le POINT 4.2 n'a pas été soumis au vote.	
5	Augmentation du capital conditionnel réservé aux employés	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.1	Augmentation du capital conditionnel pour les obligations convertibles (proposition principale)	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
6.2	Augmentation du capital conditionnel pour les obligations convertibles (proposition alternative en cas de rejet du POINT 6.1)	RETIRÉE	POUR	● POUR	Comme le POINT 6.1 a été accepté par les actionnaires, le POINT 6.2 n'a pas été soumis au vote.	
7	Modification des statuts: limitation du nombre d'actions qui peuvent être émises sans droits préférentiels de souscription	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8	Elections au conseil d'administration					
8.1	Réélection de M. Walter Oberhänsli en tant que membre et élection en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
8.2	Réélection de Prof. Stefan Feuerstein	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
8.3	Réélection de Prof. Dr. Andréa Belliger	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.4	Réélection de Dr. Christian Mielsch	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.5	Réélection de M. Florian Seubert	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.6	Election de Mme Rongrong Hu	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9	Elections au comité de nomination et rémunération					
9.1	Réélection de M. Florian Seubert au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
9.2	Election de M. Walter Oberhänsli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
9.3	Election de Mme Rongrong Hu au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10	Election de Buis Bürgi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 88 %
12.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 78 %
12.2	Vote contraignant sur l'augmentation de la rémunération totale du conseil d'administration pour 2022	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
12.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
12.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 81 %
12.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

Zurich Insurance Group

Assemblée générale ordinaire du 06.04.2022

Vote exécuté par Ethos 23.03.2022

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 74 %
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves d'apports en capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Michel M. Liès en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.2	Réélection de Mme Joan Amble	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de Mme Catherine P. Bessant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Mme Dame Alison J. Carnwath	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.5	Réélection de Dr. Christoph Franz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de Dr. Michael Halbherr	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Réélection de Dr. Sabine Keller-Busse	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Réélection de Dr. Monica Mächler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.9	Réélection de M. Kishore Mahbubani	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.10	Réélection de Mme Jasmin Staiblin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.11	Réélection de M. Barry Stowe	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.12	Election de Dr. Peter Maurer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Michel M. Liès au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.2.2	Réélection de Mme Catherine P. Bessant au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.2.3	Réélection de Dr. Christoph Franz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.2.4	Réélection de Dr. Sabine Keller-Busse au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.2.5	Réélection de M. Kishore Mahbubani au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
4.2.6	Réélection de Mme Jasmin Staiblin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 85 %
6	Renouvellement du capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %